

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

BADJI MOKHTAR-ANNABA UNIVERSITY
UNIVERSITE BADJI MOKHTAR-ANNABA



جامعة باجي مختار - عنابة

FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Mémoire de Magister

Option
Urbanisme

Soutenu par

M^{elle} BOUMAZA Wafa

IDENTITÉ MORPHOLOGIQUE DES FAÇADES NÉO-CLASSIQUES DU CENTRE VILLE D'ANNABA

Encadré par

Dr BOULKROUNE Heddy

Devant le jury

Président: Pr. BOUKHEMIS Anissa MC Université d'Annaba.

Examineurs: Pr. BOUKHEMIS Kaddour MC Université d'Annaba.

Dr. SASSI Souad MC Université de Constantine .

Rapporteur: Dr. BOULKROUNE Heddy. MC Université d'Annaba.

-Année universitaire 2009-2010-

RESUME

Cette recherche fixe comme objectif l'étude et l'analyse des bâtiments appartenant à l'époque coloniale. Ces derniers subissent aujourd'hui d'importantes dégradations, que ce soit par l'usage, ou sous l'effet du temps. Aussi et compte tenu de leurs importances dans l'histoire nationale et leurs valeurs de patrimoine architectural; nous nous sommes attachés à développer une méthode d'analyse susceptible d'aider à leur identification pérenne.

Le terrain retenu pour cette étude a été le centre ville d'Annaba qui reflète une typologie reconnue à travers la majorité des grandes villes algériennes. La démarche développée consiste à faire une lecture détaillée des différents éléments architecturaux et architectoniques composant la façade coloniale.

A l'issue de cette recherche, nous avons pu identifier les typologies de base qui peuvent servir de références pour la composition d'une façade du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle à Annaba. Au delà de cet acquit, notre travail pourrait servir à des opérations futures de réhabilitation, rénovation, requalification ou de protection de ce type de construction. De même cette architecture peut inspirer des réalisations contemporaines.

ABSTRACT

This research fixed as objective the study and the analysis of buildings belonging to the colonial period. These last ones undergo important damages today, whether it is by the custom, or under the influence of time. So and considering their importances in the national history and their values of architectural heritage; we attempted to develop a method of analysis susceptible to help in their long-lasting identification.

The ground held for this study was the city center of Annaba which reflects a typology recognized through the majority of the Algerian big cities. The developed approach consists in making a detailed reading of the various architectural and architectonic elements composing the colonial facade.

At the conclusion of this research, we were able to identify the basic typologies which can serve as references for the composition of a facade of the XIXth and XXth century to Annaba. Beyond this receipt, our work could be of use to future operations of rehabilitation, renovation, requalification or of protection of this type of construction. Also this architecture can inspire contemporary realizations.

TABLE DES MATIERES

RESUME	
TABLEAU DES PHOTOS	VIII
TABLEAU DES TABLEAUX	XIII
TABLEAU DES SCHÉMAS	XVI
TABLEAU DES CARTES	XVIII
INTRODUCTION GENERALE	1
1. Introduction	2
2. Problématique, hypothèses et objectifs d'étude	3
3. Démarche méthodologique.....	4

PARTIE 1

APPROCHE DES CONCEPTS, ETUDE DE CAS ET CHOIX DU TERRAIN

Chapitre I : Approche des concepts et positionnement épistémologique.....	7
INTRODUCTION	7
1. LE CONCEPT DE PATRIMOINE.....	7
1.1- Définition et évolution du concept	7
1.2- Le patrimoine urbain	9
1.3- Le patrimoine architectural	10
➤ Les monuments	10
➤ Les ensembles historiques	10
➤ Les sites historiques	11
1.4- Le patrimoine du XIX ^{ème} et XX ^{ème} siècle en Algérie	11
1.5- Les instruments et les pratiques de gestion et de protection du patrimoine en Algérie.....	12
1.6- Conclusion	14
2. LE CONCEPT DE CENTRE	14
2.1- Définition du concept.....	14
2.2- Les différents type de centre	16

2.2.1-	Le centre historique.....	16
2.2.2-	Le centre colonial	17
CONCLUSION	18
Chapitre II : Analyse comparative du patrimoine colonial au Maghreb	20
INTRODUCTION.....		20
1. LE PATRIMOINE EN TUNISIE		20
1.1- Présentation de la ville de Tunis		21
1.1.1-	La ville de Tunis au début du XIX ^{ème} siècle.....	22
1.1.2-	La nouvelle ville de Tunis	23
1.2- Hiérarchisation des institutions et les organismes de sauvegarde du patrimoine colonial à Tunis.....		25
1.2.1-	L'institut national du patrimoine.....	25
1.2.2-	L'agence de mise en valeur du patrimoine et de la promotion culturelle..	26
1.2.3-	L'association de sauvegarde de la Medina de Tunis (ASM)	26
1.2.4-	L'agence de réhabilitation et de la rénovation urbaine	27
1.3- La réalité du patrimoine XIX ^{ème} et XX ^{ème} siècle en Tunisie.....		28
1.3.1-	Le projet d'embellissement de l'avenue Habib Bourguiba.....	28
1.3.2-	La réhabilitation du théâtre municipal de Tunis.....	31
1.3.3-	La réhabilitation du théâtre italien « <i>Rossini palace</i> »	32
1.3.4-	La réhabilitation de l'ancien tribunal administratif.....	34
1.4- Conclusion		35
2. LE PATRIMOINE AU MAROC.....		36
2.1- Présentation de la ville de Rabat.....		36
2.2.1-	La ville au début du XIX ^{ème} siècle	37
2.2.2-	La nouvelle ville de Rabat.....	37
2.2- Hiérarchisation des institutions et les organismes de sauvegarde du patrimoine colonial au Maroc		39
2.2.1-	Les administrations.....	39
2.2.1.1-	Le ministère de la culture	39
2.2.1.2-	Les services centraux	40
2.2.1.3-	Les services régionaux	41
2.2.1.4-	Les organes du ministère de l'habitat.....	41
2.2.2.	Les associations et les individus, la société civile	42

2.3- La réalité du patrimoine colonial au Maroc.....	43
2.3.1- Le cinéma royal	43
2.3.2- L'école Guessous	44
2.3.3- L'école Bessouneau « ex hôtel Lincoln »	44
2.4- Conclusion	46
3. LE PATRIMOINE EN ALGERIE.....	46
3.1- Présentation de la ville d'Alger	47
3.1.1- La ville au début du XIX ^{ème} siècle.....	47
3.1.2- La nouvelle ville d'Alger	48
3.2- Hiérarchisation des institutions et les organismes de sauvegarde du patrimoine colonial en Algérie.....	50
3.2.1- Les administrations.....	50
3.2.2- Les aides et subventions	51
3.3- La réalité du patrimoine colonial au Maroc	51
3.3.1- Le musée national des beaux arts	52
3.3.2- Le musée national des antiquités.....	53
3.4- Le patrimoine en péril en Algérie.....	54
3.4.1- Réhabilitation de l'immeuble « La Parisienne » à Alger.....	55
3.5- Conclusion.....	56
4. COMPARAISON DE L'ETAT DU PATRIMOINE DU XIX ^{ème} ET XX ^{ème} SIECLE ENTRE LES TROIS CAPITALES NORD MAGREBINES	56
CHAPITRE III : Présentation de la zone d'étude	60
INTRODUCTION.....	60
1. PRESENTATION ET JUSTIFICATION DU CHOIX DE LA VILLE D'ANNABA	60
2. EVOLUTION HISTORIQUE DE LA VILLE D'ANNABA.....	61
1.1- Annaba à l'époque antique	61
1.2- Annaba à l'époque arabo-musulmane	63
1.3- Annaba à l'époque coloniale.....	65
3. PRINCIPALES ETAPES DE L'EVOLUTION URBAINE D'ANNABA A L'EPOQUE COLONIALE.....	66
3.1- Période entre 1837-1868.....	66
3.2- Période entre 1868-1925	68
3.3- Période entre 1925 -1962.....	70

4. CRITERES DE DELIMITATION DU TERRAIN D'ETUDE.....	73
5. PROCESSUS METHODOLOGIQUE DE L'IDENTIFICATION DU CORPUS ANALYSE.....	74
5.1- Identification des styles architecturaux.....	74
5.1.1- Le style néoclassique.....	75
5.1.2- Le style néo mauresque.....	75
5.1.3- Le style moderne.....	76
5.2- Déconstruction préliminaire des façades du centre ville coloniale d'Annaba.....	77
5.2.1- Segmentation verticale.....	77
5.2.2- Segmentation horizontale.....	79
CONCLUSION.....	82
CHAPITRE IV : L'approche méthodologique	83
INTRODUCTION.....	83
1. APPARITION ET EVOLUTION DE L'ANALYSE TYPO MORPHOLOGIQUE.....	84
1.1- La typo morphologie « l'acquisition italienne ».....	84
1.2- L'analyse typologique.....	87
1.2.1- L'analyse typologique selon J. N. L. Durant.....	87
1.3- Principes de l'analyse typo morphologique selon l'école de Versailles.....	90
1.3.1- Définition du corpus.....	90
1.3.2- Classement préalable.....	91
1.3.3- Elaboration des types.....	91
2. DEFINITION DU CONCEPT « MORPHOLOGIE ».....	92
3. L'ANALYSE MORPHOLOGIQUE ADOPTEE.....	93
3.1- Détermination des attributs du corpus.....	93
3.1.1- L'homologie et l'homogénéité du corpus.....	94
3.1.2- Lecture et détermination des critères de décomposition.....	94
3.2- Segmentation et décomposition du corpus.....	95
3.3- Le codage des attributs et sous attributs du corpus.....	96
3.4- L'analyse comparative des différents codes.....	97
3.5- L'interprétation et résultats de l'analyse.....	98
CONCLUSION.....	99
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	100

PARTIE 2

APPLICATION DE L'ANALYSE MORPHOLOGIQUE AU CORPUS D'ETUDE

CHAPITRE V : Principes de l'application de l'analyse	102
INTRODUCTION.....	102
1. LES CARACTERISTIQUES DE LA FAÇADE.....	102
1.1- Le réseau fenestré	102
1.2- La structuration secondaire du réseau.....	103
2. LA SEGMENTATION HORIZONTALE.....	106
2.1- La segmentation horizontale en niveaux délimités	106
2.1.1- La variation de la forme des lyses des niveaux.....	108
2.2- La forme des mailles des niveaux	109
3. LA SEGMENTATION VERTICALE.....	110
3.1- La segmentation verticale en travées délimitées de composition.....	110
3.1.1- Travées délimitées par saillies verticales	111
3.1.2- Travées délimitées par espacement	112
3.1.3- Variation de la forme des lyses des travées	113
3.2- La forme des mailles des travées.....	114
4. LA STRUCTURATION PAR CONTRASTE.....	115
4.1- Structuration contrastive des travées.....	116
4.1.1- Le contraste par le décor porté.....	116
4.1.1.1- La variation de la composition du décor porté	117
4.1.2- Le contraste par le balcon.....	118
4.2- Structuration contrastive des niveaux	119
CONCLUSION	120
CHAPITRE VI : Segmentations des façades	121
INTRODUCTION.....	121
1. LA SEGMENTATION HORIZONTALE.....	121
1.1- La segmentation horizontale en niveaux délimités	121
1.1.1- La codification des attributs de la structuration en niveaux délimités	128
1.2- La variation de la forme des lyses des niveaux.....	128

1.2.1-	La codification des attributs de la variation de forme des lyses des niveaux	131
1.3-	La forme des mailles du réseau fenestré des niveaux.....	133
1.3.1-	La codification des attributs de la forme du réseau fenestré	135
2.	LA SEGMENTATION VERTICALE	136
2.1-	La segmentation verticale en travées délimitées de composition.....	136
2.1.1-	La codification des attributs de la variation des types de structuration des travées délimitées.....	141
2.1.2-	La codification des attributs de la structuration en travées délimitées	141
2.2-	La variation de la forme des lyses des travées.	142
2.2.1-	La codification des attributs de la variation de la forme des lyses des travées.	144
2.3-	La forme des mailles du réseau fenestré des travées.	146
	CONCLUSION	149
	CHAPITRE VII : Structuration contrastive	150
	INTRODUCTION.....	150
1.	STRUCTURATION CONTRASTIVE DES TRAVEES	150
1.1-	Structuration contrastive par le décor porté.....	150
1.1.1-	Codification des attributs de la structuration contrastive par le décor porté des baies	156
1.1.2-	Variation de la composition du décor porté	156
1.1.2.1-	Codification des attributs de la variation de la composition de forme du décor porté	164
1.2-	Structuration contrastive par le balcon	171
1.2.1-	Codification des attributs du contraste des travées par le balcon	176
2.	STRUCTURATION CONTRASTIVE DES NIVEAUX	177
2.1-	Codification des attributs du contraste des niveaux	181
3.	LA CODIFICATION GLOBALE DES SPECIMENS	181
3.1-	Tableau récapitulatif des attributs objet	181
	CONCLUSION	187
	CHAPITRE VIII : Lecture et interprétation	188
	INTRODUCTION.....	188
1.	LECTURE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....	188

1.1- Analyse des résultats de la segmentation horizontale	188
1.1.1- Les structurations les plus attestées des niveaux délimités	188
1.1.2- Les formes les plus attestées des lyses des niveaux	189
1.1.3- Les formes les plus attestées des mailles des niveaux	191
1.2- Analyse des résultats de la segmentation verticale	192
1.2.1- Les structurations les plus attestées en travées délimitées	192
1.2.1.1- Les types les plus attestés de structuration des lyses de travées	192
1.2.2- Les formes les plus attestées des délimitations des lyses de travées	193
1.3- Analyse des résultats de la structuration contrastive.....	194
1.3.1- Les structurations les plus attestées par le contraste des travées	194
1.3.1.1- Les structurations les plus attestées par le décor porté.....	194
1.3.1.2- Les formes les plus attestées du décor porté	195
1.3.1.3- Les structurations les plus attestées par le balcon	196
1.3.2- Les structurations les plus attestées par le contraste des niveaux	197
2. TYPES OBTENUS	198
CONCLUSION GENERALE	205
CATALOGUES	209
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	220
ANNEXES.....	224

TABLEAU DES PHOTOS

NUMERO	TITRE	CHAPITRE	PAGE
01	Vue vers l'est de l'avenue de France prise à partir de la porte de la mer en 1914.	II	22
02	L'avenue Bourguiba avant la seconde guerre mondiale, ancienne carte postale.	II	29
03	L'avenue Bourguiba suite à son réaménagement par l'ASM en 2001-2003.	II	29
04	Requalification d'un immeuble de rapport, avenue Bourguiba	II	31
05	Le Théâtre municipal de Tunis.	II	32
06	Le Théâtre italien de Tunis, ancienne carte postale.	II	33
07	Le Théâtre italien, avant la restitution du « couvrement de la façade » par l'ASM en 2002.	II	33
08	Le Théâtre italien, après la restitution du « couvrement de la façade » par l'ASM en 2002.	II	33
09	Le Théâtre italien aujourd'hui.	II	34
10	L'ex tribunal administratif de Tunis, restauré par l'ASM en 1999.	II	39
11	Le cinéma royal de Rabat.	II	43
12	La façade de l'ex hôtel Lincoln.	II	44
13	Musée national des beaux arts durant la colonisation	II	52
14	Musée national des beaux arts actuellement.	II	52
15	Musée national des antiquités.	II	53
16	L'immeuble la parisienne, à droite de la photo (ancienne carte postale).	II	55
17	Bône au début de la colonisation : Cathédrale de Saint Augustin.	III	68
18	Bône ; L'Hôtel de Ville.	III	69
19	Cour de la révolution d'Annaba.	III	69
20	Bône : Quartier des santons.	III	71
21	Bône : Quartier de beau séjour.	III	72
22	Photo aérienne de situation de la ville d'Annaba.	III	73

23	Photo aérienne de notre site d'intervention.	III	73
25	Photo aérienne de la Situation de zone d'étude.	III	74
26	Spécimen de style néo classique situé sur l'îlot 06 « La Mairie ».	III	75
27	Spécimen de style néo mauresque situé sur l'îlot 26 « Marche couvert ».	III	76
28	Spécimen de style moderne situé sur l'îlot 55.	III	77
29	Segmentation verticale de la parcelle gauche de l'îlot 8, spécimens n°35,36 ; Présence de deux segments différents sur une même parcelle.	III	78
30	Segmentation horizontale de la parcelle gauche de l'îlot 10, spécimens n°67.	III	79
31	Date sculptés sur les spécimens dans les îlots 3 sur la cour de la révolution.	III	80
32	Date sculptés sur les spécimens dans les îlots 6 sur la cour de la révolution.	III	80
33	Date sculptés sur les spécimens dans les îlots 10 sur la cour de la révolution.	III	80
34	Délimitation des cinq groupements d'îlots dans le centre ville colonial d'Annaba.	III	80
35	Le type opératoire chez Durant.	IV	88
36	Spécimens n°22 situé dans l'îlot 4, comportant des fausses fenêtres, Participant à l'organisation du réseau fenestré.	V	103
37	Spécimen n°49 situé sur l'îlot 9, les différents étages sont structurés à l'identique Participant à l'organisation du réseau fenestré.	V	104
38	Spécimen n°06 situé sur l'îlot 01 sur Le cour de la révolution, segmentation en niveau et en travée.	V	105
39	Spécimen n°68 situé sur l'îlot 01 sur Le cour de la révolution, Possédant une structure par contraste sur le niveau par le balcon.	V	106
40	Spécimen n°02 situé dans l'îlot 01 sur Le cour de la révolution, Possédant une structure par contraste sur le niveau par le décor porté des baies.	V	106
41	Spécimen n°06 situé sur l'îlot 01 sur Le cour de la révolution, structuration en niveaux délimités.	V	107
42	Spécimen n°39 situé sur l'îlot 07 sur le Cour de la révolution, possédant un double niveau de composition.	V	108
43	Variation de la composition des lyses horizontales, saillit	V	108

	filant avec denticule.		
44	Variation de la composition des lyses horizontales, saillit filant avec modénature.	V	108
45	Spécimen n°06 situé sur l'îlot 01 sur Le cour de la révolution, forme du trumeau.	V	109
46	Spécimen n°06 situé sur l'îlot 01 sur Le cour de la révolution, structuration en travées délimités.	V	111
47	Spécimen n°06 situé sur l'îlot 01 sur Le cour de la révolution, structuration par saillies verticales continues.	V	111
48	Spécimen n°06 situé sur l'îlot 01 sur Le cour de la révolution, structuration par saillies verticales continues.	V	112
49	Spécimens n°74 situé sur l'îlot 10 sur Le cour de la révolution, séquence régulière, la largeur du trumeau est égale à celle de la baie.	V	112
50	Spécimens n°70 situé dans l'îlot 10 sur Le cour de la révolution, Lyse verticale par espacement différentiel des travées résultat d'une variation de la largeur du trumeau.	V	113
51	Spécimens n°23 situé dans l'îlot 05 sur Le cour de la révolution, Variation de la compositions des lyses de travées.	V	114
52	Spécimens n°12 situé dans l'îlot 03sur Le cour de la révolution, Variation de la compositions des lyses de travées.	V	114
53	Spécimens n°03 situé dans l'îlot 01 sur Le cour de la révolution, Variation de la compositions des lyses de travées.	V	114
54	Spécimen n°06 situé sur l'îlot 01 sur Le cour de la révolution, forme des mailles du réseau fenestré des travées (le plein de travées).	V	114
55	Spécimen n°06 situé sur l'îlot 01 sur Le cour de la révolution, structuration par variation du décor porté sur la baie.	V	116
56	Contraste exprimé par la variation du décor porté de deux baies consécutives sur le niveau.	V	117
57	Spécimen n°06 situé sur l'îlot 01 sur Le cour de la révolution, structuration par variation du balcon.	V	118
58	Contraste exprimé par la variation entre balcon et loggia.	V	119
59	Spécimen n°02 situé sur l'îlot 01 sur Le cour de la	V	119

	révolution, structuration par variation du balcon.		
60	Contraste exprimé par la variation entre absence et présence d'un balcon.	V	120
61	Tracé permettant de comparé la forme du trumeau de celle de la baie ; dans ce cas le trumeau a la même largeur que la baie.	VI	133
62	Tracé permettant de comparé la forme du trumeau de celle de la baie ; dans ce cas le trumeau est large comme la demi la baie.	VI	134
63	Tracé permettant de comparé la forme du trumeau de celle de la baie ; dans ce cas le trumeau est large comme une baie et demi.	VI	134
64	Variation de forme du réseau fenestré : par rapport entre la forme de la baie et la forme de sa travée et figure d'Euclide.	VI	134
65	Spécimen n°73 ilot 10, trumeau large comme deux fois la largeur de la baie.	VI	135
66	Figure d'Euclide qui permet d'affirmer que le plein de travée a la même forme que le trumeau.	VI	148
67	Spécimen à deux étages, structure contrastive DD.	VII	151
68	Spécimen à deux étages, structure contrastive DE.	VII	151
69	Spécimen à trois étages, structure contrastive DDD.	VII	153
70	Spécimen à trois étages, structure contrastive DEF.	VII	153
71	Spécimen à trois étages, structure contrastive DEF.	VII	153
72	Spécimen à quatre étages, structure contrastive DEEE.	VII	155
73	Spécimen à quatre étages, structure contrastive DDEE.	VII	155
74	Spécimen à quatre étages, structure contrastive DEFF.	VII	155
75	Spécimen à cinq étages, structure contrastive DEEFG.	VII	156
76	Spécimen à cinq étages, structure contrastive DEFGH.	VII	156
77	Spécimen à cinq étages, structure contrastive DEEEF.	VII	156
78	Spécimen à deux étages, contraste par garde corps, structure à 1 segment GG.	VII	171
79	Spécimen à deux étages, contraste par balcon, structure à 2 segments Bb.	VII	171
80	Spécimen à trois étages, structure par balconnet, à 1 segment bbb.	VII	173

81	Spécimen à trois étages, structure par balconnet; structure par colonnade, à 2 segments CCB.	VII	173
82	Spécimen à trois étages; structure par le balcon, à 3 segments BbB.	VII	173
83	Spécimen à quatre étages, structure par le balcon, à 1 segment BBBB.	VII	174
84	Spécimen à quatre étages, structure par le balcon, à 3 segments BBbB.	VII	174
85	Spécimen à quatre étages, structure par le balcon, à 4 segments ABbB.	VII	174
86	Spécimen à cinq étages, structure par le balcon, à 3 segments AbbBB.	VII	176
87	Spécimen à cinq étages ; structure par le balcon, à 4segments AbbBL.	VII	176

TABLEAU DES TABLEAUX

NUMERO	TITRE	CHAPITRE	PAGE
01	Cas attestées pour les édifices de (R+2) de structures en niveau délimités.	VI	126
02	Cas attestées pour les édifices de (R+3) de structures en niveau délimités.	VI	126
03	Cas attestées pour les édifices de (R+4) de structures en niveau délimités.	VI	127
04	Codifications façade/ Structuration par lyses en niveaux délimités de composition.	VI	128
05	Codifications de la forme des mailles des niveaux.	VI	135
06	Césures théorique de la séquence de baie par localisation d'un ou plusieurs trumeaux larges pointés par le signe *.	VI	136
07	Tableau des séquences de 3 à 5 baies, segmentation par délimitation ou espacement ou variation de L des baies attestées.	VI	137
08	Tableau des séquences de 6 à 8 baies, segmentation par délimitation ou espacement ou variation de L des baies attestées.	VI	138
09	Tableau des séquences de 9 à 13 baies, segmentation par délimitation ou espacement des baies attestées.	VI	139
10	Tableau récapitulatif de segmentations attestées : structuration secondaire du réseau fenestré par segmentation de la séquence de baies du niveau.	VI	140
11	Codifications façade/ structuration contrastive par la variation de la nature de la lyse des travées.	VI	141
12	Codifications façade/ Structuration en travée délimités de composition.	VI	141
13	Les arrangements théoriques pour une travée de 2 niveaux N ₁ , N ₂ .	VII	150
14	Les structurations attestées et dénombrement des contrastes d'étage courant pour les spécimens à 2 travées.	VII	151
15	Les arrangements théoriques pour une travée de 3 niveaux N ₁ , N ₂ , N ₃ .	VII	152

16	Les structurations attestées et dénombrement des contrastes d'étage courant pour les spécimens à 3 travées.	VII	152
17	Les structurations attestées et dénombrement des contrastes d'étage courant pour les spécimens à 4 travées.	VII	154
18	Codifications façade/ structuration contrastive de la travée par le décor porté.	VII	156
19	Les structurations attestées pour les spécimens (R+2) étages, constaté par B, b, G, L, C.	VII	171
20	Tableau récapitulatif des structurations par le contraste des balcons (R+2) étages.	VII	171
21	Structurations attestées pour les spécimens (R+3) étages, contrasté par B, b, G, L, C.	VII	172
22	Tableau récapitulatif des structurations par le contraste décoratif des balcons des (R+3) étages.	VII	172
23	Structurations attestées pour les spécimens (R+4) étages, constaté par B, b, G, L, C.	VII	173
24	Tableau récapitulatif des structurations par le contraste décoratif des balcons des (R+4) étages.	VII	174
25	Structurations attestées pour les spécimens (R+5) étages, constaté par B, b, G, L, C.	VII	175
26	Tableau récapitulatif des structurations par le contraste décoratif des balcons des (R+5) étages.	VII	175
27	Codifications façade/ structuration contrastive de la travée par le balcon.	VII	176
28	Structurations contrastives des baies sur le niveau par alternance de baie avec ou sans balcon, balconnet, garde corps, loggia et colonnade; séquence de 3 à 4 baies.	VII	177
29	Structurations contrastives des baies sur le niveau par alternance de baie avec ou sans balcon, balconnet, garde corps, loggia et colonnade; séquence de 5 à 8 baies.	VII	178
30	Structurations contrastives des baies sur le niveau par alternance de baie avec ou sans balcon, balconnet, garde corps, loggia et colonnade; séquence de 9 à 13 baies.	VII	179
31	Tableau récapitulatif des structures attestées par contraste des balcons sur le niveau.	VII	180
32	Codifications façade/ structuration contrastive du niveau.	VII	181
33	Codifications des spécimens de 1 à 12.	VII	182
34	Codifications des spécimens de 13 à 27.	VII	183
35	Codifications des spécimens de 28 à 43.	VII	184

36	Codifications des spécimens de 44 à 63.	VII	185
37	Codifications des spécimens de 64 à 78.	VII	186
38	Codifications des spécimens de 79 à 86.	VII	187
39	Tableau générale des formes des saillies horizontales attestées (corniches, bandeaux).	VIII	190.

TABLEAU DES SCHÉMAS

NUMERO	TITRE	CHAPITRE	PAGE
01	Mailles du réseau fenestré par les lignes d'appuis de trois fenêtres superposées sur la travée et les aplombs de six fenêtres consécutives sur le niveau.	V	109
02	Schéma de l'espacement horizontal : Le trumeau.	V	110
03	Schéma de l'espacement vertical : Le plein de travée.	V	115
04	schéma de comparaison entre balcon, balconnet et garde corpus.	V	118
05	Schémas récapitulatif des cas attestés pour les édifices de (R+2) étages de structure en niveau délimités de composition avec variation suivant la position et le nombre de lyses.	VI	121
06	Schémas récapitulatif des cas attestés, pour les édifices de (R+3) étages de structure en niveau délimités de composition avec variation suivant la position et le nombre de lyses.	VI	122
07	Schémas récapitulatif des cas attestés, pour les édifices de (R+4) étages de Structures en niveau liés, variation suivant la position et le nombre de lyses.	VI	123
08	Schémas récapitulatif des structures en niveau liés, variation suivant la position et le nombre de lyses ; édifices de (R+5).	VI	124
09	Schémas des saillies filantes horizontales attestées dans notre corpus (corniche ; bandeaux et cordons).	VI	129
10	Schémas des saillies verticales attestées dans notre corpus (chaîne et table).	VI	130
11	Schémas des codifications des saillies filantes horizontales attestées dans notre corpus (corniche).	VI	131
12	Schémas des codifications des saillies filantes horizontales attestées dans notre corpus (bandeaux et cordons).	VI	132

13	Schémas des saillies verticales attestées dans notre corpus (pilastres).	VI	143
14	Schémas des codifications des saillies verticales attestées dans notre corpus (chaîne et table).	VI	144
15	Schémas des codifications des saillies verticales attestées dans notre corpus (pilastres).	VI	145
16	Schémas des codifications des saillies verticales attestées dans notre corpus (chaîne et table).	VI	146
17	Figure d'Euclide pour démontrer l'égalité de deux rectangles plein de travée et l'ensemble (trumeau ; baie);	VI	147
18	Figure d'Euclide qui permet d'affirmer que le plein de travée a la même forme que le trumeau.	VI	148
19	Variations des décors portés des baies.	VII	157
20	Codification des variations des décors portés des baies.	VII	164
21	Corniche type.	VIII	190
22	Bandeaux 1 et 2 types.	VIII	190
23	Pilastre type.	VIII	194
24	Décors des baies type.	VIII	196
25	Façade type de 1.	VIII	200
26	Façade type de 2.	VIII	201
27	Façade type de 3.	VIII	202
28	Façade type de 4.	VIII	203
29	Façade atypique.	VIII	203

TABLEAU DES CARTES

NUMERO	TITRE	CHAPITRE	PAGE
01	Tunis dressée en 1882, l'emplacement de la nouvelle ville.	II	24
02	Plan d'aménagement de Rabat établi par Henri Prost qui souligne le prolongement des artères de la médina par les avenues de la ville coloniale.	II	38
03	Plan d'alignement de la ville d'Alger 1848 (partie sud).	II	49
04	Carte de la ville d'Annaba et de ses limites.	IV	60
05	La wilaya d'Annaba et de ses communes.	IV	61
06	La ville d'Annaba durant l'antiquité.	IV	62
07	La ville d'Annaba durant l'empire byzantin.	IV	62
08	La ville d'Annaba durant le protectorat Ottoman.	IV	64
09	Bône et ses environs en 1837.	IV	66
10	Bône turque avant intervention le colonialisme français.	IV	67
11	Bône turque après intervention des le colonialisme français.	IV	67
12	Plan de Bône en 1888.	IV	70
13	Plan de Bône en 1906.	IV	71
14	Plan de Bône en 1955.	IV	72

INTRODUCTION GENERALE

Fondement de la problématique et de la méthodologie d'approche

Introduction

Le patrimoine d'un peuple est la mémoire de sa culture vivante, cependant dans le contexte actuel de la communication planétaire instantanée et de mondialisation, il existe de surcroît, un risque réel d'uniformisation de la culture¹. Dans le langage commun, l'évocation du patrimoine architectural et urbain renvoie spontanément aux périodes de l'antiquité, au moyen âge et à la renaissance où le concept de patrimoine a connu une évolution florissante. On aborde rarement des réflexions portant sur la reconnaissance patrimoniale des héritages temporellement plus proches de la période contemporaine.

Aujourd'hui l'architecture du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, héritée du colonialisme Français comme « butin de guerre »² comme le disent certains, semble être très caractéristique de nos centres villes historiques autant que les médinas, ensembles urbains arabo islamiques traditionnels; ces derniers se trouvent être le sujet de nombreuses recherches, séminaires, colloques, et manifestations scientifiques. Cette reconnaissance de l'un au détriment de l'autre, se produit malgré que les deux entités urbaines, à savoir l'entité arabo islamique et l'entité coloniale se trouvent être en juxtaposition dans la quasi-totalité des centres historiques en Algérie en particulier et dans les pays du Maghreb d'une manière générale.

Par conséquent et en dépit de ce reniement, nous essayerons d'exploiter cette axe de recherche qui aura pour but d'étudier le bâtiment colonial, pour mieux mettre en valeur cette architecture caractéristique de nos centre villes historiques et surtout afin de sensibiliser l'individu en particulier et la société en générale à la reconnaissance de cette architecture qui tend à se perdre de jour en jour que ce soit à travers des exemples vus en Algérie ou bien à travers des exemples des pays magrébins voisins.

¹Discours du directeur générale de l'UNESCO (Koichiro Mastuura) à l'occasion de l'année des Nations Unies pour le patrimoine culturel, 2002.

²Djebahi Nazim « La villa du centenaire : Un butin de guerre à préserver », El Watan, édition 09-09-2004.

De plus cette recherche va tenter non seulement à l'identification des éléments architecturaux et architectoniques qui composent le bâtiment colonial, mais en plus de trouver des méthodes et outils qui pourront aider à agir sur ce type de patrimoine, méconnu des autorités et de la société afin de permettre sa durabilité et sa pérennité pour les générations futures.

1. Problématique

La gestion du patrimoine au Maghreb en général et l'Algérie en particulier, c'est tout d'abord manifesté par l'intérêt des architectes, urbanistes et autres spécialistes pour l'architecture traditionnelle ou arabo islamique ; les médinas, les ksour, les casbahs qui semblent être encore plus représentatifs de notre patrimoine architectural authentique. Même si ce rejet pouvait paraître légitime au lendemain de l'indépendance, nous nous rendons compte aujourd'hui, qu'en dépit des vicissitudes politiques de chaque pays et de l'Algérie en particulier, il semble que les états maghrébins sont aujourd'hui suffisamment imprégnés de leurs propres milieux pour se réconcilier avec leur patrimoine colonial.

En Algérie, s'interroger sur le patrimoine architectural et urbain des XIX^{ème} et XX^{ème} siècle nous amène à considérer la signification et la place qu'occupe cet héritage dans la mémoire collective des Algériens. En effet, le leg colonial et plus précisément les constructions coloniales, ont été longtemps discriminées, du fait du rapport de force qu'entretenait la colonisation avec notre peuple. Notre mémoire collective a du mal à reconnaître le leg d'une civilisation considérée comme hostile et étrangère.

À Annaba, le bâti colonial autant que la construction traditionnelle, présente une architecture riche et variée, allant du néo classique jusqu'à l'art moderne en passant par le néo mauresque. Malheureusement, aujourd'hui, de plus en plus les constructions de l'époque coloniale présentent des signes inquiétants de vieillissement et posent de graves problèmes de dégradation. Au cours de ces dernières années, la négligence, la surexploitation, les transformations anarchiques et une succession malheureuse de catastrophes naturelles ont gravement altéré ou partiellement détruit ce patrimoine. Plus dévastatrice encore était l'absence d'intérêt clairement exprimé par les acteurs en charge de ce patrimoine qui reste en attente d'une reconnaissance et d'un statut.

Les éléments essentiels qui identifient cette architecture tels que : la symétrie et le rythme dans les façades, le traitement particulier des angles, les entrées, les corniches, les acrotères l'encadrement des ouvertures et bien beaucoup d'autres décors sont entrain de disparaître sous

l'effet du temps. Témoignage d'un travail artisanal et d'un savoir faire disparu, consommé par une population inconsciente et un Etat indifférent à cette richesse patrimoniale. De ce fait, l'intérêt au patrimoine historique doit s'étendre aussi à des tissus urbains, des quartiers, voir des villes entières « patrimoine domestique ou mineur », sorte de musée à ciel ouvert, qu'il s'agit désormais de conserver. Cela montre que le patrimoine architectural élargit de plus en plus son échelle d'intervention et par conséquent son aire de conservation.

De grands efforts ont été déployés aux pays du Maghreb pour que les médinas soient conservées en tant qu'ensemble urbain ayant leurs architectures, leurs monuments et leurs histoires. Une action similaire est à entreprendre pour les quartiers construits à l'époque coloniale XIX^{ème} et XX^{ème} siècle indépendamment du contexte politique dans lequel ces villes ont été bâties. Ces constructions ayant leurs critères et leurs logiques de réalisation pourraient même inspirer les urbanistes et les aménageurs du territoire, à prendre exemple sur cette architecture recherchée dont chacun de ses éléments à une signification architecturale et architectonique bien particulière, d'autant plus que nos pays sont confrontés à d'énormes problèmes dans la production du bâti.

Le patrimoine bâti du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle en Algérie, mérite d'être réhabilité et reconnu comme patrimoine national. Malheureusement, il n'existe pas de réelles opérations de réhabilitation de ce bâti ancien, car les seules opérations qu'on peut qualifier de telles, sont de simples opérations ponctuelles de ravalement de façades par reprise de la peinture; intervention qui ne prend pas en considération les éléments architectoniques de décoration et leurs restitutions. Donc, ces actions participent progressivement à la destruction de l'identité originelle des paysages urbains annabi.

Infinie, la question cruciale qui se pose à nous se définit comme suit : Si l'on reconnaît que le patrimoine inhérent au tissu colonial fait partie de notre passé, notre histoire, alors comment allons nous pouvoir l'identifier et admettre ses qualités architecturales et architectoniques afin de permettre sa pérennité pour les générations futures comme objet du patrimoine.

Les hypothèses qui nous ont permis de construire cette recherche sont les suivantes :

- Le bâti colonial recèle une architecture riche et variée qui mérite d'être considérée comme patrimoine et par conséquent protégé et conservé à sa juste valeur.

- La mise en place d'une base de donnée architecturale portant sur la stylistique des bâtiments pourra guider les opérations de conservation du patrimoine colonial aussi varié soient-elles.

2. Démarche méthodologique

Nous rappelons que notre objectif consiste à proposer un élément savant de préservation du bâtiment colonial en Algérie en général et à Annaba en particulier, afin d'assurer sa pérennité pour les générations futures comme objet du patrimoine. Pour ce faire nous allons procéder comme suit :

Dans une première partie, nous allons approcher le concept du patrimoine, en particulier le patrimoine architectural qui est au cœur de notre recherche, préciser toutes les notions y afférentes à savoir l'évolution du patrimoine en Algérie ainsi que les textes politiques qui lui ont été consacrés. Nous aborderons également la notion de centre : centre historique et colonial, puisque les premiers bâtiments coloniaux qui font l'objet de notre travail se trouvent pour la plupart dans les anciens centres tel le cas du centre historique colonial annabi.

Nous évoquerons par la suite des études de cas similaires, relatives au patrimoine colonial et de la stratégie de sa conservation aux pays du Maghreb à savoir la Tunisie et le Maroc. Ces derniers correspondent à des contextes socio culturels proches de celui de l'Algérie. Nous finirons par une comparaison de l'état du patrimoine local dans ces pays afin de saisir leurs exemples de conservation.

Dans une seconde partie, nous procéderons à une analyse morphologique des bâtiments du tissu colonial de la ville d'Annaba. Nous nous intéresserons exclusivement aux façades et à leurs stylistiques. Le début étant celui d'identifier précisément les caractéristiques intrinsèques de cette architecture.

Le choix des bâtiments et façades et par conséquent du corpus architectural va se limiter au centre historique colonial; qui lui même sera divisé en secteurs repérables dont un seul échantillon fera l'objet de notre analyse. Ce site contient une diversité architecturale allant du néo classique, au néo mauresque, jusqu'au style appartenant au courant moderne, mais vu notre intérêt particulier aux premières constructions établies par la colonisation, le choix des bâtiments sujet de l'analyse va se limiter alors au premier secteur, c'est-à-dire les bâtiments construits entre 1830 et 1905 et imprégnés du néo classicisme. Cette « nouvelle ville » appelée ainsi à cette l'époque, dont le recul a été autorisé jusqu'au champ de manœuvre

actuel champ de Mars, son but était l'élargissement du périmètre de l'ancienne ville et la création d'une autre, toute neuve à coté de l'ancienne.

Après avoir défini notre corpus architectural de façades coloniales, nous procéderons à une décomposition selon les différents critères intrinsèques qui composent notre façade afin de comprendre la structuration du réseau fenestré. Chaque critère de segmentation sera codé au fur et à mesure de la décomposition. A la suite de notre décomposition et à l'aide des grilles codées, résultats de la codification établie au préalable selon les principes déjà cités, nous essayerons de comprendre et d'étudier cette architecture afin d'aboutir à une comparaison systématique qui va se présenter sous forme d'un tableau de codification des différents segments et sous segments résultant de notre corpus. Nous tenterons de localiser les invariants sous jacentes à la diversité de ce dernier c'est à dire les typologies, résultats de l'analyse des formes. Ces typologies vont nous aider à dresser un répertoire ou un catalogue stylistique qui constituera un outil de préservation dont le but sera de :

- Se doter d'un répertoire architectural et architectonique référentiel, reflétant les caractéristiques stylistiques intrinsèques de l'architecture coloniale néo classique.
- Ce répertoire référentiel constitue un moyen d'intervention sur ce patrimoine par des opérations bien orientées, qu'il s'agisse de réhabilitation , rénovation, requalification, ou toutes autres opérations de conservation. Mais au delà, ce repère peut aussi inspirer les architectes et urbanistes de notre ère pour des constructions contemporaines.

PARTIE 1

APPROCHE DES CONCEPTS, ETUDE DE CAS ET CHOIX DU TERRAIN

CHAPITRE I

Approche des concepts et positionnement épistémologique

INTRODUCTION

Dans cette partie, nous allons aborder les deux concepts clés qui se rapportent directement à notre thématique de recherche, à savoir le concept de « centre » et celui de « patrimoine ». Cependant avant d'aborder la notion de centre, nous allons d'abord essayer d'expliquer la question du patrimoine qui se trouve au centre de notre problématique, car on constate aisément que c'est dans les centres villes historiques que se construit le patrimoine bâti architectural. Par conséquent, nous tenterons de saisir le patrimoine du XIX^{ème} et XX^{ème} dans son évolution temporelle et historique notamment à travers les instruments juridiques en vigueur en Algérie.

1. NOTION DE PATRIMOINE

1.1- Définition et évolution du concept

Le patrimoine est un concept qui existe depuis le XII^{ème} siècle, sous sa forme latine « patrimonium », ce sens primitif qui désigne selon le dictionnaire de la langue française Littré « un bien d'héritage qui descend du père et de la mère aux enfants ». Si l'on se penche sur l'étymologie du mot patrimoine et l'on remonte jusqu'aux premières mentions écrites de son apparition dans la langue française, on le rencontre dans plusieurs textes. Il désigne alors des « biens de famille », l'ensemble des biens privés appartenant au *pater familias*. Régis Bertholon³ le définit comme tel « le patrimoine désigne à l'origine, certains biens de famille que le père transmet à ses enfants et qui sont destinés à être transmis de génération en génération ». Ce sens premier est toujours d'actualité mais ne cesse d'évoluer à travers les siècles et acquit une polyvalence notable.

Quant au vocabulaire juridique du concept, son acception assez récente date des années 1970 : « À la fin des années 1970. Il était entendu qu'en adoptant le mot patrimoine, on insistait sur la dimension collective de l'héritage: on parla progressivement de patrimoine européen, puis de patrimoine mondial pour désigner des monuments, des objets et des lieux.

³Bertholon. R, Fiche Information : « *Patrimoine-Définition La notion de patrimoine* » (Fin Patrimoine-Définition.doc) version du 23/10/07.

(...) Le mot patrimoine s'est alors vite avéré d'un usage commode: désignant les productions humaines les plus variées, il possède un caractère englobant qui permet une compréhension pluridisciplinaire; plaçant sous un même regard les beaux-arts et toutes sortes d'artefacts, il a permis d'éviter l'écueil d'une vision hiérarchisante qui se limiterait aux seuls chefs-d'œuvre de l'art. »⁴

De son côté, Françoise Choay propose une définition plus vaste et plus élargie :« Patrimoine historique: fonds destinés à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitués par l'accumulation d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé ; œuvre et chef d'œuvre, des beaux arts et des arts appliqués, travaux de tous les savoir-faire humains »⁵. Cette définition porte sur le patrimoine bâti qui ne cesse de s'élargir : On compte aujourd'hui les constructions dites mineures, vernaculaires, industrielles, ainsi que des ensembles urbains cohérents. Le mot patrimoine dans sa structure sémantique possède un double décalage, presque une double contradiction. Le même terme désigne à la fois des biens privés dont on hérite et des biens communs dont les membres d'une même entité (communauté, nation, etc.) mais comme le démontre si bien Babelon et Chastel, « Le patrimoine est plutôt une possession qu'une propriété ».

Le concept patrimoine comme nous le percevons aujourd'hui est constitué d'un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargé de significations multiples à dimension collective et transmis de génération en génération. La conscience collective réalise l'attachement qui l'unit à des ensembles aux valeurs de mémoire, légués par les générations antérieures. C'est ce qui relie des générations entre elles et qu'on identifie comme étant porteur d'une identité culturelle.

La notion de patrimoine aujourd'hui recouvre plusieurs domaines, le terme patrimoine est venu désigner la totalité des biens hérités du passé du plus lointain au plus proche :

- Soit d'ordre culturel (du tableau ou le livre paysage organisé par l'homme).
- Soit d'ordre naturel (ressource, sites ou « monument » naturels).

Cependant et au vu de notre objectif de recherche, il sera question ici seulement des biens directement liés à l'architecture et à l'urbanisme.

⁴ Leniaud. J.F, In *Encyclopedia Universalis* 1997.

⁵ Choay Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, édition le seuil, Paris, 1992, p9.

1.2- Le patrimoine urbain

Le patrimoine urbain qui comprend les tissus, prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels du XIX^{ème} siècle et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés. La notion de patrimoine urbain a été proposée pour la première fois par G. Giovannoni⁶. En France, sa reconnaissance tardive a été imposée avec difficulté par la loi Malraux sur les secteurs sauvegardés, qui fut, au premier chef, une réaction contre les rénovations massives des centres urbains entreprises à partir des années 1950, conformément à la doctrine des CIAM. Schématiquement, la reconnaissance du patrimoine urbain a été préparée et réalisée au cours de trois étapes qui se sont déroulées successivement dans trois pays différents, la Grande-Bretagne, l'Autriche et l'Italie et qu'on peut lier aux trois noms symboliques de Ruskin, Sitte et Giovannoni :

Tout d'abord, dès les années 1840, Ruskin⁷ découvre la valeur mémoriale de l'architecture domestique à laquelle il accorde le même prix qu'à l'architecture monumentale. C'est à ce titre qu'il est le premier à s'élever contre les destructions opérées, sous l'impact de la révolution industrielle dans les tissus traditionnels des villes européennes. Pour lui, la conservation de ces tissus est exigée par la piété due au travail des générations passées. Il n'admet pas la transformation de la ville européenne. Ensuite, Camilo Sitte⁸ sensible, au contraire à la nécessaire mutation des espaces traditionnels, conçoit, le premier, la ville et les quartiers anciens comme des ensembles « historiques » dont l'usage est périmé et qui, pour la vie moderne, n'ont plus d'intérêt que pour l'art et le savoir. Son étude minutieuse des tissus anciens est essentiellement motivée par l'espoir de découvrir des règles d'organisation esthétique de l'espace, transposables aux créations de l'urbanisme contemporain. L'objectif propre de Sitte n'était pas la préservation des espaces traditionnels. Cependant, ses analyses sont à l'origine d'une conservation muséale des villes historiques que traduit en partie la notion de « ville d'art et d'histoire ».

Enfin, Giovannoni assimile, en les dépassants, les deux démarches opposées de Ruskin et de Sitte. Dès 1913, dans un article qui anticipe son livre majeur de 1931, il substitue au concept d'architecture domestique celui, plus général, d'architecture mineure, fait de la ville historique un monument en soi, irréductible à la somme de ses parties, et surtout élabore une théorie qui réintroduit les tissus anciens dans la vie contemporaine en les intégrant dans les

⁶ Giovannoni Gustavo (1843-1903), architecte et historien établi en Italie.

⁷ Ruskin John (1819-1900), homme de lettre anglais, et Professeur des beaux arts à Oxford.

⁸ Sitte Camilo (1843-1903), architecte et historien autrichien, auteur de *plan des villes*.

plans directeurs d'urbanisme et en les réservant à des usages adaptés à leur morphologie spécifique. Giovannoni a également développé une méthode de curetage (*diradamento*) des ensembles anciens et il est à l'origine de la loi italienne du 29 Juin 1939 sur les ensembles historiques. Le patrimoine urbain se résume donc à la zone urbaine (un ensemble urbain fait de bâti et d'espace ouvert, de monument, d'îlot et de voies de communications ; etc.....).

1.3- Le patrimoine architectural

Il concerne tout site, monument ou ensemble historique possédant une valeur historique, culturelle, artistique particulièrement forte. Il constitue le symbole éminent d'une culture et d'une civilisation. Le patrimoine architectural comprend aussi :

➤ *Les monuments*

Ce sont toutes les créations isolées ou groupées, qui portent un témoignage d'une civilisation particulière et qui forme un tout avec son environnement pour ses critères esthétiques et aussi sa signification culturelle et fonctionnelle.

Ils définissent également « le patrimoine monumentale » qui appelle une attention et un traitement qui préserve sa valeur historique, « le monument assure, rassure, tranquillise en conjurant l'être du temps.... Son rapport avec le temps vécu et avec la mémoire, autrement dit, sa fonction philosophique constituée de l'essence du monument.»⁹

➤ *Les ensembles historiques*

Ce sont tous les groupements de construction constituant une agglomération qui, par son homogénéité, comme par son unité architecturale et esthétique, présente par elle-même un intérêt historique, archéologique ou artistique.

Le concept d'ensemble historique s'est imposé à partir du monument ou ce monument historique a cessé d'être dissocié de son contexte.

Donc, Homogénéité, valeur d'ensemble, cohérence de style, une même époque, cohérence dans les formes, les proportions, les matériaux, ensemble harmonieux et non disparate qui forment une unité¹⁰.

Aujourd'hui cette notion s'applique à des entités spatiales très diverses allant de l'îlot, du secteur ou du quartier urbain jusqu'à la ville entière.

⁹ Choay Françoise, *L'allégorie du patrimoine*, édition le seuil, Paris, 1992, p15.

¹⁰ Bailly.G.H, *Le patrimoine architectural*, édition delta Vevey (GH), 1975.

➤ *Les sites*

Espace suffisamment caractéristique et homogène pour faire l'objet d'une délimitation topographique, remarquable par leur intérêt historique, archéologique, scientifique social et technique.

1.4- Le patrimoine du XIX^{ème} et XX^{ème} en Algérie

Les concepts de patrimoine et de monument historique « ont été définis et mis en œuvre par l'occident dès le XIX^{ème} et le XX^{ème} siècle et ont été transposés un peu partout dans le monde ». En Algérie, la notion de patrimoine est un héritage de la colonisation française. Il convient de s'interroger sur le sens qu'elle revêt dans le contexte algérien d'aujourd'hui. Durant les débuts de la colonisation, la seule préoccupation du colonialisme français était la conquête et l'appropriation de ce nouveau territoire, cela a induit à de profondes transformations que les structures des villes algériennes ont subies. Les destructions et les mutilations de ce qui existait, constituera l'outil pour la réalisation de son objectif primordial et purement militaire afin de permettre l'établissement et la sécurisation des troupes militaires et des colons.¹¹

Les premières années du XIX^{ème} siècle, dans un contexte patrimonial, le colonialisme français va, avant toute chose, se soucier de la prise en charge des sites et des monuments historiques de la période romaine, pour la promotion des valeurs classiques véhiculées par l'architecture romaine puis ceux relatifs aux autres époques. « Fort logiquement, la prise de conscience d'un patrimoine commun qui va au-delà de la période musulmane rattache plus encore la métropole et l'Afrique du Nord. ».¹² Dès 1840, les missions scientifiques vont introduire en Algérie une conception du patrimoine architectural et des méthodes de mise en valeur et de conservation. Jusqu'en 1842, Amable Ravoisié, pionner des explorations scientifiques de l'Algérie va, avec ses descriptions et son répertoire, construire les bases d'une identification et d'une mise en valeur des monuments de l'Algérie.

Si l'architecture locale n'a pas suscité d'intérêt dans un premier temps, Napoléon III apporte les arguments politiques en faveur d'une mise en valeur de la culture locale dès 1860. Ses recommandations pour une ouverture aux arts et à l'architecture du pays vont permettre de

¹¹ Picard Aleth, *Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962)* ; Revue du monde musulman et de la Méditerranée Année 1994, Volume 73 Numéro 73-74 , p 121.

¹² Ruel Anne, l'archéologie : *La passerelle invisible : du patrimoine à l'identité*, dans Jean Jack Jordi (dir), Alger 1860-1939 : le modèle ambigu du triomphe colonial, paris Ed, autrement, série mémoires, 55, 1999, pp125-137.

poser les jalons d'une approche patrimoniale de l'architecture et des monuments de l'Algérie. Plus tard, en 1872, Edmond Duthoit, avec son étude sur *la conservation des monuments arabes*, va jouer un rôle prépondérant dans la construction d'un savoir sur les monuments de l'Algérie. Il crée ainsi un cadre privilégié pour la reconnaissance et l'identification des monuments, fondé principalement sur un transfert de conception et de méthode en matière de conservation. En 1880, il sera nommé architecte en chef des monuments historiques, inaugurant ainsi l'une des premières structures du patrimoine en Algérie et les premières expériences de restauration. En 1887, la loi relative à la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique est promulguée. Elle va ainsi asseoir les bases juridiques de l'action du service des monuments historiques de l'Algérie. La première liste officielle des monuments historiques est établie cette même année et comptera sept monuments. La seconde, dressée en 1900, rassemblera un total record de 84 monuments classés¹³. Avec la loi de 1930, Les notions de patrimoine et monuments sont étendues aux ensembles naturels. Outre les considérations historiques, les dimensions scientifiques, légendaires et pittoresques fondent pour la première fois la définition des valeurs patrimoniales.

La loi de septembre 1941 apporte quant à elle les éléments de réglementation des fouilles archéologiques. En février 1943, la loi instituant les « abords de 500 mètres » autour des monuments classés et inscrits, est promulguée, introduisant ainsi une valorisation du monument dans sa relation à son environnement. Indissociable de la législation patrimoniale en vigueur en métropole, c'est donc sur une perception moderne et occidentale du patrimoine et du monument historique que sont fondées la législation et les pratiques de protection du patrimoine en Algérie. Au lendemain de l'indépendance, l'Etat algérien préoccupé par les tâches urgentes de reconstruction, conserve le cadre législatif et administratif hérité de la présence française en Algérie. Ce n'est qu'en 1967 que seront promulgués les premiers textes juridiques définissant la politique en matière de protection et de mise en valeur des monuments et des sites historiques.

¹³ Abry Alexandre et Carabelli Roméo, *Reconnaitre et protéger l'architecture récente en méditerranée*, édition Maisonneuve et Larose, Paris, pp 150-151.

1.5- Les instruments et la pratique de gestion et de la protection du patrimoine

Il est utile de rappeler que l'Algérie a accédé à l'indépendance en 1962 après 132 années d'occupation. L'arsenal légal (lois, décrets, arrêtés et circulaires) établi par la France, à cette époque, servira de source d'inspiration aux textes législatifs de l'Algérie indépendante. D'une façon générale, le « Gouvernement Général de l'Algérie », autorité politique suprême en Algérie sous l'occupation, administrait le patrimoine culturel à travers la Direction de l'Intérieur et des Beaux arts.

- **Le cadre législatif**

- La loi 62-157 du 31 décembre 1962 a permis de reconduire la législation française applicable aux monuments historiques dans ses dispositions non contraires à la souveraineté nationale.
- L'ordonnance 67-281, du 20 décembre 1967, relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels qui d'une façon générale a découlé des textes législatifs « légués » par l'occupant est le premier texte législatif ayant donné un cadre légal général à la question du patrimoine culturel telle que la notion de (patrimoine restrictive) était entendue à l'époque¹⁴.

Ce texte fixe notamment la réglementation concernant, les fouilles, les sites et monuments historiques mobiliers et immobiliers ainsi que ceux naturels. Il fixe des critères, des degrés et une procédure de classements ainsi que les organismes habilités en ce sens. Cette ordonnance définit les sanctions des différentes formes d'aliénation du patrimoine et établit très succinctement une idée des rapports de propriété privée et publique. Elle a été la référence en matière de gestion du patrimoine culturel en Algérie jusqu'à 1998, année de promulgation .

- La loi n° 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel. La présente loi a pour objet de définir le patrimoine culturel de la Nation, d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur et de fixer les conditions de leur mise en œuvre. L'élément clé de cette loi reste l'apparition de la notion de « biens culturels » composés de¹⁵ :

¹⁴ Aribi Rafik, *La législation du patrimoine culturel en Algérie*, Unimed Cultural Heritage II, école polytechnique d'architecture et d'urbanisme, Alger, 2008.

¹⁵ Loi n°98-04 du 20 Safar correspondant au 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel, Journal Officiel De La République Algérienne n°44, article 3, 8.

- Biens culturels immobiliers qui comprennent (les monuments historiques, les sites archéologiques; les ensembles urbains ou ruraux).
- Biens culturels mobiliers, incluant les mêmes éléments et en définissant de nouveaux, d'une façon précise, par rapport à l'ordonnance 67-281.
- Et, innovation majeure, Biens culturels immatériels.

Il y a eu notamment création des "secteurs sauvegardés" en plus de l'inscription sur l'inventaire supplémentaire et le classement, comme mesure de protection spécifique des biens culturels immobiliers. Aussi et d'une façon très brève, la loi a formulé de nouveaux entendements concernant le droit public et privé, fixé un nouveau cadre aux recherches.

1.6- Conclusion

D'une manière générale nous retenons que le concept patrimoine comme nous le percevons aujourd'hui est constitué d'un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargé de significations multiples à dimension collective, et transmis de génération en génération. La conscience collective réalise l'attachement qui l'unit à des ensembles aux valeurs de mémoire, légués par les générations antérieures .C'est ce qui relie des générations entre elles et qu'on identifie comme étant porteur d'une identité culturelle.

Nous retenons aussi que la notion de patrimoine aujourd'hui ne s'arrête pas au monument historique mais étend son aire d'intervention à l'échelle urbaine qui se résume à la zone urbaine ; un ensemble urbain fait de bâti et d'espace ouvert, de monument, d'ilot et de voies de communications ; etc. Par conséquent c'est dans les anciens centres urbains qu'on trouve que la notion de patrimoine prend une valeur inestimable d'où notre intérêt à cette notion et aux différents types qu'elle engendre.

2. LE CONCEPT DE CENTRE

Après avoir défini la notion de patrimoine, nous revenons dès lors à celle qui est l'essence même de cette dernière à savoir le centre ville. Pour commencer, nous essayons d'abord de cerner cette notion à travers différents chercheurs et spécialistes du domaine de l'architecture et de l'urbanisme. Ensuite, nous verrons les différentes typologies de centre qui sont directement liées à notre thématique de recherche.

2.1- Définition du concept

Dans le contexte des villes contemporaines, parler de centre est devenu complexe ; mais toutefois tenter de cerner ce concept pourrait être un outil théorique pertinent pour notre problématique de recherche.

Retenons, dans un premier temps les définitions les plus simplifiées données par le dictionnaire le Robert (2000), qui accorde au concept du centre quelques définitions dont deux d'entre elles peuvent être retenues pour l'urbanisme. La première le définit comme étant, le point central doué de propriétés actives et dynamiques. Et la seconde par le point de convergence ou de rayonnement, où diverses activités sont concentrées. Autre définition proposée par Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement Par F.Choay et P.Merlin, qui donne une définition plus approfondie au centre: « le centre n'est pas un point, mais un lieu dont l'étendue et l'importance relative varient suivant certaines conditions. Le centre possède des caractéristiques qui le distinguent généralement de la périphérie et l'oppose à elle. Ces caractéristiques peuvent être visuelles et fonctionnelles ou encore visuelles et morphologiques. Elles sont aussi variables dans le temps suivant l'évolution économique, technique et parfois même selon les conditions politiques »¹⁶.

Le centre a été également sujet à de multiples tentatives de définition données par des auteurs de disciplines diverses (architectes, urbanistes, géographes ; etc.). De ce fait, plusieurs définitions en découlent. Selon Bertrand. MJ¹⁷, le centre est : « un espace particulier (...), le point de convergence des principaux flux migratoires où se regroupent les fonctions de direction au plus haut niveau tant pour les activités publiques, politiques et administratives que pour les entreprises privées ». Beaujeu-Garnier. J et Chabot.G¹⁸, le définissent comme étant : « le nœud de la ville, le carrefour des grands axes, la zone de la plus intense activité tertiaire urbaine, celle où sont cumulés les bâtiments administratifs, bancaires, grands établissements commerciaux, certains édifices de la vie publique, religieuse et culturelle ». Toutefois, la définition proposée par Reynaud¹⁹ «le centre, c'est essentiellement là où les choses se passent, le nœud de toutes les relations », ceci, indépendamment de l'échelon

¹⁶Choay Françoise, Pierre Merlin, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, imprimerie des presses universitaires de France, mars 1988.

¹⁷ Bertrand MJ., *pratique de la ville*, édition Masson, collection géographie, 1990.

¹⁸ Beaujeu- Garnier. J et Chabot. G, *traité de géographie urbaine*, édition Masson, paris ,1963.

¹⁹ Reynaud R., « Centre et périphérie » in : Bailly A., Ferras R., Pumain D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Economica, Paris, 1992.

considéré ; ainsi, il est possible de parler de centre de quartier, de centre-ville, de centre de pays, pour autant qu'une « concentration » d'éléments, de facteurs ou de valeurs soit présente.

En outre, le centre peut varier considérablement selon les individus (ou groupes) : limites, caractéristiques, éléments de référence, se modifient en fonction des points de vue et des représentations, les analyses à partir des cartes mentales ayant largement mis en exergue ces divergences. Le centre peut ainsi être abordé à travers les notions de concentration et de densité (populations et activités). Au niveau fonctionnel, le centre-ville regroupe en effet un ensemble de services et de commerces (indépendants des usages quotidiens), d'équipements de loisirs et de culture. Par ailleurs, le centre représente le lieu du pouvoir, qu'il soit financier ou économique : s'y trouvent regroupés les directions de services étatiques, les sièges sociaux d'entreprises ou de sociétés.

Le centre urbain peut être considéré comme le point de jonction entre sacré et profane, le lieu de transition entre divers niveaux de réalité. Cette importance du centre a incité certains auteurs à le considérer en tant qu'essence même de la ville, dimension constitutive de l'urbain : lieu de simultanéité, de rassemblement, de rencontre d'éléments à la fois réels (activités, individus, objets) et virtuels (concentration des mémoires et des temporalités). Enfin, au niveau *symbolique*, le centre permet de véhiculer la mémoire collective, mémoire qui s'incarne dans des éléments patrimoniaux particuliers : bâtiments ou espaces publics, tracé et noms de rues, etc. ; cet espace central n'est ; par conséquent, pas figé, mais s'est façonné au cours du temps.

2.2- Les différents types de Centre

Avec l'évolution de la ville et de la vie urbaine, les centres ont tendance à revêtir plusieurs types, et la ville elle-même peut aujourd'hui inclure plus d'un centre, où chacun ayant ses propres caractéristiques et ses fonctions dominantes. De cette large typologie des centres, « Selon une première approche fondée sur l'expérience et les descriptions monographiques, trois types de centres peuvent être distingués : le centre historique, le centre topologique, le centre des affaires. »²⁰, ainsi que le centre de type colonial par rapport aux villes anciennement colonisées. Nous avons tenté de définir les plus importants d'entre eux, et par ailleurs ceux qui peuvent être relatifs au thème traité, à savoir le centre ville historique et le centre colonial qui se définissent comme suit :

²⁰ Choay Françoise, Merlin Pierre, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, imprimerie des presses universitaires de France, mars 1988.

2.2.1- Le centre historique : Noyau primitif d'une ville

Il correspond généralement à l'espace urbain originel d'une ville ancienne à caractère évolutif qui, avec l'étalement de son tissu, le centre lui offre toujours l'occasion de rappeler les conditions d'établissement de son site urbain. Dans certains cas, le centre historique d'une ville peut être réduit à quelques monuments symboliques. La délimitation spatiale du centre historique est aisée dans le cas des villes ayant peu évoluées ou, dont le développement moderne est périphérique et souvent d'un aspect urbanistique, morphologique et architectural différents. Les centres historiques sont souvent reconnaissable par leur architecture, l'ancienneté de leurs bâtiments, la structure de leur voirie et de leur parcellaire qui posent par ailleurs à l'urbanisme actuel des problèmes de patrimoine architectural et de conservation.

2.2.2- Le centre de type colonial : Résultante de l'Urbanisme colonial

Moins courant que les autres types de centre qui ont été évoqués, les tentatives de définition pour le centre colonial sont de ce fait, moins abondantes car son existence demeure limitée à certaines villes de pays ayant subies la colonisation à une période de leur histoire, telles que les villes des pays du Maghreb ou les villes de certains pays de l'Amérique latine. La plupart de ces centres sont des anciennes agglomérations coloniales de genèse, ou des centres de populations coloniales dont la création a été faite dans le but de répondre aux besoins de cette population. Ils sont devenus aujourd'hui des centres pour des villes plus ou moins importantes. Créés sur des sites vierges, non loin du tissu originel (s'il en existait), ces espaces sont les œuvres de la conquête coloniale, comme les décrit M. Cote²¹, en évoquant les centres coloniaux en Algérie. Ils correspondent à des anciens villages créés par le pouvoir colonial afin d'abriter la population coloniale.

Le village était généralement entouré de terres agricoles attribuées aux colons gratuitement ou à faible redevance pour encourager leur installation. De multiples villages de ce genre ont été créés en Algérie, particulièrement dans les régions à importante exploitation agricole. Ces villages sont très typés. « Les villages aux rues orthogonales, aux maisons basses, aux toits rouges, églises, kiosques à musique,... le village est souvent dominé par le clocher qui forme un symbole culturel. Les premiers furent créés en 1832 ». La majorité de ces villages sont devenus les centres actuels pour beaucoup de villes. « 475 villages de colonisation bâtis de la sorte au cours de presque un siècle, constituent l'ossature du réseau actuel de centres agglomérés dans les compagnes, ... conçus au départ pour abriter les seuls colons, ils ont

²¹ Cote Marc, *L'Algérie, ou espace retourné*, édition Media – plus, Algérie ,1993.

progressivement attiré les Algériens,..., un certain nombre sont aujourd'hui des villes ». A l'intérieur de ces villes, c'est l'ancien noyau correspondant à l'ancien périmètre du village colonial qui remplit le rôle de centre-ville.

Ces centres-villes sont ainsi l'une des empreintes de l'urbanisme colonial sur les tissus urbains de beaucoup de villes, ils sont faciles à distinguer par leur tracé et leur morphologie propre. Ils sont dans leur majorité, d'un tracé orthogonal (en damier) avec des parcelles assez uniformes. « Tout est placé sous le signe de l'uniforme et de l'alignement : construites selon les normes imposées en des emplacements imposés, les maisons se disposent, tirées au cordeau, le long de larges rues qui dessinent le plan d'un castrum romain... Au centre, la place, avec la triade caractéristique des villages français, écoles, mairie, monument aux morts »²², telles sont les caractéristiques de ces tissus urbains créés par le génie militaire en Algérie. A cette description, Malverti rajoute : « Les centres-villes coloniaux sont avant tout des villes militaires, (...) Le service du génie militaire se préoccupe en priorité de loger les troupes, par la suite, le quartier civil est tracé »²³.

Ce sont ces quartiers qui constituaient autrefois, les lieux de vie de la population civile coloniale, devenus aujourd'hui des centres-villes d'où ils tirent l'appellation de « centres-villes coloniaux », qui forment dans des pays comme l'Algérie l'un des types apparents de centres particulièrement dans les petites et les moyennes villes, et où, des transformations considérables ont marqué leur évolution. « Les centres coloniaux en Algérie sont de création ex-nihilo. Conçus pour les populations européennes, ils développent une logique spatiale propre avec un texture urbanistique et architecturale bien spécifique,...toutes les extensions postérieures ont gravité autour de ces centres qui se présentent en tant que tels aujourd'hui... mais ils ont connu avec l'indépendance des mutations sociales importantes »²⁴.

CONCLUSION

A travers les différentes définitions de la notion de centre et après avoir fait la distinction entre les diverses approches, nous retenons que :

Le centre est le nœud, le carrefour des grands axes, celui où sont cumulés les bâtiments à différents usages, certains édifices de la vie publique, religieuse et culturelle. Ce dernier n'est

²²Bourdieu Pierre et Sayad Abdelmalek, *Le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Minuit, 1964 (rééd. 1996).

²³ Malverti Xavier, *les villes coloniales fondées en 1830 et 1880 en Algérie*, édition Aleith Picard.

²⁴ Mefoued B., « Réappropriation d'un centre ville colonial, cas de l'intra-muros de Sétif », septembre 1998.

pas figé, mais il s'est façonné au cours du temps. Le centre ville, possède des caractéristiques morphologiques qui le distinguent généralement au reste de la ville et à la périphérie, ces caractéristiques s'incarnent à travers des objets patrimoniaux qui sont porteurs de cette mémoire collective, tels que les bâtiments publics qui se trouvent au cœur de notre recherche. Les centres villes historiques sont souvent reconnaissable par leurs architecture et l'ancienneté de leurs bâtiments d'où notre association (centre, patrimoine).

Le centre ville colonial qui est la caractéristique fondamentale de toutes les villes algériennes anciennement colonisées, et de ce fait de notre cas d'étude, qui se trouve être le centre ville de Annaba, car c'est à l'intérieur de nos villes que l'ancien noyau correspond à l'ancien périmètre de la ville coloniale qui remplit le rôle de centre ville actuellement. Les centre villes coloniaux sont ainsi l'une des conséquences de l'urbanisme colonial sur les tissus urbains de plusieurs villes, ils sont distingués facilement par leurs tracé et par leurs morphologie et surtout par les éléments architectoniques qui composent leurs façades, chose qu'on va essayer d'analyser à travers la méthodologie développée à travers cette recherche

CHAPITRE II

Analyse comparative du patrimoine bâti colonial aux pays du Maghreb : Etude de cas.

INTRODUCTION

Ce chapitre constitue pour nous, un véritable observatoire des réalités du patrimoine du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle au Maghreb, de la manière d'intervenir sur ce patrimoine; pour cela nous avons pris comme exemples d'études les trois pays nord maghrébins à savoir la Tunisie, le Maroc et l'Algérie dont les contextes économiques, et socio culturelles sont pratiquement identiques. Dans un premiers temps, nous allons commencer par la présentation de chaque cas d'étude, de la capitale du pays concerné, car les capitales des villes sont les plus représentatives de leurs situations quelles soit d'ordre économique, administratif, culturel ou bien patrimonial. Nous tracerons également un aperçu historique de leurs évolutions à travers les siècles et les civilisations.

Dans un deuxième temps, nous allons extraire dans chaque une de ces capitales, les ex-nouveaux centres urbains coloniaux qui sont le résultat d'un protectorat ou d'une colonisation, appelés à cette époque « les nouvelles villes » qui constituent notre patrimoine récent, ainsi que les périodes, les conditions et les principes de réalisation de ces dernières. Nous citerons dans chaque cas également, les institutions et organismes qui veillent et se chargent de la sauvegarde de ce patrimoine ainsi que différentes actions entamées par la société civile. Ensuite, ce qui constitue le plus important point dans cette analyse, c'est de survoler la réalité du patrimoine du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, à travers l'étude de quelques monuments inscrits sur la liste de classement de ces pays du point de vue historique, stylistique, architectural et urbain ainsi que leurs valeurs patrimoniales. Nous finirons cette analyse par une comparaison de ces trois cas, en exposant les atouts et les inconvénients de chaque pays, les moyens et les outils qui permettent d'intervenir pour la sauvegarde de ce dernier, ainsi que les enjeux et les perspectives de l'avenir de ce patrimoine au Maghreb.

1. LE PATRIMOINE EN TUNISIE

La Tunisie carrefour des civilisations est par excellence un territoire où s'exprime l'influence des métissages culturels. Chaque civilisation qui s'y est installée l'a marqué par ses traditions

ses idéologies dominantes, ses modes de vie, bref sa culture. ; Mais elle a aussi intégré des référents culturels appartenant aux civilisations qui l'ont précédée.

1.1- Présentation de la ville de Tunis

En 1800, Tunis était une ville méditerranéenne, certains observateurs de l'époque estiment sa population entre 100 000 et 150 000 habitants. Aujourd'hui, la région urbanisée du grand Tunis dépasse le million et demi d'habitants. Du point de vue de son tissu urbain, Tunis est une ville récente, qui s'est développée à partir d'un noyau historique fragile dans lequel la plupart des bâtiments importants, des monuments à usage religieux pour l'essentiel, remontent au VIII^{ème} et IX^{ème} siècle de l'ère chrétienne. La grande majorité des maisons et des bâtiments publics, des quartiers centraux appartiennent cependant à la période entre 1800 à 1950.

A Tunis, comme ailleurs en méditerranée, les innovations technologiques du XIX^{ème} siècle ont permis la création de paysages urbains qui correspondaient à de nouveaux besoins socio-économiques. La construction d'une maison ne fut plus l'affaire d'un maître maçon travaillant en collaboration avec le futur habitant ; elle devient le domaine d'expertise technique et esthétique d'une profession émergente, celle de l'architecte.

De nouvelles formes d'habitations (l'appartement de la villa familiale) firent leurs apparitions. Tunis vit surgir des gares, un port, des garages, des immeubles de bureaux, des cafés, des hôtels, des théâtres et des cinémas. Les changements qui avaient commencé au début du XIX^{ème} siècle se sont amplifiés au fil des décennies.

Le résultat est qu'aujourd'hui, les quartiers centraux constituent un riche catalogue de constructions de la période allant de 1800 à 1950. Dans le cadre urbain si riche en forme et styles architecturaux, les courants reliant les bâtiments officiels de style « beaux-arts » à ceux du style arabisant, le passage de l'influence de l'art nouveau vers l'austérité du mouvement moderne reste à étudier. La recherche sur le patrimoine bâti tunisois postérieur à 1800 demeure insuffisante et l'étude des modalités selon laquelle des considérations sur le style se relient aux opportunités techniques et au contexte social, n'en est qu'à ses débuts. Néanmoins, une nouvelle appréciation des qualités des quartiers historiques est la bienvenue à l'heure où se développe à grands pas un environnement urbain diffus de logements de faible densité, de zones industrielles et de centres commerciaux ; le tout dépendant de la voiture, en

matière de transport ; la ville a connu une évolution depuis le protectorat, car déjà en 1914 la ville possédait un réseau de tramways à traction électrique²⁵. (Voir Photo n°1).

Les procédures de conservation de l'héritage urbain sont complexes et impliquent la collaboration et la bonne volonté de nombreux acteurs. La ville de Tunis paraît de plus en plus consciente du besoin de protéger son patrimoine bâti du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, un patrimoine qu'elle partage avec de nombreuses villes méditerranéennes.

1.1.1- La ville de Tunis au début du XIX^{ème} siècle

Sous le règne de Hammouda Pacha (1782-1817), la régence de Tunis ou « Iyalet Tounis » est traitée de partenaire commercial égal par la puissance européenne. En 1870, la Tunisie se trouve gérée par une commission financière mixte composée des représentants de la France, de l'Italie et de la grande Bretagne. En 1881 un protectorat français, statut qu'elle gardera jusqu'à l'indépendance en 1956. Le paysage urbain de la ville avait déjà connu un certain nombre de changements significatifs depuis les années 1770. La croissance démographique fit qu'Ali II autorisa la construction de nouveaux quartiers en dehors de la muraille.

Au début des années 1800, des sites de la ville font l'objet de deux aménagements d'une taille insolite : la restructuration de Dar El Bey sur les hauteurs de la casbah, devenue aujourd'hui le palais du gouvernement et la réalisation au quartier d'EL Halfaouine, un ensemble urbain comprenant une mosquée, une zaouïa, un souk, un hammam, et un palais ouvert sur la grande place. Un ensemble traditionnel bien typique des villes arabo islamiques mais restructurées, qui sera planté et organisé à l'européenne, au milieu du XIX^{ème} siècle sous une forte influence Italienne. Quelques décennies plus tard l'élite demeure, sur le plan architectural, ouverte aux nouvelles tendances, des palais furent édifiés avec des facteurs néoclassiques. L'année 1860 fut particulièrement intéressante pour la Medina car certaines demeures ont subi des travaux d'embellissement à « l'Italienne » : Dar Lasrém notamment, et qu'un autre ministre réformateur, le général Keireddine construit un palais du goût italien. Avec sa façade symétrique de deux avant corps dont il ne reste qu'un seul. Les consuls étrangers et une classe marchande d'origine italienne s'installaient confortablement sur la lisière de la médina, du côté de Bab Bhar ou « la porte de la mer ».

²⁵ Zoubir Mouhli et Justin McGuinne ; *Tunis 1800-1950 portrait architectural et urbain*, association de sauvegarde de la médina de Tunis, 2004, pp 9-10.

Ainsi, dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, Tunis évolue sans subir des changements radicaux, ce n'est qui pas le cas de l'Algérie. Il s'agit, cependant d'une période de transition : ajoutés au quartier de France qui se développait à l'intérieur de la muraille, de nouveaux palais construits pour les Beys et les hauts dignitaires, indiquent l'imminence d'importants bouleversements aussi bien dans le tissu urbain que dans l'ordre social.

1.1.2 - La nouvelle ville coloniale de Tunis

Tunis au début du XIX^{ème} siècle ne se différait guère de la cité qui existait à l'époque des beys Mouradites de la fin du XVII^{ème} siècle cependant dans l'Europe post napolitaine, les villes connaissaient de fortes mutations. Les décennies du milieu du XIX^{ème} siècle représentent une période de pleine expansion sur le pourtour de la méditerranéen. En France ce sont les travaux du préfet Haussmann sur le réaménagement de Paris ; le nouveau modèle d'urbanisme était suivi ailleurs dans de nombreux centres urbains. La nécessité de réguler et structurer l'expansion urbaine des agglomérations s'imposa afin de réduire les épidémies et faciliter le commerce et tous les déplacements.

Dans le cas de la ville de Tunis, après la proclamation du protectorat français en 1881, une forme urbaine importée « le plan en damier » pris sa place à coté de la Medina produisant une transformation radicale dans le caractère de la ville. Une nouvelle ville planifiée selon de nouvelles normes d'art est aujourd'hui connu sous le nom Bab Bhar, littéralement « la porte de la mer »²⁶. Dans l'emplacement de cette ville neuve plusieurs facteurs limitaient les possibilités de sa localisation. Au sud, au nord et à l'ouest la ville était ceinturée de fortins, d'oliviers et de cimetières. A l'est juste à l'extérieur de Bab Bhar se trouvaient des terrains constructibles créés suite à la démolition de certaines murailles.

C'est donc à l'est de la Medina que fut implanté le nouveau quartier doté de toutes les infrastructures nécessaires, au tout début du XX^{ème} siècle les constructions avaient si rapidement avancées sur l'artère principale de la ville basse, structuré selon un strict plan orthogonal, entourée de bâtiments au style néo classique. Cette avenue fût alors appelée « l'avenue de la Marine » ou souvent surnommée les « champs Elysée de Tunis » décrite comme un prolongement des boulevards parisiens.

²⁶ Zoubir Mouhli et Justin McGuinne ; *Tunis 1800-1950 portrait architectural et urbain*, association de sauvegarde de la médina de Tunis, Tunis, 2004, pp 21-23.

Entre la fin du XIX^{ème} siècle et la seconde partie du XX^{ème} siècle, la production architecturale en Tunisie a connu une très belle époque, celle de la diversité, des influences croisées, des métissages, les plus importants styles qui ont marqué la ville. Il s'agit en premier du style éclectique qui a été prédominant, entre 1881 et 1900, puis celui néobaroque, inventé entre 1900 et 1920, on pourra citer comme exemple de ce style l'ex tribunal de Tunis.

Après ces deux styles, la capitale a vu naître le style «Art déco» qui a été le cachet architectural préféré entre 1925 et 1940, le théâtre municipal de Tunis qu'on verra par la suite est le meilleur exemple pour illustrer ce style. Parallèlement à cela, il y a eu aussi l'apparition d'une autre typologie architecturale du genre «new-moresque» et qui a intégré le patrimoine architectural tunisien entre 1900 et 1930. Mais, le style moderniste n'a fait son apparition qu'entre 1943 et 1947. Il a été surtout dominant dans les nouveaux bâtiments européens de Tunis. Il y a lieu de rappeler que les typologies architecturales «néobaroques» et «Art et déco» ont été les plus prédominants dans le style européenisé sous la colonisation à Tunis. Tous ces styles architecturaux que la Tunisie et plus précisément, que la capitale a connu, représentent un patrimoine architectural et urbain récent irremplaçable. Ce dernier a traversé le siècle ; mérite toute notre attention, qu'il puise dans le vocabulaire du classicisme, de l'éclectisme, de l'art-déco, de l'arabisation ou du style moderne, il a su refléter magnifiquement le temps et l'espace.

1.2 Hiérarchisation des organismes et des institutions de la sauvegarde du patrimoine à Tunis

La Tunisie est considérée parmi les pays qui ont su préserver leurs patrimoines culturels bâtis (architecturaux et urbains), d'où l'intérêt de notre recherche portée aux institutions qui ont permis la sauvegarde du patrimoine. Plusieurs institutions ont vu le jour pour la conservation de ce patrimoine, cet intérêt a tout d'abord commencé par la volonté de conservation des Medina ou vieilles villes puis, s'est étalé au patrimoine récent du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle. Parmi ces institutions, quatre s'occupent explicitement et exclusivement du patrimoine bâti ancien, de la protection à l'intervention. Leurs histoires, leurs moyens et actions, leurs champs d'activités sont très différenciés et l'on pourrait qualifier leurs pratiques tantôt de culturalistes, tantôt de progressistes. Il s'agit de²⁷ :

²⁷ Abry Alexandre et Carabelli Romeo, *Reconnaitre et protéger l'architecture récente en méditerranée*, édition Maisonneuve et Larose, Paris, 2005, pp 172-177.

1.2.1- L'institut national du patrimoine (INP)

L'INP, est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de la culture, il est de création récente puisque créé par le décret 93-1609 du 26 Juillet 1993, mais qui est en fait l'héritier d'une longue histoire. Il s'est en effet substitué à l'institut national d'art et d'archéologie (INAA), créé en 1957, dont il a repris le personnel ; le dit institut ayant lui-même succédé à la Direction des antiquités et des arts instituée par le protectorat français en 1886, avec les mêmes missions scientifiques (fouilles archéologiques et publications de leur résultats).

L'Institut nationale du patrimoine représente à l'évidence l'acteur « Monuments historiques » de référence, mais l'ampleur des tâches auxquelles il doit faire face l'a empêché jusqu'ici de cadrer précisément le champ patrimonial des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Il a assuré la restauration et le réaménagement du palais des rêves, qui abrite le conseil constitutionnel et vient d'être chargé de la restauration des décors intérieurs du palais de justice de Tunis de l'architecte Jean-Emile Resplandy.

1.2.2- L'agence de mise en valeur du patrimoine et de promotion culturelle (AMVPPC)

C'est un établissement public à caractère non administratif (statut quasi identique à celui d'un établissement public à caractère industriel et commercial), également sous la tutelle du ministère de la culture, a été créé en 1988 sous le nom de l'agence nationale de mise en valeur et d'exploitation du patrimoine archéologique et historique (loi 88 -11 du 25 Février 1988). Ses missions de réalisation et de gestion de programme de mise en valeur du patrimoine, de promotion du tourisme culturel, de soutien aux institutions et industries culturelles ont été étendues à la promotion culturelle en 1997 (loi 97-16 du 3 mars 1997).

L'AMVPPC, créée pour utiliser la manne des droits d'entrée des touristes dans les sites et les musées, a aménagé un musée régional à Mahdia derrière la façade restaurée de l'ancienne municipalité, bâtiment colonial du début du XX^{ème} siècle, ce qui constitue un exemple apprécié de « récupération » de l'ancien.

1.2.3- L'association de sauvegarde de la médina de Tunis (ASM)

L'ASM est l'organisme le plus important en Tunisie, créée en 1967 à l'initiative de l'autorité municipale, lorsqu'une petite partie de l'opinion a pris soudain conscience des dangers que courrait la médina, psychologiquement dévalorisée, menacée de défiguration et de disparition

physique. Cette association comprend une quinzaine d'architectes spécialistes de la médina, une quarantaine d'administratifs et une centaine d'ouvriers spécialisés, et exercent divers métiers, d'associés, de consultants, de bureaux d'études, d'entreprise et de formateur, avec ses divers partenaires- administrations publiques tunisiennes et organismes internationaux ,sans oublier son rôle d'assistance technique aux personnes privées.

Le bureau de l'association, présidé par le président du Conseil municipal de Tunis, est constitué de membres représentants. L'ASM s'est dotée, grâce à une subvention de l'Etat pour parvenir à l'objectif fixé de promouvoir matériellement et moralement la médina. Cet atelier s'est attaché à étudier le cadre bâti et l'ordre urbain d'une part, et les facteurs humains et sociaux (démographiques et économiques) d'autre part. Ces études, soutenues par l'Unesco de 1970 à 1974 dans le cadre d'un projet financé par le PNUD (programme des Nations Unies pour le Développement) de « sauvegarde et mise en valeur de la médina de Tunis en vue du développement » ont permis de disposer d'une base de données inestimable, de connaître et de comprendre l'organisation urbaine telle qu'elle était à l'origine et telle qu'elle est devenue. Elles ont assuré la notoriété de l'ASM en Tunisie et à l'étranger et ont légitimé en quelque sorte le partage des rôles à Tunis, à l'époque, entre l'INAA, institution nationale scientifique tournée vers l'antiquité et la recherche archéologique et l'ASM, institution locale pragmatique dévouée au patrimoine urbain traditionnel et à ses problèmes de pérennisation.

L'ASM possède un statut d'association qui lui a permis de s'adapter aisément à toutes les problématiques concernant l'état du patrimoine Tunisien. Née d'un souci culturaliste de sauvegarde des médinas, elle a intégré les valeurs progressistes économiques et sociales de ceux qui étaient concernés par le réaménagement des médinas et, même au-delà, des centres-villes anciens. L'efficacité de cette association se manifeste aussi dans la création que l'on retrouve par exemple dans la création du fonds de solidarité national qui a permis de financer multiples et diverses actions d'amélioration des conditions de vie des populations défavorisées, là où les mécanismes institutionnels ne fonctionnaient pas.

L'ASM compte aujourd'hui de nombreux travaux sur le patrimoine du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, parmi eux on trouve la restauration l'ex-tribunal administratif en 2000, bâtiment de style néo-classique, mais aussi la restitution de la tête de façade du théâtre « Rossini Palace » grâce à des sources documentaires « veilles cartes postales » et, en 2003-2004, elle a restitué les décors intérieurs du théâtre municipal de Tunis de style Art nouveau.

1.2.4- L'agence de réhabilitation et de rénovation urbaine (ARRU)

Établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle du ministère de l'équipement et de l'habitat, a été créé par la loi 81-69 DU 1^{er} Août 1981. Sa mission principale, définie par la loi et par le décret organisant son fonctionnement (décret 81-1876 du 30 décembre 1981), consiste à assurer, pour le compte des communes, les missions de délégation de maîtrise d'ouvrage et des opérations urbaines de réhabilitation et de rénovation. Le seul projet combinant réhabilitation et rénovation urbaine, réalisé par l'ARRU a été le projet « Hafsia » (1981-1990), sur la commune de Tunis, dans une zone dégradée de la médina, dont l'identification et l'étude ont été menées par l'ASM.

1.3- La réalité du patrimoine du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle au en Tunisie

Dans les pays du Maghreb, les formes architecturales et urbaines héritées des XIX^{ème} XX^{ème} siècles, en particulier au cours de la période 1850-1950, représentent actuellement une part significative, et souvent essentielle du paysage urbain des villes. Son étude, sa reconnaissance en tant que composante du patrimoine, sa protection et sa mise en valeur sont largement entamées en Europe. En revanche, dans le reste des pays de la méditerranée, et malgré sa reconnaissance en tant qu'héritage partagé, ce patrimoine demeure, pour la plupart du temps, largement ignoré.

Néanmoins, dans ces pays, et en particulier la Tunisie, on assiste durant ces dernières années à la mise en place de législations de protection du patrimoine qui sont des signes de l'intérêt changeant, vis-à-vis de cet héritage. C'est dans ce contexte, que depuis une dizaine d'années, la législation Tunisienne a adopté une série de mesures pour la protection du patrimoine naturel et culturel. Parmi ses actions d'interventions nous nous intéressons aux cas des bâtiments qui ont bénéficié d'une procédure de classement, et par conséquent à des opérations ponctuelles de réhabilitation ; nous nous intéresserons aussi à un grand projet qui a changé l'image de la ville de Tunis, il s'agit de l'opération d'embellissement de l'avenue Habib Bourguiba connue pour être une artère clef du centre ville tunisois.

1.3.1- L'embellissement de l'avenue Habib Bourguiba

C'est le projet de réhabilitation le plus important réalisé à Tunis, l'axe Habib Bourguiba, ou ex avenue de la Marine est un centre ville du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle d'origine coloniale juxtaposé à la médina et qui représente aujourd'hui l'hyper centre de la capitale. Conçu comme une opération pilote pour l'hyper centre de la capitale, ce projet englobait un

périmètre regroupant, la place de l'indépendance, l'avenue de France, la place de la victoire et la place du 7 novembre 1987. Il s'agissait au départ d'une opération de rénovation totale. En effet, le projet visait la création d'une nouvelle image de l'avenue et ce à travers l'aménagement d'un profil de voie différent, dans des proportions autres qui touchent aussi bien aux éléments physiques du site qu'à son image dans la mémoire collective. Cependant pour des raisons sociales, une nouvelle variante sera exécutée sous forme d'une opération d'embellissement touchant à peine le tracé existant et se limitant à une réhabilitation des façades²⁸. Il est à rappeler qu'en 1997, l'ASM a élaboré un projet de réhabilitation de l'avenue Bourguiba en menant une opération d'inventaire, de sauvegarde et de réhabilitation du parc immobilier, mais le projet ne verra le jour qu'en 1999, date à laquelle le conseil municipal a décidé de réaménager et d'entamer la rénovation complète de cette avenue car les problèmes dus à la circulation engendraient un sérieux étouffement du centre ville historique.

Outre les préoccupations esthétiques et politiques comme l'amélioration de l'image de l'hyper centre et la promotion de la ville de Tunis en tant que Capitale méditerranéenne, on se retrouve avec des préoccupations d'ordre patrimonial et économique. Le premier objectif étant l'arrêt du déclin de l'axe central de la ville en valorisant toutes ses composantes (bâti, pavage, mobilier urbain), en second lieu le développement de son animation en définissant des espaces cohérents fonctionnant avec l'environnement bâti et végétal (trottoirs, terrasses etc.) ainsi que la restitution de sa vocation de promenade, de lieu de rencontre, de lieu d'échange et d'espace fédérateur de la ville (accès, dessertes, stationnements etc.).

Cet aménagement a offert l'avantage de maintenir la morphologie initiale de l'avenue ainsi que ses fonctions. L'action d'aménagement a touché trois parties de l'avenue : l'allée centrale, les trois places, ainsi que l'avenue de France. Les actions principales du projet étaient : un nouveau revêtement au sol, harmonisation du nouveau mobilier urbain, installation des lampadaires, des bancs publics etc.). Ainsi que la rénovation et la réhabilitation des façades sur les deux rives sujettes de notre analyse²⁹.

²⁸ Béjaoui Faika; « Rapport écrit du projet de l'embellissement de l'hyper centre de Tunis », association de sauvegarde de la médina de Tunis, Janvier 2005.

²⁹ Ammar Samia, Architecte Doctorante, « Tunis : Embellissement de l'hyper centre de Tunis : l'avenue Habib Bourguiba », Faculté des arts et des humanités de Manouba, dans Séminaire international de Réhabilitation et requalification du patrimoine bâti : Expériences, Outils et Démarches. Regards croisés, 02-03,04 juin 2008.

➤ **Le revêtement au sol et les plantations**

Le revêtement du sol est de granit gris et rose et sur les trottoirs latéraux une bande est intégrée dans le dessin du calpinage indiquant la limite des terrasses de café. Une légère pente a été effectuée au milieu du terre-plein central permettant l'évacuation des eaux pluviales à travers des grilles placées le long de l'avenue. Quant aux plantations, les concepteurs ont conservé le ficus comme arbre d'alignement de l'allée centrale en réduisant le nombre de rangées. Ceci a permis de meilleures fluidités et l'aération de l'allée. Les trois places publiques qui ponctuent l'axe sont, désormais plantés par du gazon et par des compositions florales posées autour et au milieu des places.

➤ **L'éclairage et le mobilier urbain**

Le nouvel aménagement s'est caractérisé par un sol plus dégagé d'où une redistribution de l'éclairage adapté aux différents espaces de circulation. Le premier objectif est une meilleure illumination des places et des points fonctionnels, le second, c'est de mettre en valeur les points les plus marquants de l'avenue, le dernier point c'est d'assurer l'épanouissement nocturne de la ville.

➤ **Le traitement des façades**

Du point de vue architectural, l'avenue est constituée d'un mélange de style que de nombreux architectes, qualifient d'éclectique. Elle allie le style classique au style moderne avec une harmonie qui révèle le respect de la réglementation. Afin de compléter l'aménagement urbain de l'espace public, un traitement des façades a été programmé, orientant les propriétaires vers des points d'interventions : enseigne, devanture, terrasse, sauvegarde de l'immeuble. Un cahier des charges a été réalisé par la municipalité et l'ASM, il prévoit la préparation d'un dossier de permis de bâtir qui doit être déposé auprès de la municipalité. Une commission spéciale d'embellissement étudie les dossiers et donne son avis. Tout dossier déposé doit comporter une esquisse à l'échelle relatant les matériaux, les couleurs, les différents détails de menuiseries, les dimensions des auvents, le système de fixation, les dimensionnements des enseignes, le système de ventilation et tout autre document pouvant décrire les interventions envisagées.

L'intervention sur le bâti, s'est limitée à la réhabilitation des façades de l'avenue. L'action de rénovation a intéressé le rez-de-chaussée des immeubles de l'avenue. Comme cet immeuble de rapport qui se situe dans l'avenue et qui bénéficie d'une grande valeur esthétique.

1.3.2- La réhabilitation du Théâtre municipal de Tunis

Ce théâtre a été conçu par l'architecte Jean Emile Resplandy³⁰ en 1902, situé sur l'avenue Habib Bourguiba, il a fait l'objet de quelques travaux de modifications en 1911 et 1916, tout en respectant la richesse et la diversité des matériaux choisis par Resplandy. Monument de style éclectique, connu par une grande loggia sur la façade principale où se trouve un haut relief « artiste Belloc » représentant le dieu Apollon- Phébus dans son char encadré par les muses du drame de la poésie, ce qui donne à ce bâtiment un caractère esthétique très original dont la classification au rang de monument historique national se fera en 1992³¹,



Photo n° 5: Le Théâtre municipal de Tunis,
Source : Auteur 2009.

Ce qui caractérise ce bâtiment aussi, c'est que sa restauration, contrairement aux bâtiments situés dans l'avenue Bourguiba, ne concerne pas seulement la réhabilitation de la façade mais aussi l'intérieur du bâtiment comme la peinture intérieure. Il se trouve parmi les édifices classés comme monument historique par l'ASM à Tunis.

1.3.3- La réhabilitation du Théâtre Italien (Rossini Palace)

Le projet de l'embellissement de l'avenue Bourguiba ne demeure pas le seul, il touche tous les centres villes anciens européens de la Tunisie, essentiellement les façades des bâtiments et

³⁰ Jean-Emile Resplandy. Né à Perpignan en 1866, après des études à l'École des Beaux-arts de Paris, il s'installa à Tunis à partir de 1894. Architecte principal à la Direction des Travaux Publics de 1894 à 1900, il continua à exercer, par la suite, comme architecte privé. Il a été le concepteur de plusieurs édifices de ce qui s'appelait à l'époque Ville neuve ou quartier européen de la ville de Tunis.

³¹ Béjaoui Faika; « Rapport écrit du projet de l'embellissement de l'hyper centre de Tunis », association de sauvegarde de la médina de Tunis ; Janvier 2005.

non les bâtiments dans leurs globalités. Ces façades sont scrupuleusement restituées dans leurs états d'origine couleur comprise. Dans ce cadre de travaux d'office l'ex-Politeama Rossini, aujourd'hui le cinéma palace qui se situe à l'angle de l'avenue Bourguiba et de la rue Ibn Khaldoun, né dans la même année que le théâtre municipal. Œuvre de l'architecte Baron³², il a perdu depuis les années cinquante le couronnement majestueux de la partie centrale de sa façade principale, a été restauré par l'ASM en 2002. La restauration de ce théâtre construit au début du XX^{ème} siècle s'est intéressée spécialement à la façade et a consisté essentiellement à la reconstitution du couronnement haut de cinq mètres ainsi que la reprise à l'identique des moulures et des médaillons et ce à partir des doucement d'archives.



Photo n° 9 : Le Théâtre italien aujourd'hui.
Source : Auteur 2009.

1.3.4- La réhabilitation de l'ancien Tribunal administratif de la rue de Rome

Ce monument s'élève face à l'église grecque orthodoxe, il est de style beaux arts à l'esthétique imprégnée du classicisme et de l'antiquité gréco-romaine à travers le jeu des balustrades, des statues sur les façades et des escaliers monumentaux. Son architecture renforce le caractère institutionnel du quartier, marqué par la présence entre autres du contrôle général des impôts. Son auteur, le maître de l'éclectisme, l'architecte Auguste Peters, connu pour son immeuble Designi au 114, rue de Yougoslavie. On retrouve la prédominance de l'élément décoratif et les grands effets scénographiques dans l'ancien tribunal administratif. La grande porte en fer forgé massif est surmontée d'un superbe balcon à huit colonnes en

³² Baron Paul-Auguste-Jean, architecte ingénieur né le 23 mars 1856 à Lyon, ayant vécu à Tunis depuis 1890.

marbre à moitié cannelé. La ferronnerie du bâtiment est très élaborée. Des combles formés par une charpente en bois coiffent l'étage.

L'édifice a été conçu en 1907 pour abriter une succursale de la banque d'Algérie. Les traces de cette première fonction sont d'ailleurs attestées par les initiales A et B gravées en plâtre dans un caractère fantaisiste sur les moulures des chapiteaux du grand hall central, lui-même couvert de vitraux de style rocaille. La banque devint ensuite siège du FLN algérien puis la maison du parti au pouvoir, enfin le tribunal administratif. Elle a été restaurée par l'ASM et classée monument historique en 2001³³.



Photo n° 10: L'ex tribunal administratif de Tunis, restauré par l'ASM en 1999.

Source : Tunis 1800-1950, Zoubir Mouhli et Justin McGuinness.

1.4- Conclusion

Nous avons fait références à quelques édifices, monuments parmi les plus représentatifs du XIX^{ème} et XX^{ème} en Tunisie, dont les deux théâtres cités plus haut, faisant partie des quatre monuments qui ont fait l'objet d'un même projet de restauration effectué par l'ASM. Celui de l'embellissement de l'avenue Bourguiba. Quant aux deux autres, il s'agit de deux immeubles d'habitations construits durant la même année (1902), Sis respectivement au 58 et 48 de l'avenue Habib Bourguiba. On se rend compte que l'embellissement de l'axe le plus prestigieux de Tunis, que Giudice lui attribue le nom de « Champs-Élysées d'Afrique du

³³ Zoubir Mouhli et Justin McGuinness ; *Tunis 1800-1950 portrait architectural et urbain*, association de sauvegarde de la médina de Tunis, Tunis, 2004, pp 78-79.

nord », a participé à la promotion du cadre bâti et architectural du XX^{ème} siècle. On pense que son réaménagement a créé une nouvelle image et une nouvelle dynamique du centre ville. Pour certain, l'avenue a retrouvé sa dénomination ancienne « promenade de la Marine ». C'est une requalification historique et symbolique plus qu'économique ou sociale.

Mais ils ne demeurent pas les seuls, d'autres bâtiments à intérêt architectural sont classés et par conséquent protégés, car c'est pour la première fois que des façades d'immeuble sont protégées par décret comme l'exemple vivant du « Rossini Palace » qu'on vient de voir plus haut à qui on a restitué la tête de la façade. La place du patrimoine en Tunisie comme nous l'avons constaté à travers les institutions et les événements, est entrain d'émerger progressivement en continuité avec la revalorisation physique et psychologique de la Medina de Tunis depuis la fin des années 1960 par l'association de sauvegarde de la Medina de Tunis « ASM ». Cette émergence a été catalysée par plusieurs événements qui ont subitement mis en évidence les risques de perte de certains édifices ancrés dans la mémoire des collectivités, ce qui constitue un cheminement classique de la patrimonialisation. De ce fait, on assiste à des interventions sur ce patrimoine récent du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle effectuées par l'ASM, ou par d'autres organismes de la conservation du patrimoine en Tunisie. Pour la restitution de certains monuments ou édifices historiques qui sont guidés sur la base de sources documentaires telles que d'anciennes cartes postales ou anciennes photographies. Mais qu'en est-il des monuments qui n'ont pas gardé des traces à travers les décennies ? Cela montre l'importance de notre objectif de recherche qui consiste à cataloguer ce type d'architecture du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle et plus précisément l'architecture néoclassique, d'où la nécessité d'un outil qui va guider ce type d'opération et par conséquent élargir l'éventail des interventions, en cas d'insuffisance ou même d'absence de repère documentaire historique.

2. LE PATRIMOINE AU MAROC

Le Maroc est le dernier en date des pays du Maghreb à avoir été placé sous régime du protectorat français. Ce pays va être utilisé comme terrain d'essai, pour de nouvelles pratiques urbaines au service de la domination coloniale. La période du Protectorat (1912 – 1956) a laissé une empreinte profonde d'un point de vue architectural sur de nombreuses villes du Maroc, sur Casablanca bien sûr, que les autorités françaises dès cette époque se sont efforcées de développer pour en faire la grande ville économique que l'on connaît maintenant, mais aussi sur d'autres et notamment sur Rabat. Les villes marocaines, comme beaucoup de villes

nord africaines, sont composées d'une partie indigène (médina) et d'une partie européanisée (ville nouvelle développée à partir de 1912 sous l'autorité du protectorat français).

2.1- Présentation de la ville de Rabat

Résident général et chef de l'armée, Hubert Lyautey décide, dès le début du protectorat de la république française au Maroc en 1912, le transfert de la capitale du pays de Fès à Rabat. Sa création de part et d'autre de Rabat, d'un port moderne à Casablanca et au nord, d'une ville nouvelle qui portera son nom jusqu'à l'indépendance, port Lyautey (Kenitra). Ces options engendrent un brusque déplacement du centre de gravité du pays des deux grandes capitales régionales de l'intérieur, Fès et Marrakech, vers le littoral atlantique.

Par ailleurs, Hubert Lyautey fait venir au Maroc des urbanistes et autres spécialistes tels que les juristes pour concevoir l'aménagement des agglomérations européennes et impose le respect des règles auxquelles ils devaient travailler en étroite collaboration pour donner forme, en même temps que l'élaboration des plans, à une réglementation pour la composition de ces nouveaux ensembles urbains. Cette tâche est confiée à Guillaume de Tarde, directeur des affaires civiles, qui met au point une législation nettement en avance sur les législations analogues en Europe. Parmi les urbanistes qu'Hubert Lyautey engagea pour sa mission, Henri Prost lauréat du concours international d'aménagement de l'ancienne enceinte fortifiée d'Anvers en 1910, en tant que chargé de la direction des services d'Architecture et d'urbanisme du protectorat, il se voit confier la conception et l'aménagement de dix villes nouvelles, dont celle de Rabat. Arrivé au Maroc en 1914, il y resta plus de dix ans en tant qu'urbaniste officiel de Lyautey.

Ainsi cette époque est également marquée par la mise en place d'une administration spécialisée, dotée d'une législation propre et spécifiquement chargée de la conception et de la réalisation des agglomérations nouvelles. Du point de vue qui nous intéresse, nous limiterons à l'exemple de Rabat, considérée comme une des plus grandes réussites de Prost, l'étude des significations de cette nouvelle tendance de l'urbanisme colonial.

2.1.1- Evolution de la ville de Rabat

Au moment de sa fondation par la dynastie almohade au XII^{ème} siècle, la ville de Rabat a été dotée d'une magnifique enceinte percée de portes monumentales et enserrant une superficie d'environ quatre cents hectares (400Ha). A l'intérieur de cette aire urbanisée, face à la citadelle qui s'élève à pique sur l'océan atlantique et surplombe l'estuaire du Bou Regreg dont

elle commande l'entrée, s'étend une mosquée inachevée, dominée par un minaret colossal, la tour Hassan. Au XIV^{ème} siècle, le site allait s'enrichir de quelques vestiges, mais ce n'est qu'au XVII^{ème} siècle, avec l'arrivée des andalous, musulmans réfugiés d'Espagne, que la médina, sur une superficie d'une centaine d'hectares, allait connaître la configuration spatiale qu'elle devait conserver dans ses grandes lignes, jusqu'au protectorat français³⁴.

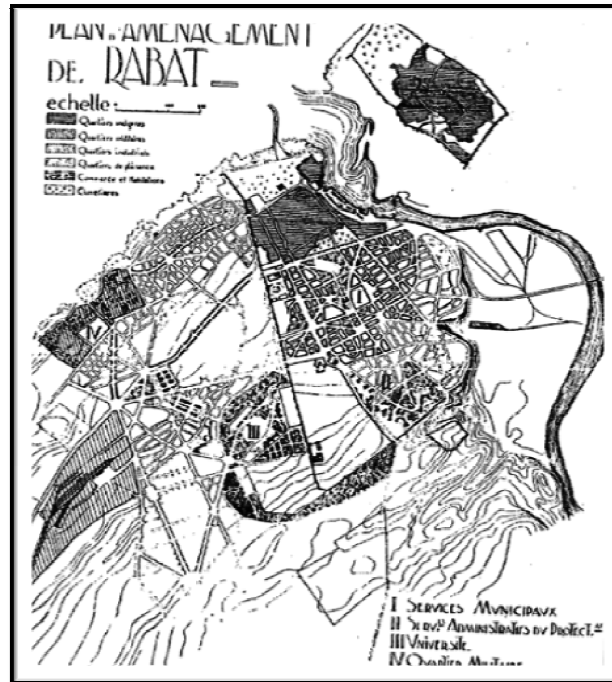
2.1.2- La nouvelle ville coloniale de Rabat

« Rabat ville nouvelle, siège de la résidence générale, est un des plus beaux sujets pouvant tenter un architecte »³⁵. Cette ville nouvelle est réalisée à proximité immédiate des remparts, (qui ont fait à cette époque l'objet de mesures de protection de la part des autorités françaises). Cernant ainsi la médina, la ville nouvelle est subdivisée en zones distinctes. Cette pratique de zoning dans le plan d'aménagement, une innovation à l'époque, fait que la cité musulmane apparaît comme une zone homogène autonome parmi d'autre.

L'ossature générale de la nouvelle agglomération est basée sur deux mouvements perpendiculaires de circulation, est ouest et nord sud Ce second courant de circulation correspond à d'anciennes pistes et artères de la médina dans la ville européenne. (Voir carte n°2). Cette ville moderne bâtie contre la médina, de telle sorte qu'elle offrait dès lors un visage duel. L'avenue Mohammed V en est la principale artère. Elle est bordée de bâtiments administratifs, du Parlement, de la gare, la Banque du Maroc, la Poste, l'hôtel Balima et se rétrécit à proximité de la médina. On trouve alors à ses abords l'ancienne cour d'appel, le théâtre « La Renaissance », et de nombreux immeubles aux façades art déco. Sur le boulevard Hassan II, à proximité de Bab al Had, s'élève une série d'immeubles de grande qualité. Dans le centre ville, on peut admirer la cathédrale Saint Pierre, place Piétri, et l'ancien évêché où loge à présent l'Institut français. Le quartier compte encore le parc du Triangle de vue aménagé sous le protectorat, ainsi que de nombreux hôtels et immeubles de rapport.

³⁴Site internet : www.international.icomos.org : Architecture métisse et patrimoine, l'urbanisme colonial français au Maroc, Mars 2009.

³⁵ Prost Henri, *le développement de l'urbanisme dans le protectorat du Maroc*, dans « l'urbanisme au colonies et dans les pays tropicaux, communications et rapports du congrès international de 1931 », édition Dalayance, Paris, 1932, p65.



Carte n° 2: Plan d'aménagement de Rabat établi par Henri Prost
 Source internet: www.international.icomos.org architecture
 métissage et patrimoine

Rabat, capitale politique et administrative dès le Protectorat, compte plusieurs **lieux de pouvoir** réservés à l'exercice de l'autorité : la Nouvelle Résidence, palais situé au milieu de vastes jardins et demeures, **des bâtiments à vocation administrative** telle que les ministères, offices, (centrale, de la Résidence), trésorerie. Sur la corniche se disséminent plusieurs bâtiments militaires, comme l'hôpital militaire Marie Feuillet (quartier Océan), les abris des camps Garnier et Sartiges. Elle compte dans ses murs aussi plusieurs édifices culturels : chrétiens (cathédrale Saint Pierre, église saint Jean, église saint François, temple protestant rue Allal Ben Abdallah, église russe orthodoxe place Bab Tamesna) ou musulmans, lors de la construction de grands ensembles au caractère néo-traditionnel (Diour ejjamaa ; cité Ecochard)...

Cela nécessitait la préservation de la beauté d'un site et la conservation, dans le cadre harmonieux de nombreux monuments de valeur et des vestiges du passé. « Ayant déterminé les endroits où le panorama est le plus impressionnant et le plus caractéristique, Prost décide qu'en ces points, le premier plan s'inscrivait dans le champ du regard seraient aménagés en jardins et c'est ainsi que furent respectées les magnifiques perspectives : de la tour de Hassan sur l'estuaire du Bou Regreg ; de la résidence sur Rabat et Rabat salé ; de la plate forme de

l'aguédal sur l'enceinte des vieux murs ». ³⁶ Plus, peut être, que parmi les autres villes nouvelles qu'il a conçues, la composition d'ensemble de Rabat témoigne de manière éloquente d'une tentative de créer une harmonie particulière entre deux entités urbaines.

2.2- Hiérarchisation des organismes et des institutions de la sauvegarde du patrimoine au Maroc

2.2.1- Les administrations

Aujourd'hui, plusieurs institutions publiques et privées participent à la protection du patrimoine culturel ; pourtant, c'est au ministère de la culture qu'est confié cette mission qu'il assure par le biais de la direction du patrimoine culturel. Par contre, ce sont les agences urbaines qui jouent un rôle important dans la reconnaissance du patrimoine récent au Maroc ³⁷, parmi ces institutions :

2.2.1.1- Le ministère de la culture

Au moment de la création de la direction du patrimoine culturel, en 1985, deux divisions la constituaient : celle des Monuments historiques et des sites et celle de l'Archéologie. En 1988, une troisième division lui fut rattachée, celle de l'inventaire du patrimoine culturel. En 1994, le renforcement et la réorganisation de la direction du patrimoine culturel se traduisirent par la création d'une nouvelle division et une répartition des tâches plus efficaces. Désormais, la direction du patrimoine culturel a pour mission « de protéger, de conserver, de restaurer, d'entretenir et de faire connaître le patrimoine architectural, archéologique et ethnographique ainsi que les différentes richesses artistiques nationales » ³⁸. Elle est organisée à l'échelle nationale et en fonction de ses principaux champs d'intervention, en quatre divisions qui englobent chacune des services administratifs et de gestion. A l'échelle régionale, elle s'appuie sur des structures techniques spécialisées comme les centres d'études et de recherche, les inspections des monuments historiques, les conservations des sites et les musées.

2.2.1.2- Les services centraux

³⁶Site internet : www.international.icomos.org : *Architecture métisse et patrimoine, L'urbanisme colonial français au Maroc*. Mars 2009.

³⁷ Abry Alexandre et Carabelli Roméo ; *Reconnaître et protéger l'architecture récente en méditerranée*, édition Maisonneuve et Larose, Paris, 2005, pp201-210.

³⁸ Article 6, décret 2-94-222 du 13 hijra 1414(24 mai 1994) fixant les attributions et l'organisation du ministère des affaires culturelles ; BO 4277 du 19 octobre 1994, p521.

Les services centraux de la direction du patrimoine culturel sont composés de quatre divisions dont il est intéressant de rappeler ici les principaux domaines de compétence. Le rôle de la division de la gestion des monuments historiques et des sites consiste à coordonner l'action des inspections et des conservations tant au niveau des programmes annuels de restauration et de préservation qu'au niveau de la réhabilitation et du classement des monuments et des sites. Cette division est dotée d'un service chargé de la mise en valeur, de la réhabilitation et du classement des monuments historiques. De son côté, la division des études et des interventions techniques est le pivot de la politique opérationnelle de l'action de la direction du patrimoine en matière de restauration et de préservation des monuments et des sites.

Elle est appuyée par la division de l'inventaire général du patrimoine, qui a été créée avec le concours du programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et qui s'occupe de recenser, d'étudier et de faire connaître les richesses du patrimoine national mobilier, immobilier et immatériel. Son principal objet consiste, par le biais du service de l'inventaire général et des enquêtes, à inventorier les biens culturels mobiliers et immobiliers, matériels et immatériels qui font partie du patrimoine artistique, ethnographique et culturel et, en particulier, de tenir trois fichiers centraux : monuments et sites, musées et collections, arts nationaux. A ce jour, cette division a établi trois fichiers d'inventaire dont le plus important est celui du patrimoine immobilier qui regroupe près de 15 000 monuments et sites dans toutes les régions marocaines.

Enfin, le service des us et coutumes a été créé suite au constat selon lequel une grande partie de la culture marocaine, qui est d'origine orale ou gestuelle et qui demeure encore vivante dans les contes, la poésie, la transmission des savoirs artistiques, vestimentaires, culinaires, etc.... doit être préservée. La division des musées assure, quant à elle, la gestion et la coordination des activités des musées relevant du ministère de la culture. Elle veille à sauvegarder et faire connaître le patrimoine mobilier et artistique du Maroc par le biais du service de fonctionnement et des acquisitions des collections qui est chargé de la gestion financière et administrative des musées et galeries d'art. De plus, elle veille à l'application de la loi sur l'exploitation des objets d'art et des antiquités dont elle contrôle l'exportation.

2.2.1.3- Les services régionaux

En parallèle avec les services centraux, la direction du patrimoine culturel assure son action au plan régional et local par l'intermédiaire de services extérieurs spécialisés qui mènent à la

fois des actions administratives et des actions de terrain visant à la collecte d'informations, d'études techniques et d'interventions de sauvegarde. La première inspection des monuments historiques a été créée en 1935. Elle couvrait alors la ville de Rabat et la région du centre. Aujourd'hui, neuf inspections, concentrées dans les principales villes, couvrent près de la moitié du territoire : Casablanca, Fès, Marrakech, Mekhnès, Rabat, Safi, Tanger, Taroudant et Tétouan. Chaque inspection a pour principale tâche de procéder à des travaux de restauration et d'entretien sur les monuments historiques, d'assurer la surveillance des immeubles classés, mais aussi de contrôler et de veiller à la conservation des médinas protégées.

Ces dernières années, les travaux de restauration des monuments ont été réalisés par des entreprises extérieures dans le cadre d'appels d'offres publics, ce qui pose la question de la qualification des entreprises pour leur permettre de participer à ces appels d'offres « patrimoine », classification qui n'existe pas actuellement au Maroc. Quinze musées constituent la chaîne des musées confiés au ministère de la culture. Il s'agit de trois musées archéologiques, neuf musées ethnographiques et trois musées spécialisés. Ils sont localisés dans les grandes villes et la plupart d'entre eux, créés entre 1920 et 1930, sont installés dans les Monuments historiques. Les plus représentatifs de la période des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, par leur architecture ou leur organisations, sont les suivants : le musée des Oudaia à Rabat, le musée archéologique à Rabat, le musée Dar Batha à Fés, le musée Dar Jamai à Mekhnès, le musée de la Kasbah à Tanger, le musée Dar Si Said à Marrakech, le musée d'art contemporain à Tanger et le musée Sidi Mohammed Ben Abdellah à Essaouira. La Direction du patrimoine gère et administre directement les sites archéologiques classés de Volubilis (région de Mekhnès), de Lixus (région de Larache), du Chellah (Rabat) et le parc archéologique de Casablanca.

2.2.1.4- Les organes du ministère de l'Habitat

➤ *Au niveau national*

A côté du ministère de la culture, le ministère de l'habitat joue un rôle technique important dans le domaine de la protection du patrimoine puisqu'il est chargé de l'élaboration et du respect des documents d'urbanisme qu'il contribue à mettre en place. A ce propos, nous avons pu remarquer que les dispositions prises dans les plans d'aménagement peuvent modifier les servitudes et qu'elles sont prioritaires par rapport aux normes de protection. La direction de l'urbanisme, située à Rabat, est l'organe technique du ministère pour tout ce qui concerne

l'urbanisme. La direction de l'architecture, située elle aussi à Rabat, en dépit de ses prérogatives imprécises, intervient comme maître d'ouvrage pour des études architecturales préalables à l'élaboration de documents d'urbanisme pour certaines zones et intervient dans les concours d'architecture ou dans la réalisation des grands projets.

➤ *Au niveau régional*

Au niveau régional, les agences urbaines interviennent dans l'instruction des dossiers de permis de construire et dans la réalisation des documents d'urbanisme. Ces documents peuvent être réalisés soit en interne pour des petites localités, soit en externe par un cabinet privé. Dans ce cas, les agences urbaines jouent le rôle soit de maître d'ouvrage, soit de conseiller technique pour la collectivité territoriale alors maître d'ouvrage.

2.2.2- Les associations et les individus, la société civile

Au Maroc, on peut remarquer une société civile dynamique, qui s'est développée dans plusieurs domaines, et en particulier dans celui de la protection de patrimoine bâti du XX^{ème} siècle. En effet, c'est l'activisme de l'association entre professionnels et individus qui a permis une première prise de conscience, qui peut être jugée tardive, mais qui n'en est pas moins réelle. Si des démolitions tragiques d'édifices importants dans les années 1980 pouvaient se faire en toute impunité, c'est en l'absence d'une mobilisation culturelle car, à cette époque, l'architecture du XX^{ème} siècle n'était pas encore considérée comme appartenant au patrimoine du Maroc. Au cours des années 1990, une relative ouverture politique et une nouvelle conscience de la valeur de cet héritage au sein de certains groupes « pionniers » ont créé le contexte favorable à l'émergence de mouvement de protection.

De son côté, le comité marocain de l'ICOMOS, créé en 1997, œuvre par l'intermédiaire de rencontres ou de visites, à faire connaître le patrimoine bâti ancien plus que tout autre. Le ministère de la culture a eu, jusqu'à récemment, une attitude plutôt passive face à l'intérêt montant envers l'architecture des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. L'intérêt du secteur public pour ce type de patrimoine est plutôt l'affaire des agences urbaines. C'est le cas de celles de Kenitra ou de Rabat qui ont réalisé des inventaires sur leurs territoires respectifs des bâtiments récents représentatifs.

2.3- La réalité du patrimoine du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle au Maroc

D'une manière générale, seul un nombre très limité de bâtiments de la période coloniale sont protégés, ce qui procède d'une non-prise en compte de cet héritage. Cependant, une accélération de la protection est à signaler. En effet, sur cinquante édifices datant des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles inscrits ou classés aujourd'hui, seulement quatre monuments classés se trouvent dans la ville de Rabat dont deux d'entre eux sont des jardins (voir annexe 2). L'autre particularité c'est que quarante bâtiments inscrits, sont pour la seule ville de Casablanca, ce qui est lié à l'activité intense de la capitale économique durant ces dernières années sur la question du patrimoine. Par ailleurs les édifices des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles classés dans la ville de Rabat, au nombre de deux sont : Le cinéma royale et l'école Guessous qui se présentent comme suit :

2.3.1- Le cinéma royal : Situé dans la nouvelle ville de Rabat classé sous le décret 2.00.453 du 08/06/2000 BO du 26/06/2000.



Photo n°11: Le cinéma royal de Rabat,
Source internet: [Www. jyroc.files.wordpress.com/2009/01/cinemasrabat](http://www.jyroc.files.wordpress.com/2009/01/cinemasrabat)

Le Cinéma Royal, dont le style est éclectique, offre au public le cadre d'un bâtiment art déco somptueux, des années 30, dont la décoration n'a pas changé. On peut lire à droite du

bâtiment une inscription lacunaire livrant les noms des architectes : Laforgue et De Mazières. Les arrondies de ses deux façades se rejoignent comme une proue de navire.

2.3.2- L'école Guessous classée par le décret 2.04.906 du 10/12/2004 BO 5276 du 23/12/2004.

Mais la ville de Rabat ne demeure pas seule, il s'agit notamment du pont situé sur l'Oued N'ja entre Meknès et Fès, qui a été classé dès 1924, d'une école à Azrou, d'un jardin à Sidi Bouknadél et bien beaucoup d'autre dans tout la Maroc. Par contre, la quasi totalité des bâtiments des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles au Maroc inscrits sur la liste du patrimoine national sont situés à Casablanca et le premier d'entre eux fut :

2.3.3- L'immeuble Bessouneau dit « Hôtel Lincoln »

Situé sur le boulevard Mohammed V, une des principales artères de la ville nouvelle de Casablanca et les rues Ibn Batouta et Abdelkrim, l'immeuble Bessouneau, d'une superficie de 2474 m², est une propriété privée.



Photo n° 12: La façade de l'ex hôtel Lincoln,
Source internet : www.maroc-hebdo.press.ma/.../ph_798/hotel.jpg.

Créé au début des années 20, l'immeuble a été conçu par l'architecte Bride sur un style néo-mauresque. Il est construit d'un seul tenant décomposé en cinq ensembles dont quatre en rez-de-chaussée en sous sol plus trois étages, le cinquième corps comprend cinq étages et forme un important pavillon central. Le traitement des façades témoigne d'un souci d'adaptation et

de collaboration entre le style moderne et certaines formes traditionnelles. Le résultat est une composition d'une rare harmonie malgré les dégradations diverses qu'a subi l'édifice. Les façades de l'édifice ont été inscrites en 2000, des années de lutte, entre les associations qui œuvraient pour la préservation du bâtiment et les propriétaires qui souhaitaient la démolition, mais ce bâtiment prestigieux reste actuellement dans le statut d'inscription en attendant un classement. En dehors de la protection législative, il existe d'autres moyens de conserver les édifices du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle par l'action qu'elle soit publique ou privée, ces actions se présentent comme suit :

➤ ***Les actions de protection consciente***

Des bâtiments de la période récente sont conservés par l'action publique, qui prend l'initiative de s'installer dans un environnement « Art Déco », l'exemple des délégations de la culture ou des monuments historiques de Larache, d'Essaouira et de Marrakech qui sont toutes installées dans des bâtiments des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en témoignent. Ce type d'installation permet de réaliser des interventions ponctuelles de sauvegarde, par l'entretien régulier, mais ce phénomène n'est pas systématique. D'autres actions publiques sont réalisées par des « groupements d'intérêt ». L'opération d'entretien concerté des façades du centre ville Tétouan menée par la municipalité, la *Junta de Andalucia* et l'inspection des monuments historiques sont aussi des témoignages qui démontrent, sinon la volonté de conserver, du moins d'embellir le paysage urbain des quartiers datant des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

➤ ***Les actions commerciales conscientes***

Un cas de protection par l'action est mis en œuvre lorsque des commerces décident de s'installer dans un édifice ou dans un bâtiment du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle et de communiquer sur cette qualité. Deux exemples récents tirés de Casablanca rendent compte de ce phénomène : d'un côté, la chaîne de boulangerie-pâtisserie qui s'installe dans une villa *Paul Zevaco* (villa suisse de l'architecte Jean –François Zevaco) considérablement réaménagée, d'un autre côté l'installation d'un bar espagnol, *La Bodéga*, localisé dans l'immeuble la Bavaroise autre type d'intérêt pour ce type d'architecture.

➤ ***La protection « par défaut »***

La présence active au Maroc d'architectes de renom, comme Henri Prost, Michelle Ecochard ou encore Auguste Péret et George Candilis, a donné une grande qualité architecturale aux villes nouvelles réalisées à partir de 1920-1930 et jusqu'aux années 1960. La production de

cette période, qui compte de nombreux bâtiments administratifs, s'est matérialisée aussi par la construction d'équipement, comme des cinémas et des parcs, mais aussi par de villas, produites en grand nombre. Aujourd'hui, on constate que le parc immobilier hérité du protectorat constitue un ensemble d'immeubles et de villas dont la valeur est indéniable, aussi bien dans sa dimension architecturale que dans sa dimension urbaine, qui découle de sa concentration dans l'espace. L'utilisation des outils de protection, comme l'inscription et le classement sur les listes des monuments historiques, n'est pas encore une pratique courante, pourtant une grande partie de ces édifices bénéficie d'une sorte de « protection par défaut » puisque l'occupation que ce soit par des entreprises privés ou des administrations ou bien par des particuliers, peut avoir des effets positifs sur la sauvegarde, comme c'est le cas de certaines agences bancaires.

2.4- Conclusion

Concernant la protection du patrimoine, le Maroc se caractérise par deux éléments essentiels :

Le premier, est l'existence d'un arsenal juridique ancien et complet, contrastant avec le nombre limité de cas de protection. Le second est de la mobilisation et de l'action de la société civile dans la prise en compte de ce patrimoine, car la valeur d'usage de ces édifices est exploitable et contribue au maintien de ces bâtiments, normalement entretenus par leurs occupants. Le processus de patrimonialisation en cours, et la prise de conscience de la valeur culturelle et mémorielle de cette architecture, permet d'intégrer la composante culturelle dans la mutation naturelle des activités des institutions.

Les nouvelles fonctions qui se sont introduites avec le protectorat, comme des agences bancaires, des bureaux de poste, etc. Ont nécessité la construction de nombreux bâtiments. Ces derniers ont conservé les fonctions pour lesquelles ils avaient été construits à l'époque coloniale, ce qui a de fait, permis qu'ils soient entretenus et préservés. A cela nous pouvons ajouter une prise de conscience de plus en plus forte de l'importance de cet héritage. De ce fait, même si le Maroc ne comptait que quatre monuments classés en 2000, il compte aujourd'hui quarante monuments ou édifices XIX^{ème} et XX^{ème} siècle inscrits pour classement.

3. LE PATRIMOINE EN ALGERIE

Contrairement à la Tunisie et au Maroc, l'Algérie a fait face à un colonialisme français, qui apporta certes des innovations en matière d'architecture et d'urbanisme, mais qui laissa malheureusement des séquelles irréversibles sur la population locale.

En Algérie, s'interroger sur le patrimoine architectural et urbain des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles nous amène fatalement à considérer la signification et la place qu'occupe cet héritage dans la mémoire collective des Algériens. Représentation par excellence d'une altérité, ce patrimoine est aussi le vestige d'une période délicate de l'histoire du pays. Aujourd'hui encore, les difficultés à s'identifier à cet héritage constituent un obstacle majeur à la définition d'une action claire de protection et de sauvegarde car notre acception de la culture semble négliger toute expression de ce passé proche souvent chargé d'ambiguïté et de tristesse.

3.1- Présentation de la ville d'Alger

Capitale politique, administrative et économique de l'Algérie et port de la Méditerranée. L'agglomération du grand Alger compte 2,5 millions d'habitants dont 1 million dans le centre (ville d'Alger). Alger est une métropole complexe mais aussi une ville très simple à saisir : la baie en faucille, la cité accrochée au-dessus d'un petit port et des promontoires assurent une bonne protection. Ses étendues à l'Est, et à l'Ouest en ramifications latérales amplifient l'impression de grandeur.

Alger ville est un labyrinthe de ruelles et d'impasses ; les escaliers, très nombreux et très variés (larges, étroits, hauts...) sont très pratiques pour sillonner cette architecture en cascades. Quant aux constructions coloniales, elles se mêlent aux constructions musulmanes avec une parfaite homogénéité, peintes en blanc elles donnent à Alger l'impression d'étendue, un air marin et une pureté unique. Sous la colonisation française, Alger se doubla, plus que toutes les autres villes d'Algérie, d'une nouvelle ville européenne. Dans beaucoup de quartiers, les rues à arcades rappellent fortement celles de la rue Rivoli à Paris.

3.1.1- La ville au début du XIX^{ème} siècle

A l'origine, la cité est un comptoir phénicien du nom de IKOSIM, et qui est latinisé (ICOSIUM) durant les périodes, romaine, vandale, et byzantine. Alger, connue sous l'appellation "Régence d'Alger", est dirigée pendant trois siècles par les janissaires (milice

turque). Du X^{ème} au XV^{ème} siècle Alger subit la domination de tous les prétendants qui se sont disputés le pouvoir au Maghreb central. Vers la fin du XV^{ème} siècle, Alger comme les autres villes du littoral maghrébin subit le contre coup de la "Reconquista" espagnole. La population s'accroît avec l'arrivée de nombreux émigrés andalous et la ville s'agrandit. Face à la persistance de la croisade chrétienne, la population d'Alger sollicite la protection des frères Barberousse qui s'installent à Alger en 1516. Pendant cette période "Ottomane", le siège du gouvernement et de l'administration se situait au Palais de la Jenina, dans la partie basse de la ville. S'y installeront les Beys de 1534 à 1585, les Pachas de 1585 à 1659, les Aghas de 1659 à 1711 et, enfin, les Deys de 1671 à 1817. Il est ensuite transféré à la Casbah Jusqu'en 1830. Capitale du pays durant la période 1529-1830, Alger est une place forte disposant d'une flotte redoutable qui lui confère une autorité sans égale en mer³⁹. XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle, de luxueuses demeures de dignitaires et de hauts fonctionnaires se construisent dans la partie basse de la ville: Dar Hassan Pacha, Dar Aziza, Dar Mustapha Pacha. Cette partie de l'agglomération devient le quartier des affaires. Une grande rue commerçante se développe, allant de la porte Bab El oued à la porte Bab Azzoun. C'est la zone des souks, assez proche du Palais de la Jenina. A la veille de l'occupation française, Alger, s'étend, dans la partie comprise entre la rue Benganif, le boulevard Hahkad, la citadelle (Casbah) et le port, soit 3200 mètres de remparts avec cinq portes qui l'enferment. Les faubourgs constituent la campagne avec de belles villas enfouies dans un cadre de verdure et de vastes jardins qui font l'admiration des Européens. La ville haute, le Djebel comme on l'appelle, constitue la vraie ville avec ses mosquées, ses zaouïas et ses rues étroites.

Au lendemain de la conquête de 1830, deux ressources s'offrent aux Français, celle d'occuper les habitations mauresques, de s'adapter à leur architecture et celle d'en démolir quelques-unes pour construire des voies carrossables et des places pouvant servir aux rassemblements de troupes et aux marchés. La topographie de la ville peut, grâce au voisinage du port, avoir un plus grand intérêt économique. Ainsi, c'est dans cette zone qu'il y a le plus de transformations. On commence par quelques démolitions entre Bab-Azoun et la Marine, ainsi que dans la rue des Souks pour permettre aux chariots de circuler librement. A cette époque Alger été décrite de la sorte : « ... à l'extérieur d'Alger, s'étendaient les jardins que bien des voyageurs trouvaient paradisiaques, et dans lequel les pachas, rais, riches maures et même juifs bâtirent de splendide villas d'été. Il faut les dissocier historiquement des constructions françaises du vingtième siècle curieusement appelées « néo mauresque » relevant à leurs époques d'une

³⁹ Site internet: Www.culture.univ-alger.dz, Histoire d'Alger, 11-03-2005.

intention d'adaptation tout au moins formelle, mais pas de l'imitation, ce qui nous permet- il faut s'en louer - de reconnaître aisément l'authentique de l'inauthentique...»⁴⁰

3.3.2- La nouvelle ville d'Alger

Dès le XIX^{ème} siècle, On continue le tracé des rues orthogonales de Bab-Azoun, Bab el Oued et de la Marine qui ont été auparavant simplement élargies. Pour les deux premières, on construit des rues à arcades et on fait adopter l'établissement de galeries, de façon à lutter contre les rayons du soleil. Aussi l'ouverture de deux autres rues est décidée : celles de Chartres et des Consuls afin d'établir une communication entre les portes Nord et Sud au cas où les rues Bab-Azoun et Bab el Oued seraient rendues inutilisables.

En ce qui concerne l'habitat, les Français logent dans la haute ville, dans la plupart des maisons qui se trouvent le long des remparts. On poursuit l'eupéanisation de la ville musulmane; aménager les constructions mauresques semble être le meilleur programme d'utilisation de la cité. Ainsi, dès 1839, la partie basse de la ville tend à disparaître, démolitions et expropriations contribuent à donner un aspect nouveau à ce quartier. L'immigration d'Européens est importante, tous les nouveaux venus commencent d'abord par occuper les maisons mauresques qui sont transformées pour répondre à des exigences nouvelles. Ces maisons transformées deviennent bientôt des bâtisses insalubres et mal aérées: Lors de son voyage, Napoléon III fait une enquête personnelle qui a pour résultat d'arrêter les démolitions de la vieille ville. Le rapport dit que la haute ville doit rester telle quelle.

La démolition de la haute ville s'arrête. On commence à s'apercevoir qu'il est difficile de greffer une ville européenne sur une ville musulmane. Le temps seul se charge alors de modifier l'aspect de la ville. Alger sortit enfin de ses remparts que l'on finit par détruire, à l'initiative d'une politique d'urbanisation de type colonial, en détruisant une bonne partie de l'ancienne médina ou en interférant dans le style architectural des maisons autochtones avec un bâti colonial notamment le long des axes principaux (boulevard de la Victoire, la rue de la Lyre, la rue de Chartres, la rue Randon) . « La ville s'agrandit donc peu à peu, et les quartiers d'Alger ressemblent tout à fait à des quartiers parisiens, chacun a ses habitations de types haussmanniens avec les lieux nécessaires à la vie publique (jardin, église, mairie, école). Les

⁴⁰ Ravereaux. A, *la casbah d'Alger*, dans Deluz Jean-Jacques, *Alger, chronique urbaine*, édition Bouchène, Paris, 2001, p60.

anciennes villas ottomanes somptueuses sont utilisées comme des maisons secondaires réquisitionnées par les grandes familles françaises »⁴¹.

A partir de 1903, l'administration française demande le respect de la culture indigène, c'est ainsi que le style néo mauresque est né à travers l'exemple de la grande poste. L'embellissement de la ville est accentué pendant les années 1930 (centenaire de la conquête de l'Algérie). C'est un moyen pour justifier la colonisation et de montrer sa réussite. Pour cela, on construit des musées (musée des beaux arts), des jardins (jardin d'essais) ainsi que des lieux artistiques.

3.2- Hiérarchisation des Institutions et des organismes de la sauvegarde du patrimoine en Algérie

3.2.1- Les administrations

Au niveau central, c'est la direction du patrimoine culturel relayée par la sous direction des sites et Monuments historiques du ministère de la communication et de la culture qui initie et coordonne les différentes actions en faveur de la protection et de la sauvegarde du patrimoine.

L'agence nationale d'archéologie des monuments et des sites historiques, placée sous la tutelle du ministère de la communication et de la culture, est chargée, dans le cadre du plan national de développement culturel, de l'ensemble des actions en faveur du patrimoine historique national. Il s'agit d'actions d'inventaire, d'étude, de conservation, de restauration, de mise en valeur et de présentation au public. Cette agence est représentée au niveau régional par les circonscriptions archéologiques qui regroupent un certain nombre d'antennes archéologiques agissant au niveau local. Cette organisation probablement idéale dans la théorie n'est malheureusement pas toujours opérationnelle. Ainsi, les circonscriptions et les antennes archéologiques qui devraient constituer un véritable relais, ne couvrent pas l'ensemble du territoire et, lorsqu'elles existent, elles se trouvent confrontées à de multiples problèmes (moyens, budget, etc.)⁴².

⁴¹ Cohen Jean-Louis, Oulebsir Nabila et Kanoun Yousef ; *Alger, paysage urbain et architecturales, 1800-2000*, Les éditions de l'imprimeur, 2003, p80.

⁴² Abry Alexandre et Carabelli Romeo ; *Reconnaître et protéger l'architecture récente en méditerranée*, édition Maisonneuve et Larose, 2005 pp 160-163.

² Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, articles 82,83 et 84.

³Op cité.

3.2.2- Les aides et subventions

Les propriétaires privés des biens culturels immobiliers classés ou proposés au classement peuvent bénéficier d'une aide financière de l'état pour la restauration et la réhabilitation dont le taux de participation peut être octroyé proportionnellement au coût des travaux sans pour autant dépasser 50% du coût global de l'action⁴³. Les entrepreneurs ou promoteurs immobiliers, lorsqu'ils entreprennent des travaux de restauration, de réhabilitation et de conservation sur des biens culturels immobiliers, peuvent aussi bénéficier également de cette aide par l'état. Les propriétaires des immeubles situés dans la zone de protection du bien culturel immobilier concerné peuvent bénéficier de cette aide lorsque ceux-ci ont pour effet de participer à la mise en valeur du bien culturel immobilier classé.

La mise en place de mécanismes de financement et d'investissement pour la restauration du patrimoine a fait l'objet de recommandations à l'issue du symposium sur la mise en valeur des centres-villes historiques organisé à la bibliothèque nationale d'El-Hamma à Alger les 13,14 et 15 Mai 2002. Les experts présents à cette rencontre ont préconisé de compléter le cadre législatif régissant les centres historiques en élaborant les textes d'application de la loi de 1998 relative à la protection des biens culturels. Dans la pratique, les subventions et les aides à la protection du patrimoine, ainsi que le fonds national pour la protection du patrimoine, ne sont pas encore mis en œuvre. Ces mécanismes de financement permettraient dans un premier temps de concrétiser des projets de « sauvetage » prioritaires de certains monuments historiques gravement endommagés.

3.3- La réalité du patrimoine du XIX^{ème} et XX^{ème} au en Algérie

Le patrimoine du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle en Algérie, compte aujourd'hui 22 monuments⁴⁴ classés et en instance de classement (voir annexe 3), cette classification a été produite sur la base des biens immobiliers inscrits sur la liste du patrimoine culturel national établi par le ministère de la culture en 2000. Cette liste compte aussi les parcs et jardins publics qui ont aussi été répertoriés et ajoutés à la catégorie « site naturel », aménagés durant XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, nous citerons:

3.3.1- Musée national des beaux-arts d'Alger

En instance de classement depuis 1998, le musée national des beaux-arts fait partie des grands projets de la célébration du centenaire de la colonisation en 1930, une période où la ville européenne se met en place dans un pays considéré comme « pacifié », détruisant au passage une bonne partie de l'architecture urbaine locale. Erigé en fonction de l'idéologie qui consiste à faire l'éloge de la grandeur coloniale et de sa puissance, c'est un savant mélange de néo-classicisme et d'architecture moderne, un monument superbe à la gloire de l'art européen.



Photo n° 13



Photo n° 14

Musée national des beaux arts durant la colonisation et actuellement
Source : ALGER, paysage urbain et architecture 1800-2000.

Son architecte, Paul Guion⁴⁵, l'a implanté de manière à dominer la baie d'Alger. Il offre une vue imprenable sur le Jardin d'essais du Hamma (aménagé par Guion aussi) et sa fameuse perspective, réplique du classicisme triomphant des jardins de Versailles. Ce n'est pas par hasard d'ailleurs qu'il est situé sur les hauteurs. Dès l'indépendance, devenu propriété de l'Etat algérien, c'est la même fonction de sauvegarde qui a servi à récupérer le patrimoine pictural algérien. Il est de ce fait devenu un haut lieu de mémoire, de conservation et de

⁴⁵ Paul Guion, né en 1881, en Algérie. Il est mort en France en décembre 1972, devint le principal architecte d'une grande partie des bâtiments d'Alger construits du début XXe siècle jusqu'à la fin des années trente. L'une de ses réalisations majeures est le musée des Beaux-arts de la ville. Il construisit aussi de nombreuses villas et maisons particulières, ne négligeant jamais de les insérer dans des jardins, en harmonie avec le site d'Alger.

documentation artistique, riche en informations concernant aussi bien la période coloniale que celle de l'Algérie indépendante.

3.3.2- Le musée national des antiquités à Alger

Inauguré le 19 avril 1897, c'est le musée le plus ancien d'Algérie et d'Afrique, situé dans l'enceinte du parc de la liberté (ex parc de Galland), dans un bâtiment de style néo mauresque il abrite deux sections⁴⁶ :

- Une section d'antiquité classique dont la collection remonte à 1835 et regroupe sculptures, mosaïques, et bronzes découverts sur les sites archéologiques d'Algérie.
- Une section d'art d'occident musulman(Algérie, Maroc, Tunisie, Espagne) et du proche orient qui est venu s'ajouter au fond initial en 1846 et constituée essentiellement de manuscrit, d'une collection de pièces de monnaie, de tapis et de broderie, de céramique et de travaux sur bois.



Photo n° 15: Musée national des antiquités
Source : ALGER, paysage urbain et architecture 1800-2000. (J.L Cohen, N. Oulebsir, Y. Kanoun).

Musée archéologique dont les collections témoignent de l'histoire du Maghreb en général et de l'Algérie en particulier depuis plus de 2000 ans. Le musée National des Antiquités présente

⁴⁶ Cohen Jean-Louis, Oulebsir Nabila et Kanoun Yousef; *Alger, paysage urbain et architecturales, 1800-2000*, Les éditions de l'imprimeur, 2003 pp121-122.

une vision d'ensemble des civilisations antiques (puniques, romaines byzantine et vandale) et islamique. (Archéologie médiévale, collection d'art artisanal du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle. De par son rôle historique et artistique, le musée offre aux spécialistes et étudiants des moyens d'études et d'information sur notre patrimoine national.

Certains édifices antérieurs à la période coloniale et ayant subi des transformations ou des extensions après 1830, ne font pas partie de cet inventaire et sont considérés comme appartenant aux périodes antérieures à la colonisation. En dehors de certains monuments emblématiques, aucun inventaire exhaustif n'a été à ce jour entrepris pour recenser ce patrimoine particulier. C'est le cas du palais du peuple ou du Musée du Bardo à Alger, ou bien La nouvelle allure donnée à Dar Hassan Pacha à Alger, à titre d'exemple (devenu le palais d'hiver au lendemain de la colonisation) la rapproche plus du palais vénitien, comme le souligne Jean-Jacques Deluz, que d'un édifice mauresque. Une analyse approfondie pourrait sans aucun doute ouvrir la voie à des problématiques nouvelles dans le domaine de la recherche. Le nombre limité de 22 monuments et sites historiques classés est représentatif de la faible prise en charge de ce patrimoine malgré une production architecturale et urbaine riche et variée à travers l'ensemble du territoire.

L'examen détaillé des critères de classement révèle que, dans de nombreux cas, ces édifices ont été consacrés plutôt pour leur valeur symbolique qu'architecturale ou artistique. Par exemple, les classements des établissements pénitenciers ou de la maison dite des « 22 » commémorent des événements historiques et obéissent avant tout à une volonté de reconnaissance des actes de résistance du peuple algérien durant l'occupation coloniale. On notera aussi l'intérêt porté durant les années 1990 aux ouvrages industriels et hydrauliques, avec le classement de la centrale électrique Diesel de Laghouat, le barrage de Foug El-Ghorza à Sidi-Okba et la station hydraulique de Boghni, qui sont autant de témoins de l'architecture du XX^{ème} siècle en Algérie. Quatre musées nationaux qui, il faut le rappeler, sont placés sous la tutelle de la direction du patrimoine culturel, ont aussi fait l'objet de classement tant pour la valeur et la richesse des collections qu'ils renferment que pour la valeur esthétique ou architecturale des édifices.

3.4- Le patrimoine en péril en Algérie

Les travaux du génie militaire, les grands édifices de la période du second empire, le nombre important d'ouvrages d'art, ou encore de patrimoine néo-mauresque, sont autant de

témoignages de la richesse de la créativité architecturale des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en Algérie. Au-delà de leurs desseins, ces témoignages ouvrent aujourd'hui le débat sur la nécessité de porter un autre regard, dans le cadre d'un projet global de réhabilitation du patrimoine, afin d'entreprendre la sauvegarde et le classement des édifices les plus représentatifs de ces différentes tendances. Plus grave encore on assiste chaque jour à la disparition de ce patrimoine sous prétexte de leurs insalubrités ou de leur état de dégradation avancée, mais cette cause en fin de compte n'est elle pas due à notre inconscience et désengagement vis-à-vis de ce patrimoine ?, un des exemples le plus récent qui illustre ce phénomène n'est autre que l'exemple de l'immeuble « La parisienne » à Alger.

3.4.1- Réhabilitation de l'immeuble « La Parisienne » à Alger

Situé à la rue Sergent Addoun ex Monge, cet édifice a été construit en 1904, il constitue un des plus beaux exemples révélateur de ce génie, car bien plus qu'une richesse intrinsèque à travers la spécificité de son style. Ce traitement esthétique de ses composantes architectoniques et bien plus ce joyau révélateur de la richesse environnementale et urbaine de la ville d'Alger⁴⁷.



Photo n° 16: L'immeuble la parisienne, à droite de la photo
(Ancienne carte postale)

Source : EL Watan, 2008.

⁴⁷ SOUAMI Mohamed Adel, « Patrimoine : Réhabilitation ou destruction. Alger, une identité en déperdition », El Watan ,08-01-2008.

Cet immeuble fut démoli par l'architecte M'Hamed Sahraoui, au dépit d'un nouveau centre commercial aux tendances plus modernistes, selon lui : « La parisienne sur le plan architecturale ne mérite pas d'être conservé parce que d'une banalité architecturale affligeante avec ses balcons d'un mètre de large qui ceinture la bâtisse et dont la facture se rapporte à un immeuble de rapport que d'un édifice haussmannien comme se plaisent de dire certains »⁴⁸. Cela montre que certains prennent l'initiative de choisir, de préserver leurs patrimoine en exploitant des archives documentaires pour sa reconstitution, et d'autres préfèrent par contre remplacer ces joyaux architecturaux pour faire place à des immeubles hybrides, de facture certainement moins bonne, et sans aucun cachet. Au su et au vu des autorités, avec des autorisations en règle, le souci reste qu'une partie de ce patrimoine est soldée.

3.5- Conclusion

Aujourd'hui, la reconnaissance patrimoniale de ces monuments et sites historiques tarde à se mettre en place. S'il est vrai que les monuments prestigieux des grands centres urbains recueillent une forte adhésion pour leur sauvegarde et leur protection, cela ne devrait pas occulter pour autant une réelle prise en charge du patrimoine dit « ordinaire » trop souvent méconnu. L'investigation des champs les plus divers dans le domaine de la recherche peut prétendre aujourd'hui à la construction d'un ensemble de corpus relatif au patrimoine qui reste un préalable pour sa sauvegarde.

L'identification de l'abondante production architecturale des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles passe par une connaissance préalable de ce patrimoine. L'inventaire, l'archivage, la collecte de documents anciens (graphiques ou écrits) et de relevés d'édifices pouvant constituer une banque de données considérable, mémoire de ce patrimoine. Un inventaire des monuments historiques en péril, concernant les nombreux cas d'édifices en état de dégradation avancée, devrait aussi être établi afin de pouvoir intervenir en urgence sur ce patrimoine qu'on voit s'éteindre de jours en jours.

4. Comparaison de l'état du patrimoine du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle entre les trois capitales nord Magrébines

A travers l'étude comparative, de la réalité du patrimoine XIX^{ème} et XX^{ème} siècle des trois capitales nord maghrébines qui sont : La Tunisie, le Maroc et l'Algérie, present comme

⁴⁸ SAHRAOUI M'hamed, architecte, urbaniste, promoteur, « Patrimoine : De la parisienne à Alger, Place aux initiatives réfléchies », El Watan, 08-01-2008.

exemples de notre analyse, nous nous rendons compte de la différence des prises de conscience étatique ou publique, et des interventions pour la protection et la sauvegarde de ce patrimoine dans ces pays là ; même s'ils se trouvent dans des contextes socioculturels similaires les uns aux autres. La Tunisie et le Maroc, ayant subi un protectorat à la place d'une colonisation, ont par rapport à l'Algérie une certaine facilité de reconnaître ce patrimoine.

La Tunisie par exemple, s'intéresse réellement à ce fait par l'inscription de plus de 36 monuments datant de la période entre XIX^{ème} et XX^{ème} siècle au classement sur la liste de son patrimoine national (voir annexe 1), et en réhabilitant ces derniers à l'aide d'archives documentaires. Véritable innovation en matière de méthode d'aide à l'intervention sur le patrimoine. Mais elle ne s'arrête pas là, elle élargie son champs d'intervention en ne se limitant pas seulement aux simples monuments architecturaux, mais plus encore à l'échelle urbaine, comme l'illustre si bien le projet de l'embellissement de l'avenue Habib Bourguiba, et ce grâce à l'intervention de l'Association de Sauvegarde de la Medina de Tunis (ASM) et son statut administratif. Plus encore, on assiste pour la première fois à la protection de façades d'immeubles par décret, tout ceci constitue une initiative sans précédent du réel intérêt à la durabilité et à la sauvegarde de ce patrimoine architectural et urbain récent.

Quant au Maroc, même si sa reconnaissance pour ce patrimoine est un peu tardive, vu que l'inscription sur la liste de classement ne s'est faite qu'à partir de l'an 2000, aujourd'hui on compte plus de 43 monuments inscrits au classement pour la seule ville de Casablanca considérant sa richesse patrimoniale (voir annexe 2). A cela vient s'ajouter, la mobilisation et l'action de la société civile dans la prise en compte de ce patrimoine, car la valeur d'usage de ces édifices est exploitables et contribue au maintien de ces bâtiments, normalement entretenus par leurs occupants. De ce fait nous pouvons déduire qu'il existe une prise de conscience de plus en plus forte qui atteint dorénavant les autorités et pas uniquement les professionnels.

L'Algérie par contre, occupe le dernier rang en matière de protection et conservation du patrimoine architectural et urbain du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, car non seulement le nombre de monuments classés est de 22 monuments dans toute l'Algérie y compris les jardins et les espaces publics (voir annexe 3), mais plus encore, aucune réelle action de prise de conscience n'est engagée vis-à-vis de ce dernier. Plus grave encore nous assistons à des opérations de destructions de ce patrimoine, qui au lieu d'être réhabilité et mis en état d'usage, se trouve être considéré sans aucune valeur architecturale et architectonique et cela malgré la valeur

esthétique, historique et mémorial dont bénéficie la majorité des bâtiments coloniaux, par conséquent on assiste avec un grand regret, et sans aucun pouvoir à la disparition peu à peu de ce savoir faire au dépend de projets soit disant modernistes dont le rendement économique est plus conséquent. Aujourd'hui, Il est temps pour l'Algérie de se réconcilier avec son patrimoine, car **ce patrimoine immobilier, n'est-il pas un butin de guerre, un gain légitime après 130 ans d'occupation, ne mérite-t-il pas enfin une reconnaissance et un classement au rang de patrimoine.** Les menaces qui pèsent sur le patrimoine récent nous interpellent, car si l'Etat prend l'initiative de préserver les ruines antiques, les médinas et les ksour en tant que patrimoine national, le nombre limité de monument classé appartenant à la période du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, malgré son importance, soulève plusieurs questions. Il est de notre devoir de mettre l'accent sur cette part de notre passé ainsi que notre histoire afin la transmettre et la perpétuer pour les générations futures, car dans la pratique beaucoup reste à faire.

CHAPITRE III

Présentation de la zone d'étude

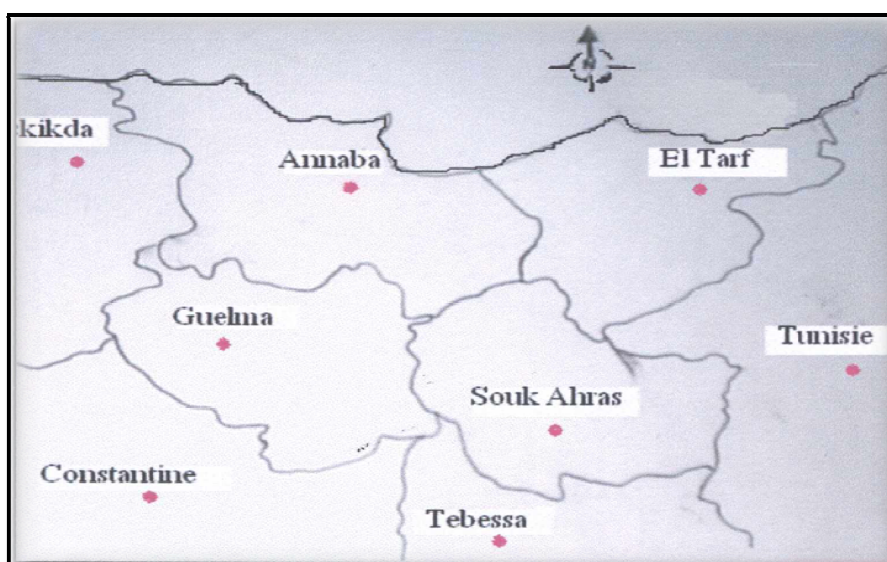
INTRODUCTION

L'histoire d'une ville n'est guère une mince affaire, c'est le vécu de plusieurs générations, elle est sa mémoire, elle est aussi sa généalogie ethnique et culturelle, elle fixe l'expérience de la vie à travers l'espace et le temps avec tout ce qu'elle peut comporter.

1. PRESENTATION ET JUSTIFICATION DU CHOIX DE LA VILLE D'ANNABA

Située à l'extrême nord-est de l'Algérie entre le fleuve Seybouse et distante d'une centaine de kilomètres de la frontière tunisienne, c'est la quatrième ville d'Algérie en nombre d'habitants, après la capitale Alger, Oran et Constantine, avec environ 350 000 habitants (2003), dits Annabis (également appelés Bônois et Bônoises). Elle est limitée géographiquement :

- Au Nord par la mer Méditerranée.
- Au Sud par la wilaya de Guelma.
- A l'Est par la wilaya d'El Tarf.
- A l'Ouest par la wilaya de Skikda.



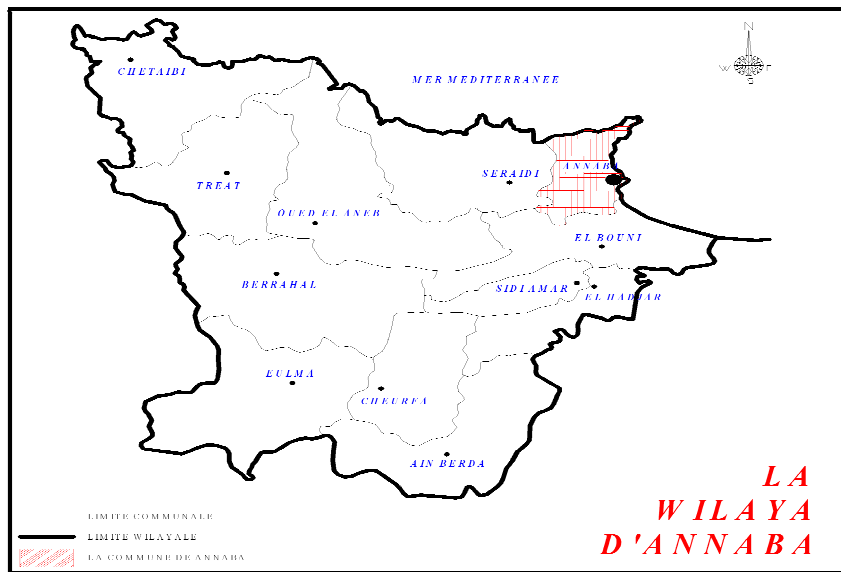
Carte n° 04: Carte de la ville d'Annaba et de ses limites

Elle s'étend sur une superficie

Source internet: <http://fr.wikipedia.org/wiki/Annaba>.

de 1.412

km², et se caractérise par un relief varié, constitué essentiellement de montagnes, de collines et de plaines. Autrefois on l'appelait Bilad Al Unnâb, c'est-à-dire la ville des jujubes, à cause de l'abondance de ce fruit en cet endroit.⁴⁹



Carte n° 05: La wilaya d'Annaba et de ses communes,
Source internet: <http://fr.wikipedia.org/wiki/Annaba>

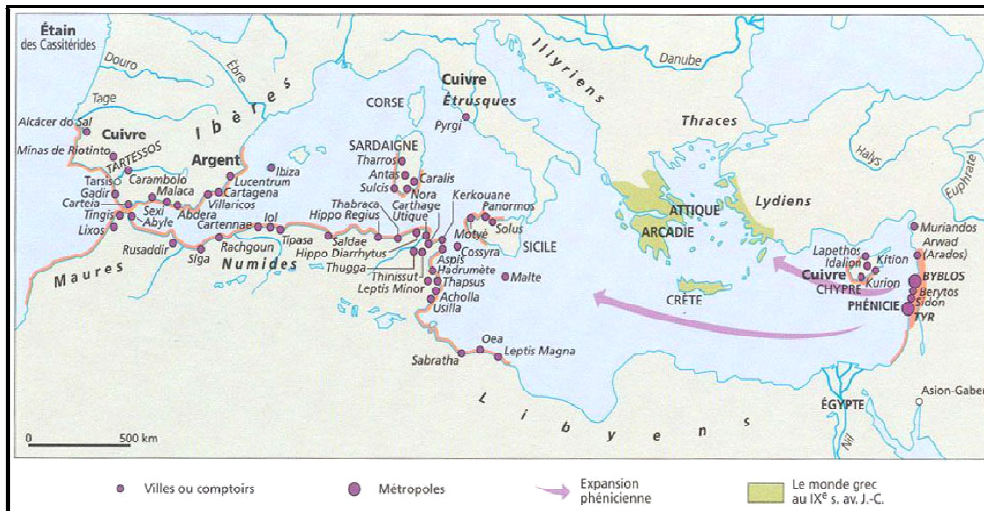
Depuis la haute antiquité, Annaba fut l'une des régions les plus convoitées par des envahisseurs venus de tous les coins de la méditerranée. Sans cesse elle fut le théâtre d'événements dramatiques causés par les conquêtes et les invasions sauvages dont elle a été témoin depuis des millénaires et dont nous nous intéressons aux résultats de l'une d'elles. Hippone n'a pas connu de répit face aux multiples régressions perpétrées contre elle par les nations dominatrices du bassin méditerranéen, attirées par les riches plaines où poussent l'olivier, le blé et la vigne. Elle fut l'une des plus anciennes cité de l'Algérie fondée en 1925 avant JC, connue sous les noms successifs de ; Ubon, Hippo-Regius, Hippone, Bouna, Bled el Annab et enfin Annaba. Elle est l'héritière de plusieurs civilisations d'où sa richesse du point de vue patrimonial de différentes cultures et croyances.

1. EVOLUTION HISTORIQUE DE LA VILLE D'ANNABA

⁴⁹ Site : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Annaba>.

2.1- Annaba à l'époque antique

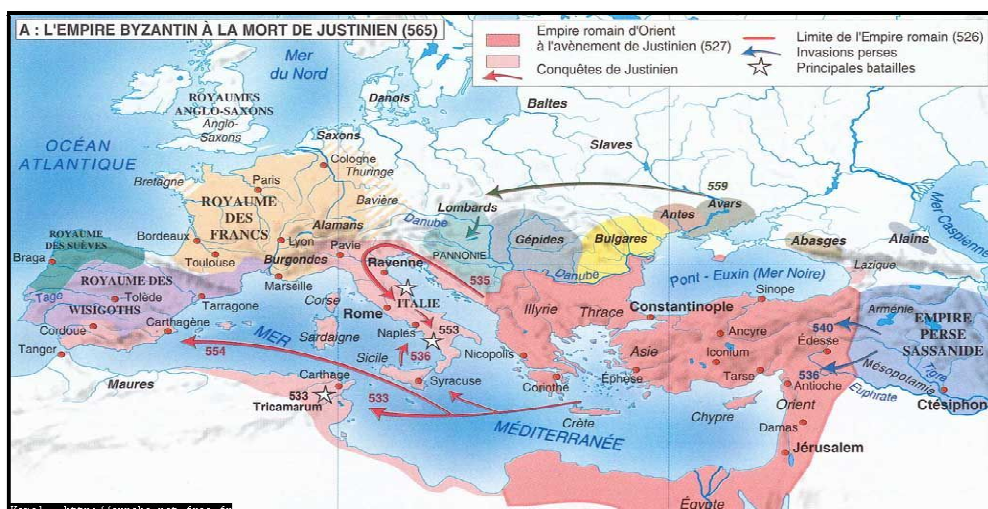
Dans l'antiquité, les navigateurs qui sillonnèrent le bassin méditerranéen dans tous les sens, Hippone fut l'un des comptoirs phéniciens de la cote orientale de la méditerranée, bien avant la fondation de



Carthage.

Carte n° 06: La ville d'Annaba durant l'antiquité
Source internet : <http://annaba.net.free.fr>

Du
au
JC
le



III^{ème}
VI^{ème}
siècle
avant
sous
règne

de la tyrannie carthaginoise, Hippone subit son dictat pendant plusieurs siècles, après la chute de celle-ci au II siècle avant JC, elle redevient Numide sous le règne de Massinissa Aguilid, et devint alors la résidence favorite des rois Numides et qui s'élève au rang d'une ville royale et sera rebaptisée : Hippo-Regius. Deux siècles plus tard, elle subit le contre coup de la guerre opposant Jules César à Pompée et devint Romaine à la suite de la victoire de César et de l'annexion de la Numidie 46 avant JC, l'occupation romaine durera IV^{ème} siècles et s'étendit des cotes jusqu'aux montagnes et désert. Elle connut l'une des figures les plus illustres de l'époque romaine et qui est sans conteste « Saint Augustin ». Hippone acquit alors la notoriété religieuse de la chrétienté, et devient le centre d'émanation de la pensée théologique Augustine.

Carte n° 07: La ville d'Annaba durant l'empire byzantin
Source internet: <http://annaba.net.free.fr>

Pendant la domination vandale, Hippone encore une fois, subit les affres de la guerre. L'armée Byzantine remporte la victoire sur les vandales et les chassèrent, contrairement aux vandales, les byzantins ont réhabilité la ville, qui retrouva une partie de son ancienne splendeur. Les byzantins régnèrent jusqu'au VII^{ème} siècle.⁵⁰

Quand à la configuration urbaine de la ville Romaine, « Le plan type des villes romaines de fondation nouvelle reprend les principes généraux de la planification hippodamienne...»⁵¹, C'est-à-dire en damier, qui prévoyait la répétition régulière d'un module de base « l'îlot type », mais il introduit cependant un nouveau système d'orientation

⁵⁰ Site : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Hippone>

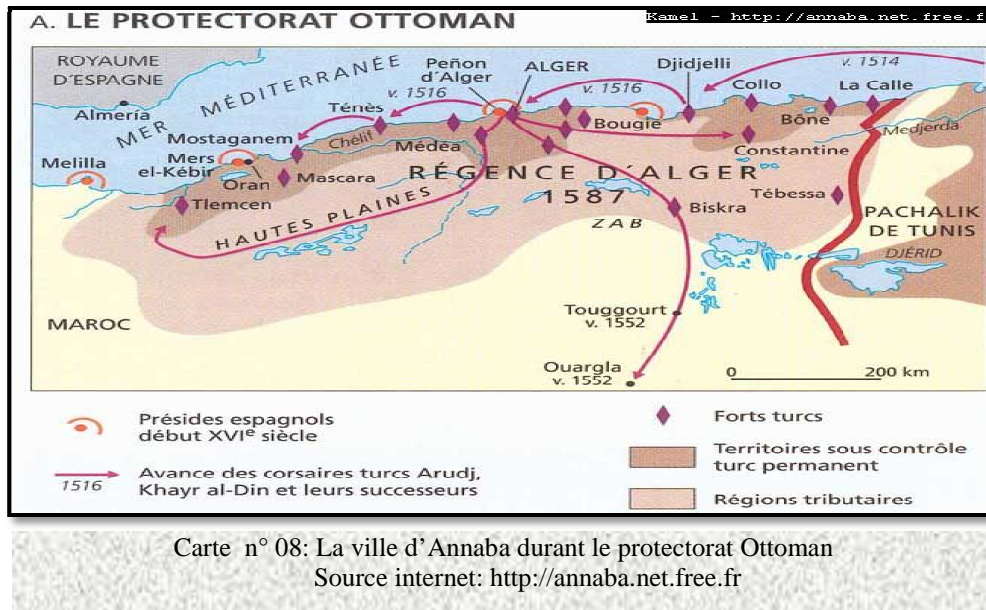
⁵¹ D'Alfonso Ernesto, Samsa Danilo; *l'Architecture; les formes et les styles de l'antiquité à nos jours*, édition, Solar, Paris, 2002, p 64

fondé sur le croisement orthogonal de deux axes directionnels privilégiés : Le Cardo ; orienté du nord au sud, Le Décumanus; orienté d'est en ouest. Le lieu où s'accomplissait cet acte fondateur au croisement des deux axes, marquait l'emplacement du Forum. On traçait ensuite à intervalles réguliers, parallèlement au Cardo et au Décumanus, des rues qui découpaient des îlots de forme carrée, les unités de base des établissements. « Cette grille géométrique orientée se présente comme un schéma auquel préside une volonté ordonnatrice, et au sein duquel tout est minutieusement prévu et mesuré, l'emplacement des espaces institutionnels civils et religieux(forum), des édifices publics(théâtres, thermes), des maisons patriciennes (domus) et des immeubles d'habitation comportant plusieurs étages (insulae). (...) lors de l'implantation de nouvelles colonies, les romains reproduisaient donc toujours le même modèle (...). »⁵².

2.2 Annaba à l'époque arabo-musulmane

A l'arrivée des arabes, les byzantins opposèrent une farouche résistance qui durera plusieurs années. Hippone byzantine subit deux sièges, le premier fut de courte durée, quelques années plus tard en 81 de l'hégire (h) par l'armée musulmane de Hassan ben Naamen el ghassani, qui remporte la victoire sur une coalition de byzantins et carthaginois alors alliés à la kahina, c'est au début du VIII^{ème} siècle qu'Hippone l'antique s'islamise et deviendra officiellement Bouna ou Madinet Seybouse jusqu'à la fin du X^{ème} siècle. L'antique Hippone fut abandonnée progressivement par les arabes qui s'installèrent à plus de 2 kilomètre sur un nouveau site au nord de l'ancienne vieille ville. (D'après Al Bakri). Au début du XI^{ème} siècle, la ville antique est abandonnée pour un nouveau site à 3 Km au nord du premier (sans doute à cause des inondations). C'est devenu Bouna Al Haditha (Bouna la neuve). La nouvelle ville s'installe sur une hauteur de 40 mètres environ d'altitude, à la différence de l'antique qui se trouve dans le plat (1 à 3 mètres d'altitude); et dès 1040 environ la ville, s'entoure de remparts pour renforcer sa défense naturelle. Les Sanhadja qui la fondèrent en font un poste de défense et de surveillance de cette double frontière terrestre et maritime. Parallèlement à cette fonction, Bouna va être aussi un port d'échanges commerciaux. Cette double fonction, la ville la garde sous les Muwahidines (XII^{ème} siècle), sous les Hafside (XIII^{ème} au XV^{ème} siècle), et sous les Deys (XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle).

⁵² Op cité, p 65.



C'est aussi cette fonction qui l'expose aux agressions dont la plus importante est celle des Espagnols de Charles Quint, qui occupèrent la citadelle d'Annaba de 1535 à 1540. Dès cette date, la ville et sa région sont incluses dans les limites de l'Algérie moderne. Bona (Bona) est parée d'un nouveau qualificatif : Madinat Al Annab, ou Annaba qui se substitue progressivement à son ancien nom, surtout à la fin du XIX^{ème} siècle et aujourd'hui.

La vieille ville fut définie comme la ville construite sur le flanc d'une colline faisant face à la mer, tire son originalité de la topographie. Couronnée au sommet d'une citadelle qui lui a donné son nom, la casbah s'ouvre à la manière d'un triangle vers la mer. Décorée de belles maisons à patio, aux terrasses blanches avec des cheminées traditionnelles qui ont toutes une vue sur la méditerranée, la ville descend en gradins jusqu'à la mer par de petites ruelles tortueuses en escaliers. La Casbah, est distante en effet de Bona dont elle est éloignée de 500 m, elle y reste reliée par une muraille qui préserve les mouvements entre les deux. Quadrilatères au périmètre de 590 m et environ 13 263m² de surface, se terminant au sol par une pointe en forme de proue de bateau.

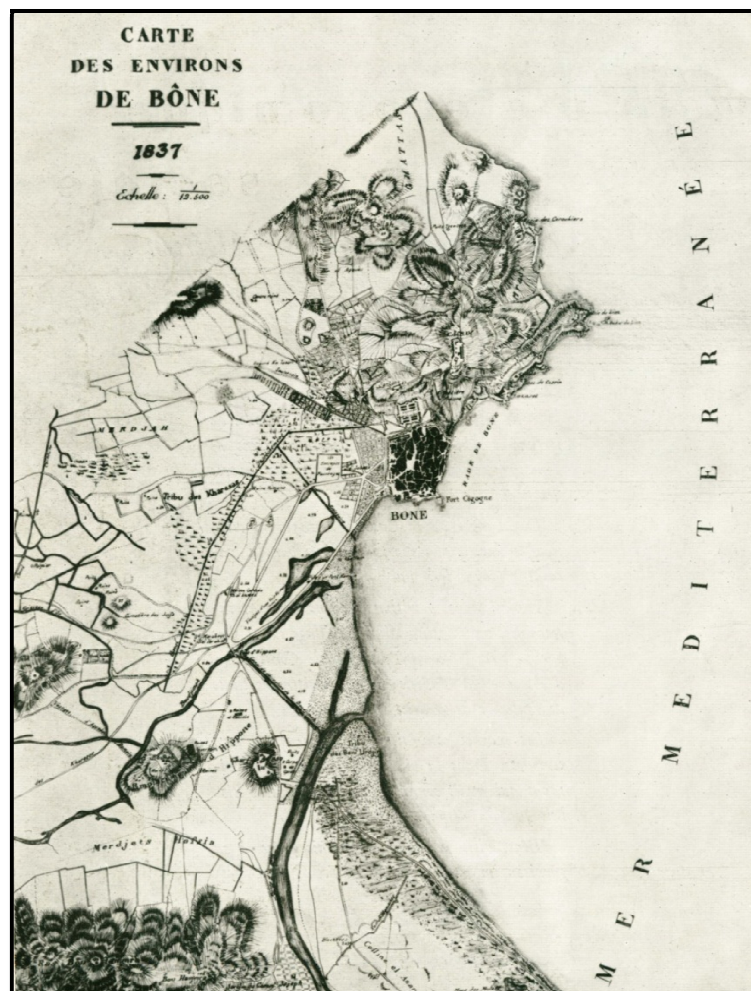
2.3 Annaba à l'époque coloniale

Dans le cadre politique, nouveau, Annaba développa sa vie culturelle et économique et donna l'image d'une ville prospère, industrielle et commerçante. Cependant, la cupidité dominante à cette époque en Méditerranée convoita Annaba pour en faire une annexe, créant ainsi des tensions dès 1827. Celles ci en s'exacerbant aboutirent à la prise de la ville par l'armée

française le 12 Août 1830. Mais la résistance fit évacuer la ville. En avril 1832, le capitaine D'Armandy s'installa dans Bône avec ses canonnières. D'Armandy envoya au duc de Rovigo, à Alger, un billet lui expliquant que grâce aux trente marins de la Béarnaise, qu'ils ont pris la citadelle de Bône mais sont face aux 5.000 hommes du Bey de Constantine, ils attendirent des renforts. Les premiers jours sont difficiles et les vivres manquaient. Enfin, le 8 avril, les renforts arrivèrent avec le brick "La Surprise". Le maréchal Nicolas Jean-de-Dieu Soult, ministre de la Guerre à la tribune de la Chambre affirme « La prise de Bône est le plus beau fait d'Armes du siècle ».

Le développement économique peut alors se poursuivre avec la mise en valeur par de grands travaux de la plaine bônoise qui, à l'origine marécageuse, était devenue une région très prospère de cultures maraîchère, viticole et arboricole. L'oued Seybouse, qui arrose cette plaine, permettait l'irrigation intensive des terres avoisinantes. L'industrie s'était aussi largement développée avec une usine de traitement des phosphates, les coopératives agricoles, son port de commerce, équipé du plus récent matériel de manutention, d'où partaient les différents minerais originaires du Kouif et de l'Ouenza vers la France, et y arrivaient tous les équipements pour toute la région Est du Constantinois. L'ensemble des atouts humains et régionaux faisait de Bône, une des plus riches villes des départements d'Algérie. La ville de Bona a considérablement perdu de sa physionomie originelle du fait des divers

durant les années française, plus en différentes l'évolution pendant la française.



remaniements premières d'occupation nous allons voir détails les périodes de la ville colonisation

Carte n° 09: Bône et ses environs en 1837
Source internet: www.annabi.fr

2. PRINCIPALES ETAPES DE L'EVOLUTION URBAINE D'ANNABA PENDANT LA PERIODE COLONIALE

La ville d'Annaba pendant la période coloniale a connu une évolution sans précédent, et cela s'est traduit par des modifications sur le tissu existant ainsi qu'une extension de son tissu urbain, d'après notre analyse, les événements et les caractéristiques de toute la période coloniale ; nous avons jugé nécessaire de la partager en trois grandes périodes significatives de l'évolution de la ville, chaque une de ces périodes se présente comme suit :

2.1 Période entre 1832-1868

Cette période se traduit par la mise en pied des français dans le territoire Algérien et plus précisément Annabi, elle se caractérise par la volonté des colons de faire des modifications sur la vieille ville afin de s'adapter à ce nouveau tissu qui ne coïncide pas avec la culture coloniale.

Ces changements se manifestent à travers l'élargissement des voies et la création de nouveaux percements ainsi que par destruction des remparts et la création d'une nouvelle placette appelée « La place d'arme ». La placette portant cette appellation, en plein cœur de l'actuelle vieille ville, est en fait un prolongement naturel de bouna El-Haditha Maditat Zaoui,

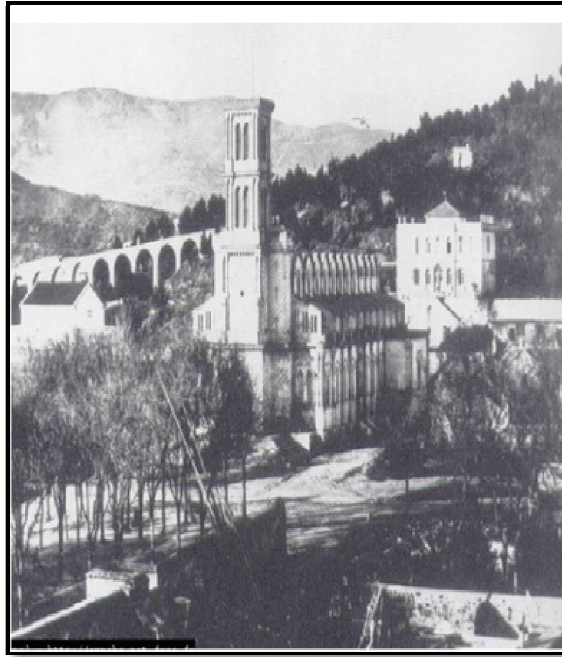


Photo n°17 : Bône au début de la colonisation :
Cathédrale de Saint Augustin.
Source internet: Www.annabi.fr

2.2 Période : 1864-1905

C'est à partir de cette date qu'a commencé l'édification d'une nouvelle ville propre aux règles d'urbanisme cités dans le plan d'urbanisme régi en 1845 ; il apparait un nouveau tissu urbain totalement différent du tissu existant à savoir : la vieille ville d'Annaba. Ce nouveau tissu qui répond aux principes de régularité et de symétrie se caractérise par un tracé régulier bordé de voies régulières très larges et qui donne naissance à des formes d'îlots réguliers. La première extension qui sépare les deux styles architecturaux différents, fut le Cour de la révolution appelé auparavant, « Le Cours Bertagna » ou « Cours national ». Imposant par ses édifices dont les plus distingués sont l'Hôtel de ville, œuvre achevée en 1888 et le théâtre régional, inauguré le 26 avril 1856, reconstruit en 1954.

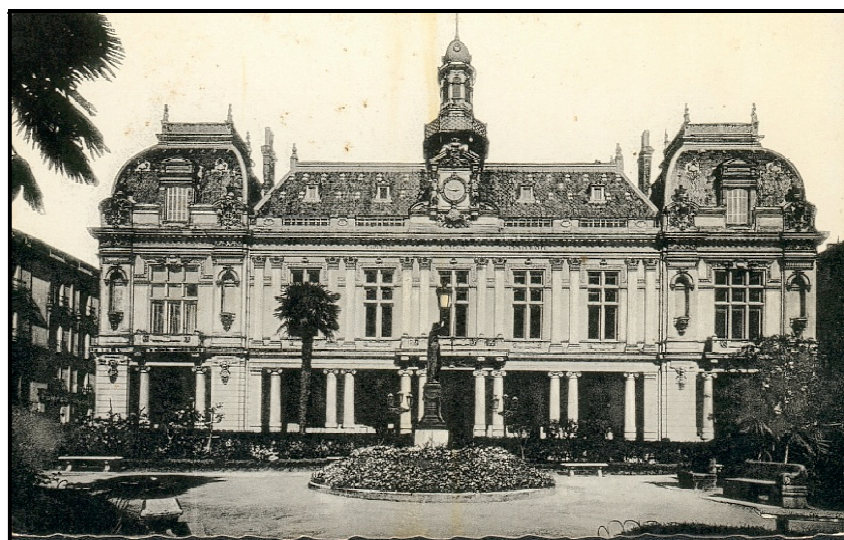


Photo n°18 : Bône - L'Hôtel de Ville –
Source internet: www.annabi.net

Cependant la particularité du Cours de la révolution, est dans ses colonnades majestueuses taillées dans le marbre raffiné supportant les étages supérieurs des immeubles et ouvrant des arcades qui invitent à la flânerie, tout le long de la façade Est. Bien plus, l'immense esplanade en son centre n'est qu'un véritable forum, propice à la promenade, aux rencontres et aux palabres d'initiés. Dans la partie basse, non loin de la place des gargoulettes et de la Darse Sud du port, de majestueux ficus, procurent aux flâneurs la douceur de leurs feuillages contre les rigueurs du soleil. Véritable lieu de rencontre mais aussi d'évasion. Ce Cour est le trait d'union, mais aussi la rupture entre le passé et le présent de cette cité millénaire.⁵³



Photo n°19 : Bône – Cours de la révolution–
Source internet: www.annabi.net

⁵³ « ANNABA, Le Guide », edition Graphic Design.

Mais l'extension ne s'arrête pas à ce « Cours » seulement, le centre ville se développa suivant un tracé en étoile qui donna naissance à de nouveaux îlots de formes trapézoïdales et triangulaires dont cinq artères régulières principales, qui convergent vers un nœud central qui se traduit par l'actuel rond point d'El Hattab ou plus précisément le centre ville colonial. Durant cette même période quelques projets et équipements publics aussi furent entrepris et réalisés par le colonialisme, tel que l'édification du palais de justice en 1882, le projet d'agrandissement du nouveau port par Danton et Vaccaro dont la falaise des Santons a fourni tous les matériaux nécessaires pour combler les terre-pleins, les quais et les jetées du port.

3.3. Période entre 1905 -1962

La ville qui comptait à cette époque 35 000 habitants, éprouvait le besoin de se libérer de la contrainte que lui imposait sa vieille enceinte de 1889. Le décret du 28 avril 1906 avait enfin prononcé cette mesure qui permettait d'envisager l'expansion de la ville vers le nord, la société et le patrimoine coopératif bônois dès le 27 avril 1910 entreprit de bâtir sur des terrains, des villas et des ensembles modernes ainsi que le lycée Pierre et Marie Curie.

La partie ouest de la colline qui aboutissait jusqu'à l'actuel Centre de Santé, fut ainsi rasée jusqu'à la limite du seul mausolée encore debout des " Sebâa R'goude " (les santons). Ce chantier colossal permettra la réalisation du quartier des Santons, l'extension de la ville vers le nord et la création dès 1924 de la proche banlieue nord (Beauséjour, Citée Kouba, quartier des santons .etc.).



Photo n°20 : Bône : Quartier des santons.
Source internet: www.photosouvenirdebone.net

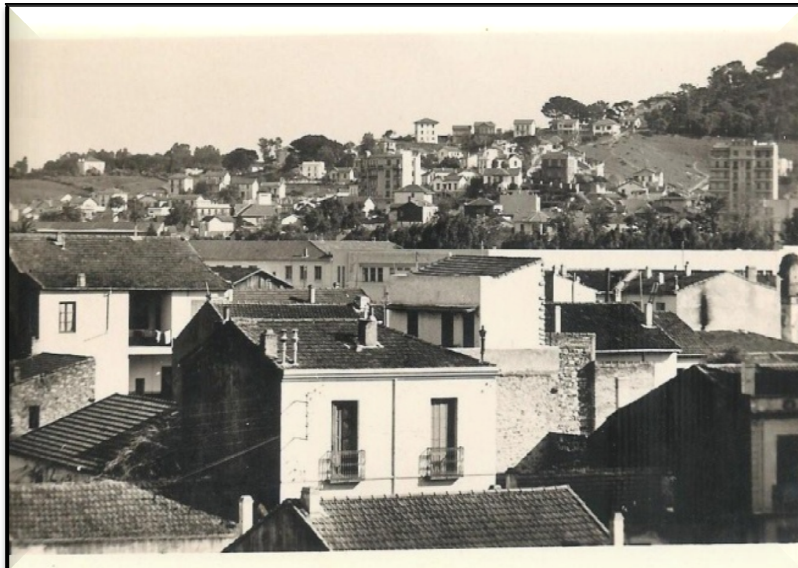


Photo n° 21 Bône : Quartier de beau séjour
Source internet: www.photosouvenirdebone.net

C'est de cette manière que la ville de Bône s'est agrandie sous l'emprise de la colonisation et s'étale dans sa plaine en abordant les contreforts montagneux.



Carte n° 14: Plan de Bône en 1955.
Source internet : www.archivekoléa.bone.net

4. CRITERES DE DELIMITATION DU TERRAIN D'ETUDE

Après avoir étudié l'évolution de la ville d'Annaba (ex Bône) pendant les différentes époques, nous nous focalisons sur la deuxième période, celle entre 1865 à 1905, car ce fut la période de la première extension de la nouvelle ville coloniale d'Annaba, « ... Cette nouvelle ville dont le recul a été autorisé à cette époque jusqu'au champ de manœuvre actuellement champ de Mars, son but était l'élargissement du périmètre de l'ancienne ville et la création d'une autre, toute neuve à côté de l'ancienne. ». ⁵⁴ Ce périmètre délimité grâce aux premières cartes établies par les colons notamment celles de 1888 et de 1906 qui montrent l'évolution du centre ville colonial.

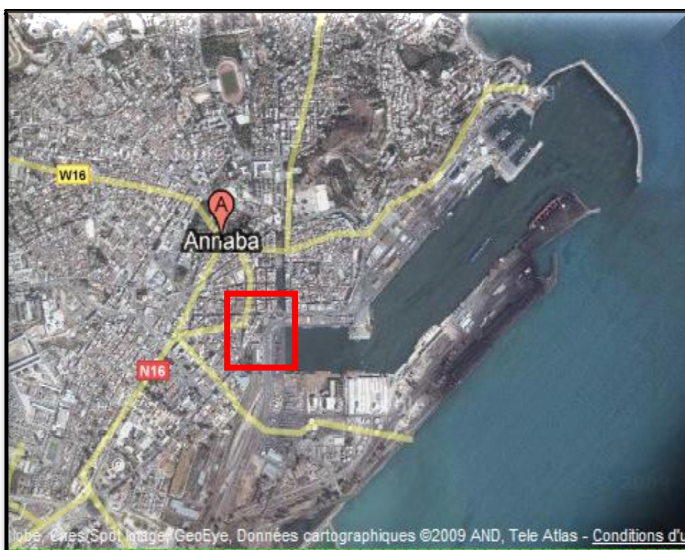


Photo n° 22: Photo aérienne de situation de la ville d'Annaba ;
Source internet: Google Map

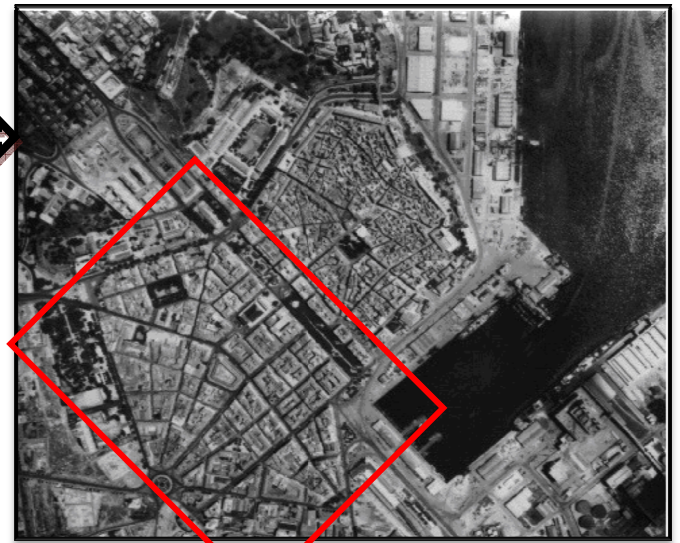


Photo n°23: Photo aérienne de notre site d'intervention
Source internet: Google Earth

Cette période se traduit aussi par l'époque du néo classicisme en France qui s'est transposée automatiquement dans les pays colonisés dont l'Algérie; réalisée dans les centres villes historiques. De ce fait, le plan ci-dessous indique la situation de notre site d'intervention ou zone d'étude, ainsi que sa situation dans le centre ville d'Annaba :

⁵⁴ Louis Arnaud. *Bône ; son histoire...ses histoires*, Grande imprimerie Damremont, page 63.

- La vieille ville à l'est
- Le port au sud
- La colonne Rondon et la cité Gazomètre au nord ouest
- Le champ de mars ex champs de manœuvre au sud ouest



Photo n° 24: Situation de zone d'étude.
Source : Google Map.

5. PROCESSUS METHODOLOGIQUE DE L'IDENTIFICATION DU CORPUS ANALYSE

Une fois la zone d'étude qui se situe en plein centre de la ville d'Annaba délimitée, on a constaté que celui-ci se divisait en secteurs repérables suivant les grandes artères qui le composent, que nous verrons par la suite. Dès lors, une question cruciale se pose à nous : Comment choisir notre corpus de façades ? Pour répondre à cette question, nous devons prélever un échantillon représentatif de façades dans tout le centre ville colonial. Ce processus se divise en deux étapes :

5.1- Identification des styles architecturaux

Pour le choix du corpus, nous nous sommes limités aux spécimens qu'englobent le site d'étude, et plus précisément les spécimens qui datent de la période de 1868 à 1905 caractérisant la première extension coloniale. Mais compte tenu de la diversité des styles

architecturaux qui englobe ce dernier, et grâce à une analyse préalable, trois styles différents se distinguaient, nous allons en premier lieu définir les caractéristiques architecturales, ces style sont :

- Un style néo-classique qui se trouve au cœur de notre choix de façades.
- Un style néo-mauresque.
- Un style moderne.

5.1.1- Le style néo classique

C'est une tendance artistique de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle et du début du XIX^{ème} siècle, caractérisée par le retour aux formes gréco-romaines.⁵⁵ La première étape dans la création d'édifices de style néo-classique fut d'abandonner les détails frivoles du modèle baroque pour s'assurer que l'ensemble présenterait une fonction essentielle.



Photos n°25 : bâtiment style néo classique situé sur l'îlot 06
« La Mairie », Source : Auteur 2009.

Les colonnes, par exemple, ont récupéré leur fonction de support d'origine et les lignes épurées ont à nouveau remplacé les courbes dramatiques, les frontons triangulaires ou segmentaires. La symétrie, l'équilibre et le retour aux formes basiques et géométriques de l'antiquité donnent aux bâtiments néo-classiques un aspect monumental, avec cette

⁵⁵ fr.encarta.msn.com/encyclopedia.

atmosphère universitaire typique des temples grecs et romains que les architectes ont cherché à retrouver.⁵⁶

5.1.2- Le style néo mauresque

Le style néo-mauresque a débarqué à Alger au tout début du XX^{ème} siècle sous le gouverneur général Charles Célestin Jonnart qui, dans un souci de gagner la population autochtone, imposa un style nouveau qui devait s'inspirer de l'architecture arabe. Ce style se distingue par ses nombreux emprunts à l'architecture arabo-andalouse : arcs, coupoles, stuc ciselé, portes massives sculptées, faïences et mosaïques, inscriptions coraniques etc. Cela donna lieu à une série d'édifices appelés justement « néo-mauresques ».



Photos n°27 : bâtiment style néo mauresque situé sur l'îlot 26 « Marche couvert ». Source : Auteur 2009.

Les plus connus sont la Grande-Poste (1910, conçue par les architectes Voinot et Tondoire), l'actuel siège de la wilaya d'Alger, la Medersa de La Casbah, près du mausolée de Sidi Abderrahmane, et le siège de l'ex journal « La Dépêche Algérienne» qui abrite aujourd'hui le bureau de wilaya du RND.⁵⁷

⁵⁶ www.whatvalencia.com/valenciatourisme/architecture-neo-classique.

⁵⁷ El Watan (26 nov 2007) Par M. B. publié le samedi 14 juin 2008, par Rédaction Journal 3.

5.1.3- Le style moderne

Le Mouvement moderne ou encore l'Architecture moderne est un courant de l'architecture, apparu dans la première moitié du XX^{ème} siècle avec le mouvement du Bauhaus, caractérisé par un retour au décor minimal, aux lignes géométriques et fonctionnelles et la subordination des formes à l'emploi de techniques nouvelles. Il s'est développé notamment par les architectes Walter Gropius, Adolf Loos, Auguste Perret, Ludwig Mies van der Rohe, Oscar Niemeyer et Le Corbusier. Sa caractéristique principale est de construire des bâtiments en rupture totale avec les traditions du passé. Ces architectes décident de mettre en valeur les volumes par des surfaces extérieures lisses et sans ornementation. Ils souhaitent appliquer le principe de régularité et utiliser pour cela toutes les possibilités offertes par le béton, l'acier et le verre. Le Style international se présente donc comme une tendance résolument moderniste et recherche le dépouillement dans la décoration. Sa critique aboutit au Post modernisme.



Photos n°28 : bâtiment style moderne situé sur l'îlot 55.

Source : Auteur 2009.

A partir de l'identification des caractéristiques de chaque style architectural, nous avons déduit que les bâtiments qui datent de la période entre 1864 et 1905 sont de style néo

classique. Par conséquent, nous allons écarter les autres typologies repérées dans le centre ville d'Annaba, à savoir ; le style néo mauresque et le style moderne.

5.2- Déconstruction préliminaire des façades du centre ville colonial d'Annaba

A travers notre observation a priori du terrain d'étude et après l'identification des différents styles architecturaux qui le compose, nous devons procéder à un relevé des spécimens pour les 61 ilots qui composent notre centre ville colonial que nous pouvons considérer comme échantillon de notre analyse. Pour cela, deux types de segmentation se proposent à nous :

5.2.1 Segmentation verticale

Nous procédons en premier lieu à une segmentation suivant la parcelle, car on peut retrouver plusieurs façades mitoyennes sur une même parcelle, qui se distinguent juste par l'observation des discordances volumétriques par rupture d'alignement ou encore par les variations de forme des baies ou de leurs décors portés⁵⁸. En effet, le plus souvent les baies forment une organisation repérable par la répétition d'un certain nombre d'éléments qui nous permettent de distinguer les unités d'étude. De plus, pour certains « immeubles » d'angle, il est nécessaire de définir un 2^{ème} niveau de segmentation, car ces immeubles présentent deux façades, l'une donnant sur la rue principale et l'autre sur la rue secondaire. De ce fait, l'unité de segmentation retenue sera l'ilot, l'ensemble de ces ilots sera réuni en groupement d'ilots suivant les grands axes que nous verrons par la suite.

⁵⁸ BOULKROUNE Heddy, L'expression de deux architectures à travers deux parcours urbains: villes de Constantine et Annaba, thèse de doctorat, université mantouri, Constantine, 2006.



Photo n° 29: Segmentation verticale de la parcelle gauche de l'îlot 8, Spécimens n°35 ; 36 ; Présence de deux segments différents sur une même parcelle.
Source : Auteur 2009.

Les spécimens retenus pour la constitution du corpus sera défini comme segment homogène d'élévation sur chaque coté de chaque îlot ; ce segment est défini comme étant le résultat immédiat d'une discordance volumétrique ou d'une rupture d'alignement ou d'étagement entre édifices contigus. Il doit par ailleurs présenter un nombre suffisant d'éléments répétés identiquement suivant une organisation repérable, pour qu'il puisse se distinguer des segments voisins.

5.2.2 Segmentation horizontale

L'autre segmentation morphologique que nous opérons, consiste à considérer le rez-de-chaussée indépendamment du reste de la façade, car d'après nos observations sur le terrain, il est le plus assujéti aux transformations contemporaines, car l'installation répétée des commerces dans les rez-de-chaussée des immeubles, a fini par faire perdre l'originalité de celui-ci et par conséquent ses caractéristiques morphologiques initiales. Il est à noter que cette segmentation ne tiendra pas compte de l'aspect fonctionnel des bâtiments.



Photo n° 30: Segmentation horizontale de la parcelle gauche de l'îlot 10, spécimens n°67
Source : Auteur 2009.

Du fait que les façades présentent des attributs morphologiques propres nous permettant de les comparer entre elles, nous allons considérer comme « spécimen », tout segment homogène d'une élévation de chaque côté de l'îlot, sans considérer les structurations internes du volume bâti. Après avoir identifié les styles architecturaux et défini les spécimens sur la portion du plan de la ville d'Annaba que nous avons prélevé ; pour chaque secteur :

1. Déterminer l'emplacement des immeubles par rapport au rues et aux îlots.
2. Observer le nombre d'étage de tous les immeubles datant des XIX^{ème} et XX^{ème} siècle.
3. Noter les dates sculptées sur la façade de certains immeubles, ce qui nous a permis de connaître l'année de leur construction et qui appartiennent à notre échantillon d'étude, ainsi qu'à apercevoir l'évolution de ces quartiers à travers le temps.
4. Les observations faites sur les cinq secteurs ou groupement d'îlots sont résumées sur les portions de plans, tirées du plan global de la ville d'Annaba.



Photo n°31 ; 32 ; 33 : Dates sculptés sur les spécimens 14 ; 28 ; 68 dans les îlots 3, 6, 10 sur le Cours de la révolution ; Source : auteur 2009.

Ces groupements d'îlots se délimitent visiblement par les critères principaux de notre site « centre ville colonial ». Ainsi, nous avons dégagé cinq groupements principaux :

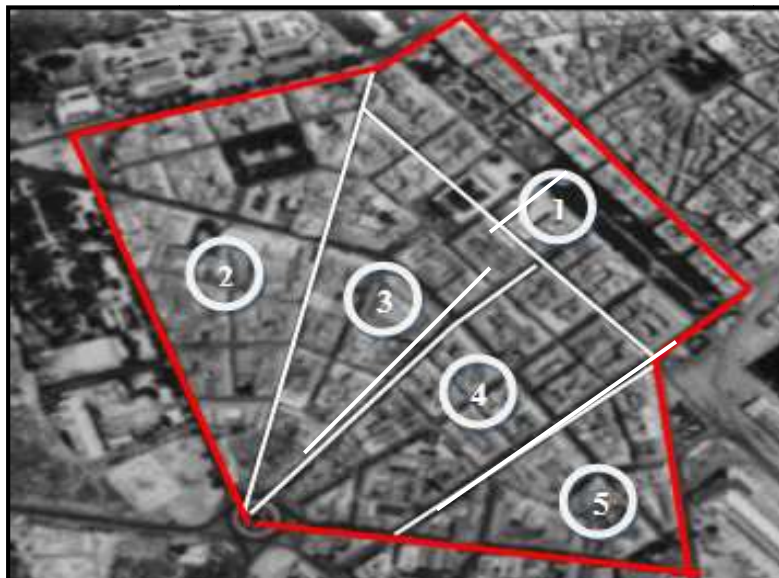


Photo n° 34: Délimitation des cinq groupements d'îlots dans le centre ville colonial d'Annaba ; Source internet: Google Map.

1- Le premier groupement d'îlots ; comporte tous les bâtiments à gauche et à droite du Cours de la révolution et qui comprennent 13 îlots dont 86 spécimens distribués comme suit :

- ✓ 2 spécimens de hauteur (R+1)
- ✓ 19 spécimens de hauteur (R+2)
- ✓ 42 spécimens de hauteur (R+3)
- ✓ 19 spécimens de hauteur (R+4)

- ✓ 4 spécimens de hauteur (R+5)
- 2- Le deuxième groupement d'îlots ; délimité par le boulevard Boukhatouta Hocine et la rue Cheikh Larbi Tebéssi ex rue Bouscarein, qui englobe seize îlots dont 93 spécimens distribués comme suit :
- ✓ 17 spécimens de hauteur (R+1)
 - ✓ 35 spécimens de hauteur (R+2)
 - ✓ 41 spécimens de hauteur (R+3)
 - ✓ Aucun spécimen de hauteur (R+4)
 - ✓ Aucun spécimen de hauteur (R+5)
- 3- Le troisième groupement d'îlots ; délimité par le boulevard Ibn Khaldoun ex rue Gambetta et la rue Cheikh Larbi Tebéssi et qui englobe douze îlots dont 66 spécimens distribués comme suit :
- ✓ 11 spécimens de hauteur (R+1)
 - ✓ 26 spécimens de hauteur (R+2)
 - ✓ 28 spécimens de hauteur (R+3)
 - ✓ 8 spécimens de hauteur (R+4)
 - ✓ Aucun spécimen de hauteur (R+5)
- 4- Le quatrième groupement d'îlots ; délimité par et le boulevard Ibn Khaldoun et la rue Asla Hocine et qui englobe aussi douze îlots dont 49 spécimens distribués comme suit :
- ✓ 18 spécimens de hauteur (R+1)
 - ✓ 25 spécimens de hauteur (R+2)
 - ✓ 14 spécimens de hauteur (R+3)
 - ✓ 2 spécimens de hauteur (R+4)
 - ✓ Aucun spécimen de hauteur (R+5)
5. Le cinquième groupement d'îlots ; délimité par la rue Asla Hocine jusqu'à la gare ferroviaire et qui englobe huit îlots dont 31 spécimens distribués comme suit :
- ✓ 5 spécimens de hauteur (R+1)
 - ✓ 12 spécimens de hauteur (R+2)
 - ✓ 13 spécimens de hauteur (R+3)
 - ✓ 1 spécimen de hauteur (R+4)
 - ✓ Aucun spécimen de hauteur (R+5)

D'une manière générale notre site d'étude compte en tout soixante trois îlots. Sur l'ensemble de ces cinq groupements d'îlots, nous avons observé au total 325 spécimens, Nous allons

choisir comme échantillon représentatif de notre analyse morphologique le « groupement d'îlot 1 », à savoir « Le Cours de la révolution » et cela pour deux raisons essentielles :

- La première est liée à son histoire, car il est considéré comme la première extension élaborée par le colonialisme français à partir de 1868, ce qui rejoint notre intérêt d'étudier les premières constructions coloniales.
- La deuxième est liée à son esthétique particulier de style néo classique, car de tous les spécimens observés dans tout le centre ville colonial, le Cours de la révolution est le plus représentatif en matière stylistique architecturale.

CONCLUSION

Au final, les façades retenues pour l'analyse présentent des attributs morphologiques propres nous permettant de les comparer entre elles, nous avons considéré comme « spécimen », tout segment homogène d'une élévation de chaque côté de l'îlot, sans considérer les structurations internes du volume bâti; appartenant à la période entre 1864-1905 et portant un style néo-classique. Ces spécimens ont été présentés sous forme de fiches techniques descriptives où chacune d'entre elles comporte une présentation de l'îlot précisant sa position dans le centre ville, mais explicitera également chaque spécimen ainsi que son emplacement.

CHAPITRE IV

L'approche méthodologique

INTRODUCTION

Ce chapitre va proposer une méthode d'analyse de l'architecture du bâtiment néo classique du XIX^{ème} et XX^{ème}, car rappelons nous que l'objectif principal de notre recherche constitue l'identification de l'architecture coloniale, afin de proposer des outils d'aide à la sauvegarde de ce dernier. L'analyse morphologique semble être ici la méthode adéquate pour l'analyse des différentes formes architecturales et architectoniques qui composent les systèmes des façades coloniales de type néo classique.

Pour ce faire et avant d'entamer notre étude morphologique, nous allons aborder l'évolution du concept typo morphologie fondée par l'école italienne et qui se trouve être l'origine de l'analyse morphologique, son apparition et les différents courants et modèles de cette analyse, nous verrons aussi le concept de typologie qui constitue le résultat de l'analyse typo morphologique, ainsi que la méthode appliquée à celle-ci. Par la suite nous effectuerons une définition de la notion de morphologie que nous retiendrons pour l'analyse.

Nous détaillerons par la suite, la méthodologie adoptée pour la recherche qui constitue les caractéristiques morphologiques qui se focalisent sur l'ordre concret des formes et résument la figure logique repérée dans un corpus de forme. Cette méthode consiste à présenter un corpus de forme traduite dans notre cas par des façades coloniales appartenant à la période XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, ce corpus obéissant de prime abord à une homogénéité de ses attributs. Une lecture globale sera nécessaire pour déterminer les éléments de discontinuités qui détermineront la pertinence de sa composition, par la suite les critères de segmentations établis et appliqués à l'ensemble du corpus de façade, un codage des différents composantes du corpus sera indispensable car il permettra d'effectuer une comparaison systématique des différents attributs préétablis et dressés dans un tableau synthétique. La lecture et l'interprétation de cette codification donnera naissance à une classification en groupe des éléments semblables qui constitueront au final nos résultats d'analyse.

1. APPARITION ET EVOLUTION DE L'ANALYSE MORPHOLOGIQUE

L'étude morphologique se définit à son apparition comme la clef de la compréhension du paysage, elle a fait un retour discret dans un premier temps au cours des années 1970. Aucune science ne peut la revendiquer même si historiquement la géographie urbaine et l'histoire ont joué un rôle déterminant dans la fondation de ce que l'on peut désormais appeler l'urbanisme. Des auteurs célèbres comme Aldo Rossi reconnaissent le rôle essentiel des géographies urbaines telles que les remarquables études de A. Wagner, R. Blanchard, J. Bastié, M. Rocayolo et G. Chabot, etc. Cependant, c'est à des historiens de l'architecture que l'on doit les études synthétiques, caractérisant ce retour de la morphologie avant la lettre. Un apport déterminant dans le domaine de la typologie a été le fait des géographes des écoles allemandes et anglaises *stubben*, M.R.G Conzen...etc. Elle doit aussi beaucoup aux travaux d'historiens de l'architecture notamment sur l'articulation entre bâti et parcellaire, sol et architecture, mais aussi d'historien F. Boudon, P. Pinon, des géographes cartographes S. Rimbart et B. Rouleau, et aux travaux de référence comme ceux d'architecte urbaniste de l'école de Versailles tels que Philippe Panerai, Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule ; mais c'est grâce aux études d'architectes de l'école italienne tels que Muratori et Aymonino qu'elle trouve son origine.

1.1 La typo morphologie « l'acquisition Italienne »

Apparue d'abord en Italie, puis réintroduite en France à la suite des études Italiennes, le terme « forme urbaine » a été introduit dans les années 1970, à la suite de l'étude typologique de Venise de Muratori en 1959 et de l'étude typo-morphologique de Padoue conduite par Aymonino en 1970.

Dans les années cinquante, la critique du mouvement moderne, donne lieu à quelques tentatives spectaculaires pour redéfinir les bases du travail des architectes. A Venise se développe pendant ce temps un travail patient qui va en termes nouveaux rapports de l'architecture à la ville. L'ouvrage de Sèvere Muratori, publié en 1959 est le premier d'une série d'étude et de recherche qui marque le retour d'une réflexion sur la forme de la ville. Nommé en 1950 à la chaire « des caractères distributifs des édifices », puis en 1954 à celle de la « composition architecturale », Muratori oriente son enseignement vers le double objectif d'éviter la coupure entre les disciplines techniques et les disciplines théoriques et historiques, et de replacer l'architecture (et la crise de l'architecture), dans la crise urbaine. Pendant dix ans, il mène une étude du tissu urbain de la ville basée sur la méthode typologique, cela

intègre l'étude historique, l'analyse architecturale, le relevé constructif et qui se définit comme une histoire du bâti. Il tire trois leçons fondamentales ⁵⁹:

- « Le type ne se caractérise pas en dehors de son application concrète, c'est-à-dire en dehors d'un tissu construit ».
- « Le tissu urbain à son tour ne se caractérise pas en dehors de son cadre, c'est-à-dire en dehors de l'étude de l'ensemble de la structure urbaine »
- « L'étude d'une structure urbaine ne se conçoit que dans sa dimension historique, car sa réalité se fonde dans le temps par une succession de réactions et de croissances à partir d'un état antérieur ».

Donc, le tissu urbain est saisi comme un tout dont les bâtiments ne constituent que les éléments, d'où l'expression de « Typologies des édifices » que reprendra Aymonino. C'est-à-dire d'une typologie qui englobe, non seulement les bâtiments mais les murs, les rues, les jardins, le bâti de la ville afin de les classer dans une période historique donnée. L'étude sur Venise démontre l'intérêt d'utiliser la notion de type à plusieurs niveaux de la lecture de l'espace urbaine :

- Le bâtiment ou plutôt la parcelle bâtie, intègre des espaces ouverts (cours, jardins, rue, placette...)
- Le groupement de parcelles qui relève de l'organisation du tissu, est caractérisé par le rôle structurant des espaces publics, la position des monuments, la logique de la densification et de la croissance interne, les possibilités d'association avec d'autres formes de tissus.

Carlo Aymonino, qui enseignait à Venise à partir de 1963, va s'appuyer sur cet acquis pour mener un double travail, d'une part, systématiser les concepts de la forme urbaine, de type, de croissance proposée par Muratori en les expérimentant sur d'autres villes. Ce sont les travaux menés avec Aldo Rossi dans les années soixante, dont la publication en 1966 de « la città di Padova » constitue l'aboutissement. L'importante introduction de « la Città di Padova » tente sous forme d'hypothèses, de généraliser les moyens théoriques d'études des phénomènes urbains, en même temps qu'elle offre une description valable pour l'ensemble des villes européennes. Tous les thèmes qui reviennent inmanquablement dès que le problème de la ville et tout d'abord « le rapport dialectique et non causale entre la typologie

⁵⁹ Panerai Philippe, avec Demorgon Marcelle et Depaule Jean-Charles, *analyse urbaine*, éditions parenthèses, 1999, p 117.

des édifices et la forme urbaine » est abordé. À lire Aymonino, les choses semblent simples et tout à l'opposé de l'interprétation mystique qui accompagne parfois l'évocation du couple morfo/typo. Les mots débarrassés de la redondance qui entoure certains textes italiens, évoquent des observations concrètes, des images que chacun, pour peu qu'il ait déjà porté quelques intérêts aux villes, peut comprendre *Typologia edilizia*, la typologie des édifices, ou mieux, du bâti, l'ensemble des types qui dans une ville ou un quartier permettent de caractériser la ville comme ensemble, comme totalité : le contour, le tracé de l'enceinte, celui des voies principales, la position des places des monuments, la localisation des grands équipements.

La typologie, l'étude des types est présentée comme « un instrument et non une catégorie, (...) c'est un des instruments qui permet de conduire l'étude des phénomènes urbains ». Outil de travail « il ne faut pas s'attendre à une définition unique de la typologie, mais à des redéfinitions perpétuelles constantes en fonction des recherches ». ⁶⁰ Et Aymonino invitera à engager des études analogues sur d'autres villes afin de recueillir un matériel pour la connaissance des villes européennes permettant de vérifier ou contredire ces hypothèses et de vérifier ou d'aménager les concepts utilisés. L'étude du rapport entre type construit et forme urbaine est « le moyen de comprendre la structure de la ville à la fois comme continuité historique d'un processus et comme phénomène partiel d'une telle continuité ». ⁶¹ Elle ne constitue pas une fin en soi et s'accompagne d'une analyse des (éléments de la structure urbaine) et des (processus de croissance). Car il ne s'agit pas seulement de fixer une image à un instant et pour une localisation précise, mais par une attention particulière aux modifications qui affectent la ville dans le temps et l'espace, de saisir les ruptures qui sont à l'origine de la « formation de la ville contemporaine ». A ces déplacements relativement modestes, à ces changements du rapport type forme urbain, succède un retournement total, voire même sa disparition.

1.2 L'analyse typologique

Retenons que le type n'est pas l'objet, ou la figure à imiter, mais le moyen concret de la reproduction, comme le modèle qui se confond à l'origine avec le moule, ou sous une forme plus savante, le module. La notion de type se développe à travers les sciences de l'observation à la suite des travaux de Buffon, puis de Linné, dont les ouvrages proposent pour la première

⁶⁰ Aymonino Carlo, *la citta di Padova*, dans Philippe Panerai, avec Marcelle Demorgon et Jean-Charles Depaule ; *Analyse urbaine*, éditions parenthèses, 1999, p119.

⁶¹ Op cité.

fois une classification systématique des plantes et des animaux à partir de leurs caractères naturels et de leurs systèmes de reproduction, botanique, zoologie, minéralogie, le type est d'abord lié à l'idée de classement.

De ce fait, la typologie fait abstraction des caractères particuliers des objets pour ne retenir que les traits généraux sur lesquels se fonde la taxinomie, elle dépasse le simple classement pour poser dans une vision universaliste, une articulation complète du domaine de l'architecture. C'est cette définition qu'il faut garder en mémoire quand nous nous interrogeons sur l'application de la notion de type à l'architecture. Que ce soit le mot défini par Quatremère Quincy⁶², ou la tentative de classement opérée par Durant qu'on verra plus en détail. Carlos Aymonino⁶³, quant à lui y voit une typologie indépendante qui cherche à classer, pour élaborer une méthode critique d'analyse, des phénomènes. C'est Wittkower⁶⁴ réduisant les diverses formalisations des édifices à plan centrés de la renaissance ou des villas de Poladio à quelques « schémas de base ». C'est l'idée d'une analyse de l'architecture en terme d'éléments, d'opérations de croissance qui rompt l'histoire de l'art traditionnel. Cette manière d'envisager la typologie, tente de percer la logique du projet et d'explicitier après coup, les mécanismes de la conception. Elle rend possible des comparaisons avec d'autres formes de pensées sans s'encombrer inutilement de détails décoratifs, mais reste à un niveau assez abstrait. Enfin l'observation systématique, l'analyse, le classement, la comparaison, le rapprochement ne sont jamais pur désir de connaissance, explicitement ou non, les types fonctionnent comme proposition pour la reproduction architecturale, comme nous tentons de le démontrer dans notre recherche.

1.2.1 L'analyse typologique selon Durant Jean Nicolas louis

La typologie proposée par J.N.L Durant, permet de saisir l'articulation entre analyse et projet au moment où s'introduisent dans l'architecture les signes avant coureurs de la rupture due à la révolution industrielle, l'œuvre de Durant présente une lucidité à laquelle ne prétendent généralement pas les ouvrages de la théorie de l'architecture. Durant, dans ces ouvrages offre, sous formes de tableau, un véritable classement des typologies des édifices qui forment à l'époque le fond de la culture architecturale. La classification est justifiée par « le nombre infini d'objet que l'architecture embrasse » et la nécessité d'en rendre compte avec l'économie. « Dans cet état de choses, j'ai pensé que si, détachant les seuls objets qui sont

⁶² Antoine-Chrysostome Quatremère de Quincy, dictionnaire de l'architecture ,1795-1825.

⁶³ C. Aymonino, M. Brussati, G. Fabbri, M. Lens, P. Lovero, S. Lucianetti, A. Rossi, « la citta di padova ».

⁶⁴ Rudolph Wittkower, *Les principes de l'architecture à la renaissance*(1949,1960), [Éditions Verdier](#), 1949.

essentiels à connaître, je les rassemblais dans un seul volume (...), ce serait offrir aux architectes, un tableau général et peu coûteux à l'architecture. Un tableau qu'ils pourront parcourir en peu de temps, examiner sans peine, étudier avec fruit, surtout si je classais les édifices et les monuments par genre, si je les rapprochais selon leurs degrés d'analogie si je les assujettissais en outre à une même échelle et ce que j'ai entrepris de faire »⁶⁵.

La typologie analytique qui procède à partir des propriétés géométriques des plans, met en parallèle les opérations qui les sous-tendent, relève les schémas de base qui les organisent, la position de Durant pourrait à première vue sembler voisine de celle proposé par Paul Frankl⁶⁶ ou Rudolph Wittkower, mais Durant n'est pas un historien d'art, en architecture, il s'intéresse au passé pour y puiser les exemples d'une théorie opératoire, sur laquelle il fonde son enseignement à l'école polytechnique.

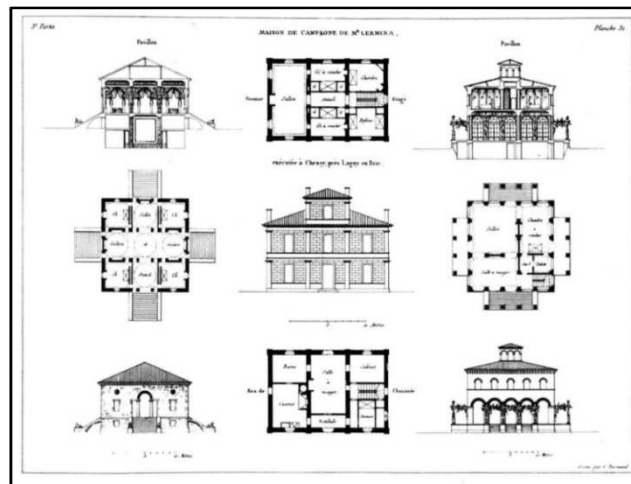


Photo n°35 : Le type opératoire chez Durant
 Source : Panerai Philippe, avec Demorgon Marcelle et Depaule Jean-Charles, *analyse urbaine*, éditions parenthèses, 1999, P103.

La typologie de Durant est efficace, un catalogue d'exemple hors de leurs sites et de leurs histoires, forme offerte à tous les contenus, et un mode d'emploi pour les réinterpréter. Cette méthode infaillible se présente comme l'amorce d'une typologie générative qui par une infinité de variations permet de réaliser une foule de variétés accordées aux mœurs, aux

⁶⁵Durand Jacques Nicolas Louis, *Recueil et parallèle des édifices de tout genre Anciens et modernes, remarquable par leurs beaux par leurs beautés, par leurs grandeurs ou par leurs singularité, et dessins sur une même échelle*, Paris, An IX 1801, dans Panerai, Philippe avec Demorgon Marcelle et Depaule Jean-Charles, *analyse urbaine*, éditions parenthèses, 1999, p 108.

⁶⁶ Frankl Paul, *Die Entwicklungsphasen der Neueren Baukunst*, Stuttgart, 1914 (principles of architectural history, Cambridge, MIT Presse, 1968).

usagers, aux localités, aux matériaux. Le travail de Durant par son catalogue d'exemples, inspire à première vue notre objectif, mais la seule différence, c'est que le catalogue que nous effectuerons par la suite, ou même l'idée de type ne concerne guère les plans, mais va se limiter à la devanture des édifices à savoir les façades.

➤ **Du type consacré aux types plan**

La villa romaine, la cathédrale gothique, la mosquée Ottomane, la maison bourgeoise ou bien l'immeuble de rapport constituent des types consacrés. C'est-à-dire à une période déterminée et pour une société donnée, l'ensemble des architectes et autres spécialistes dans le domaine se sont accordés sur la correspondance entre un ensemble de dispositions spatiales, d'éléments stylistiques et un usage (à la fois pratique concrète et pratique symbolique) qui intègre des conventions. « Cet accord qui inclut des savoirs techniques a été assez stable pour être reconnu par la société »⁶⁷. Ces types stables, consacrés par l'histoire, n'appartiennent pas seulement à une architecture savante et monumentale due à l'intervention des spécialistes et médiatisée par le projet, ils apparaissent également dans la construction banale, ce que nous appelons aujourd'hui « l'architecture domestique ».

Avec la révolution industrielle, les transformations des conditions de travail, des modes de vie, de la configuration des villes et de la conception de l'espace urbain, et finalement le rôle et le statut des architectes se font tout au long du XIX^{ème} siècle. On peut voir simultanément la persistance des types anciens et l'avènement de nouveaux types, ou plutôt d'une nouvelle conception de type proposé comme outil de la production du domaine du bâti. La typification extrême du logement qui devient ainsi un produit industriel comme un autre, abstraitement défini en dehors d'une localisation précise, donc en dehors d'un rapport précis à la ville, est justifiée par l'urgence, la nécessité d'une construction rapide, économique, hygiénique, sociale et que le Corbusier a nommé « le type équivalent au standard ».

Cet état de fait, se traduit par les logements de masse qui se trouvent partout dans nos villes actuelles, et qui sont justement construits sans identités architecturales. De ce fait, on constate que l'architecture en Algérie est passée elle aussi d'une architecture recherchée à une architecture standardisée ; chose que l'analyse qu'on effectuera au cours de notre recherche va y remédier, car non seulement notre étude permettra l'identification de l'architecture coloniale néo classique, mais elle constituera une référence pour les architectes comme source

⁶⁷ Devillers Christian, *Typologies de l'habitat et morphologie urbaine* in : l'architecture d'aujourd'hui, n°174 ; 1947.

d'inspiration pour une nouvelle identité architecturale des villes algériennes actuelles et futures.

1.3- Principes de l'analyse typo morphologique selon l'école de Versailles

Depuis les recherches de Muratori ou d'Aymonino ; Panerai, Demorgon et Depaule issus de l'école française de Versailles, adoptent la méthode muratorienne, ils affirment la nécessité d'un travail préliminaire d'élaboration des types qui requièrent de la méthode et du temps et constituent la seule garantie possible contre le schématisme et l'abstraction. Si la réalité résiste parfois fortement à l'analyse, le questionnement systématique du terrain reste le point essentiel du travail. L'analyse typologique peut se situer à plusieurs niveaux, une typologie aboutie devrait mettre en évidence leurs articulations, pour cela on distinguera quatre phases : la définition du corpus ; le classement préalable ; l'élaboration des types et la typologie.

1.3.1 Définition du corpus

Beaucoup d'essais de typologie restent infructueux parce que l'on n'a pas pris soin de définir dès le départ ce que l'on étudierait. La définition du corpus est évidemment liée aux questions que l'on se pose, mais deux aspects interviennent :

➤ *Le choix des niveaux de lecture*

La typologie commençant par un classement, il est préférable de classer des objets appartenant au même niveau de lecture du tissu urbain. Se pose ici la question du découpage et de sa pertinence, un découpage extérieur à l'observateur et antérieur à l'analyse⁶⁸. La parcelle bâtie semble constituer le niveau dont l'analyse est la plus fructueuse parce qu'on saisit d'emblée la relation du bâtiment avec la portion de territoire urbain qui le supporte. En privilégiant ce niveau, on recoupe évidemment bien des questions posées par l'analyse parcellaire. Toutefois il s'agit de dépasser la lecture cadastrale plane, pour voir dans l'épaisseur du bâti comment se constitue le tissu.

➤ *Délimitation de la zone d'étude*

Elle dépend des moyens disponibles (temps, personnel), mais il est important de déterminer si l'on fait une analyse exhaustive, ou l'on considérera tous les objets en détails, ou une analyse représentative (à la manière d'un sondage) ou il faudra déterminer des échantillons, puis

⁶⁸ Panerai Philippe, avec Demorgon Marcelle et Depaule Jean-Charles, *Analyse Urbaine*, éditions parenthèses, 1999, p122.

vérifier après avoir élaboré les types, que l'on rend bien compte de toute la zone. Une bonne connaissance de la ville en question et des « phénomènes urbains » plus généraux permettra, avec un peu d'intuition, de déterminer les échantillons pertinents.

1.3.2 Classement préalable

Une certaine expérience pratique de la typologie permet d'alléger cette phase, il est envisager ici, le cas de toutes les opérations explicitées. On commencera par un inventaire, c'est la phase d'observation minutieuse des objets, où on cherche à décrire, puis à mettre en évidence les propriétés qui les distinguent, à établir des critères. « Il faut aller plus doucement, presque bêtement. Se forcer à écrire ce qui n'a pas d'intérêt, ce qui est le plus évident, le plus commun, le plus terne » rappelait George Perec⁶⁹. Dès que le nombre d'objet est un peu élevé, cet inventaire a toute chance de devenir systématique : à chaque fois les mêmes interrogations seront posées, et selon les réponses, on verra apparaître des ressemblances, des parentés ou des différences sans y avoir pris garde on manipule déjà des critères même si leurs déterminations restent encore empiriques. Une fois un premier classement effectué, il faut vérifier qu'il y'a plus de différence entre deux objets appartenant à deux familles différentes, qu'entre deux familles appartenant à la même famille. Éventuellement recommencé le classement et revoir les critères pour arriver à ce résultat qui constitue simplement un premier groupement qui va permettre d'élaborer des types.

1.3.3 Elaboration des types « les typologies »

Le type se construit, Cette construction par abstraction rationnelle peut se faire en deux temps ; d'abord dans chaque famille donnée, on explicitera les propriétés des objets qui la composent puis on réunira les propriétés communes des objets d'une famille pour définir le type ; l'ensemble des propriétés non communes marque les différentes variations sur le type. La typologie conduit à une compréhension de l'architecture dans un tissu. Les types bâtis apparaissent doublement déterminés par une culture et par une localisation, mais cette détermination n'a rien d'un déterminisme : en un lieu donné pour une époque précise, plusieurs solutions sont possibles, l'histoire du projet s'inscrit dans cette ouverture.

⁶⁹ Perec George, *Espèce d'espace*, édition Galilée, paris, 1992.

2. DEFINITION DU CONCEPT « MORPHOLOGIE »

Comme nous l'avons cité auparavant, l'analyse morphologique trouve sa naissance dans l'analyse typo morphologique, qui est une synthèse du type architectural et de la morphologie urbaine (description de la ville par les types des édifices et des vides urbains) ; Pour essayer de comprendre ce concept, nous allons définir ses deux composantes indépendamment l'une de l'autre, puis conclure avec la définition que nous retenons pour l'analyse.

L'analyse morphologique est l'étude de la forme physique de la ville, de la constitution progressive de son tissu urbain et des rapports réciproques des éléments de ce tissu qui définissent des combinaisons particulières, des figures urbaines (rues, places et autres espaces publics...).⁷⁰ Elle est aussi le résultat des conditions historiques, politiques, culturelles (et notamment architecturales) dans lesquelles la ville a été créée et s'est agrandie. Elle est le fruit d'une évolution spontanée ou planifiée par la volonté des pouvoirs publics. Quant au type à son tour, il se définit par le petit Robert, « le type est l'ensemble de caractères organisés en un tout, constituant un instrument de connaissance par abstraction rationnelle et permettant de distinguer des catégories d'objets, d'individus et de faits ».

Le type architectural qui constitue le résultat de cette approche se définit comme suit : « figure essentielle d'un bâti qui décrit de façon générique ses dispositifs fonctionnelles, son expression figurale d'ensemble et son ancrage au sol (parcelle) à un moment de son parcours dans le temps. Le type architectural est un outil, issu d'une construction rationnelle, qui permet de décoder la structure d'un cadre bâti»⁷¹. Autrement dit le type est un objet abstrait, construit par l'analyse, qui rassemble les propriétés essentielles d'une catégorie d'objets réels et permet d'en rendre compte avec économie. L'analyse typologique peut s'appliquer à des ensembles d'objets très variés au sein de la même ville.

Enfin, l'analyse morphologique visée dans notre étude, explicite la construction des formes et décrit leurs organisations spatiales concrètes, qui ne peut être considérée comme aléatoire, car elle obéit à une logique d'organisation et à un ordre latent de construction⁷², elle

⁷⁰ Rémy Allain, *Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville*, édition Armant colin/SEJER, paris 2004, p5.

⁷¹ Karam Hassoun ; *La typomorphologie : Méthodes d'analyse du cadre bâti*, Département d'études urbaines et touristiques, ESG-UQAM, EUR-8216, février 2009.

³ BOULKROUNE Heddy, *L'expression de deux architectures à travers deux parcours urbains: villes de Constantine et Annaba*, thèse de doctorat, université mantouri, Constantine, 2006.

dévoile l'organisation concrète et intelligible d'un espace forme, elle décrit aussi la structure réelle de ces formes et schématise l'essentiel de l'information morphique comme à une collection de formes, finalement elle se focalise sur l'ordre concret des formes et résume la figure logique repérée dans un corpus de forme.

3. L'ANALYSE MORPHOLOGIQUE ADOPTÉE

Cette étude propose un modèle analytique de structuration et conformation d'un système de façade appartenant au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, cette analyse vise dans un premier temps la caractérisation et la discrimination morphologique par décomposition ou destruction, puis par une comparaison systématique des formes, dans un deuxième temps elle utilise l'analyse structurelle pour localiser une invariante sous jacente à la diversité empirique d'un corpus de forme, ce que nous nommons les typologies résultantes.

3.1- Détermination des attributs du corpus

La notion d'analyse morphologique permet de déduire que la production des formes est régie par un principe formateur fondamental, commandé par un vecteur de mise en forme. De cette manière, notre analyse gagnerait dans un premier temps, à être guidé par un protocole d'observation convenablement maîtrisé pour passer du perceptible à l'intelligibilité c'est-à-dire, de voir à connaître, ensuite à choisir ses matériaux d'études car on ne voit pas aussi distinctement la même chose sur l'édifice matériel, sur une photographie et sur un dessin, ces outils n'ont pas tous le même pouvoir de résolution.

L'analyse se présente alors selon notre acceptation comme un effet positif de caractérisation visant à définir cette identité en mobilisant des méthodes descriptives puis à tenter de l'expliquer en sélectionnant suivant une hypothèse ou une autre, certains traits caractéristiques intrinsèques parmi tous les traits susceptibles d'être relevés sur l'édifice étudié. La démarche pose immédiatement la question des relations susceptibles de s'établir entre traits intrinsèques et traits extrinsèques, et d'expliquer les uns par les autres avec ou sans réciprocité.

3.1.1- L'homologie et l'homogénéité du corpus de forme

Selon Bernard Duprat, nous désignons par architecture, l'ensemble des caractéristiques qui donnent à un édifice, « une identité morphologique »⁷³. L'étude de ces caractéristiques et

⁷³ Duprat Bernard, Paulin Michelle, *Système de la façade et de la baie : maisons à loyer urbaines du XIX^{ème} siècle*, édition du Cosmogone, pour le L.A.F, Lyon, 1995, pp1-2

l'étude de cette identité constituent l'objet de notre analyse. Nous pouvons donc évoquer l'architecture de l'édifice sans confondre avec les divisions de l'espace, la couleur des murs, leur affectation fonctionnelle, leurs représentations, toutes les variations indépendantes de l'identité morphologique de l'édifice. Outre toute autre considération, l'édifice possède et présente une forme propre, un encombrement qui ne peut être qu'à lui, que l'on pourra donc caractériser par des attributs intrinsèques. Tout édifice détient également une identité générique ou nominale ne dépendant pas entièrement de son identité morphologique, mais le plus souvent comme d'autres artefacts humains de sa fonction.

Dans la constitution d'un corpus, il est primordiale que les objets soient déclarés morphologiquement comparables, la condition que nous imposons à l'analyse résulte d'abord pour nous du fait que l'on peut observer une suffisante homologie de structures entre eux, car il est logiquement indispensable que ces objets soient constitués les uns et les autres de parties susceptibles à leur tour de comparaison ; ils sont alors Co analysable dans une même opération visant leur commune décomposition suivant cette hypothèse d'homologie. Cette homologie de constitution ne peut cependant être réduite à une ressemblance, notion d'ailleurs trop faiblement déterminée, puisque deux parties homologues peuvent se présenter comme totalement discernables. Enfin l'homologie des composants, dépend d'un facteur d'homogénéité, constaté, supposé ou attesté du corpus de spécimens considérés⁷⁴.

3.1.2- Lecture globale et détermination des critères de décomposition

Il s'en suit que les attributs intrinsèques qui caractérisent chaque façade, apparaissent discernables d'attributs extrinsèques variables mais seuls les attributs intrinsèques saisis de préférences de visu dans la seule phénoménalité de l'édifice, peuvent se définir indépendamment des modalités de ses matérialisations, de ses réalisations, de sa représentation, de sa dénomination ou même de l'acquiescement visuelle de ses observateurs, qui peut être expérimentée⁷⁵. Par ailleurs se pose la question, de savoir à quel infra niveau nous pouvons repérer l'élément opératoire pertinent et suffisant pour la description d'un corpus ? La multiplication de l'opération de déconstruction engendre l'invariance à une typologie de départ. A ce niveau nous devons distinguer l'analyse morphologique de ce qui est l'établissement d'une typologie ou d'un type.

⁷⁴ Op cité, p4.

⁷⁵ BOULKROUNE Heddy, L'expression de deux architectures à travers deux parcours urbains: villes de Constantine et Annaba, thèse de doctorat, université mantouri, Constantine, 2006.

Ainsi des façades, assurément différentes paraîtront comparables en remplissant la condition d'être constitué de groupes homologues de baies organisées, elles mêmes, en niveaux et en travées qu'il conviendrait à leurs tours de caractériser. Ces baies portant elles mêmes un décor lui même constitué d'éléments distincts ; l'analyse comparative devra se doter, elle aussi à son tour, d'attributs de forme et de position jusqu'à épuisement de ses discontinuités manifestes. En résumé, cette description consiste à élaborer, à partir d'une observation récurrent dûment enregistrée, une représentation morpho-structurale en constituant homologues ou modèles des différents spécimens comparable d'un corpus.

3.2- Segmentation et décomposition du corpus

L'objet architectural étudié se prête à diverses opérations de segmentation moyennant l'observation des discontinuités qu'il offre au regard, ainsi seul l'examen minutieux des discontinuités de l'objet offre quelques garanties. Cette structure primaire demande d'abord à être décomposée en sous ensembles qui obéissent à des structurations secondaires, elle aussi à examiner selon deux notions qui sont; la lyse et le contraste. Nous appelons ces discontinuités lyses en référence à l'ancienne notion Vitruvienne, le grec ancien *Lysis* : signifiait exactement discontinuité ou solution de continuité. Sous cette acceptation, le concept de lyse permet de recouvrir une multitude de dispositif comme par des éléments de modénature, eux-mêmes composés c'est-à-dire lysés, jusqu'à des données comme des contrastes décoratifs ou encore des espacements différentiels⁷⁶. Cependant, l'examen lytique soulève deux sortes de problème :

1. Comment définir ou délimiter valablement les parties constitutives de l'objet analysé après repérage des discontinuités sans recours à un critère méta analytique qu'il soit normatif ou conceptuel ?
2. Jusqu'où mener la décomposition ? Comment organiser l'ensemble des données ainsi offertes à l'objet pour le rendre intelligible et explicable ?

Ainsi c'est par comparaison de spécimens comparables que ce problème trouve une solution privilégiée. Il faut donc préciser les conditions de comparaison et les critères de comparabilité. Il est important de préciser que l'analyse morphologique ici, n'est pas seulement une opération de déconstruction de formes, mais qu'elle s'intéresse également à la composition des formes et s'interroge sur les éléments morphologiques sous jacents d'un corpus. L'opération de déconstruction doit être appliquée à plusieurs infra niveaux jusqu'à

⁷⁶ Op cité.

atteindre l'élément susceptible d'assurer la description d'un maximum de formes du corpus, ce qui justement conforte le critère de validité d'un corpus.

De plus, cette décomposition peut être considérée non arbitraire, qu'à la condition nécessaire et suffisante « d'analyticité », que l'édifice présente des discontinuités morphologiques manifestés et remarquables données à priori à l'observation comme un tout, il y paraît alors constitué de parties discernables agencées entre elles et résultant à la fois en elles mêmes et dans leurs agencements.

3.3- Le codage des attributs et sous attributs du corpus

L'analyse construit un espace discret de localisation différenciée et relative, traduit dans une sorte de grille de description portant des codes spécifiques susceptibles de calculs, les propriétés sont très différentes de celles de l'espace perceptif tout en étant perceptible dans l'espace de représentation des architectures représentables⁷⁷. Chacun des spécimens, décrit un attribut qui peut être soit lui-même analysé et décomposé, à son tour, soit caractérisé par son identité plastique, lorsqu'il paraît indécomposable l'analyse est alors considérée aboutie.

L'analyse aboutie, dresse pour l'ensemble des spécimens de la collection, un grand catalogue d'attributs distribuant les traits associés, autant de catalogues que de parties constitutives de la structure. Pour constituer ces catalogues, il faut et il suffit de classer des attributs et les distinguer avec précision satisfaisante par son identité plastique chaque fois qu'ils représentent un corpus donné. Cette identité plastique se définit rarement comme une simple égalité directement observable des deux entités exactement superposables. Elle correspond le plus souvent à une convenance c'est-à-dire une équivalence.

3.4- L'analyse comparative des différents codes

L'architecture peut subir des opérations d'analyse moyennant un double postulat de Componentialité et de comparabilité⁷⁸. Le premier, pose que l'édifice présente une forme décomposable en parties (éventuellement une partie unique). Le deuxième, que cette décomposition ne peut être validée ou réfutée, n'a de portée explicative que par comparaison des différents spécimens d'édifices entre eux. C'est exclusivement de cette génération de

⁷⁷ BOULKROUNE Heddy, L'expression de deux architectures à travers deux parcours urbains: villes de Constantine et Annaba, thèse de doctorat, université mantouri, Constantine, 2006.

⁷⁸ Duprat Bernard, Paulin Michelle, *Système de la façade et de la baie : maisons à loyer urbaines du XIX^{ème} siècle*, édition du Cosmogone, pour le L.A.F, Lyon, 1995, p 4.

décomposition qui est appelée analyse et comparaison, qui fonde son pouvoir explicatif et oriente ses méthodes, elle gagne évidemment à être effective et contrôlée autant qu'à porter sur une collection d'édifices convenablement constituée.

Ainsi des façades, assurément différentes, paraîtront comparable en remplissant la condition d'être constitué de groupe homologues de baies organisées, elles mêmes, en niveau et travées qu'il conviendra, à leurs tour de caractériser. Ces baies portant un décor lui même constitué d'éléments distincts, l'analyse comparative devra les doter eux aussi à leur tour, d'attributs de formes et de position jusqu'à l'épuisement de leurs discontinuités manifestes. A chaque fois, les unités d'étude de cette cascade ordonnée par inclusion peuvent être comparées entre elles, soient qu'elles proviennent d'un même édifice, soient d'édifices distincts. On exposera dans la suite à la fois les résultats de ces comparaison et les outils imaginés ou mobiliser pour mener à bien à chaque étape de la décomposition des objets étudiés sur un corpus étendu⁷⁹.

La structure morphologique envisagée ne se confond pas avec celles des parties matérielles, éventuellement de l'édifice et ne coïncident pas nécessairement avec elles. Rien n'impose non plus que l'opération qui produit cette structuration soit consciente, délibérée ou incontrôlée. De même, ces parties constitutives coïncident parfois mais non pas nécessairement avec des parties de l'édifice. Par conséquent si analyser consiste à décomposer et dresser un catalogue d'éléments ou de parties constitutives de la structure morphologique étudiée cela ne peut se confondre ni avec la compilation d'un lexique, ni avec l'indexation de parties constitutives en question à un lexique de terme.

Si d'aventure, les parties constitutives de la structure analysée ont un nom de baptême, selon la terminologie savante⁸⁰ de l'architecture, cela arrange bien l'analyse mais cela peut aussi les conduire à accepter ou adopter des décompositions erronées, correspondant mal ou contrairement avec la structure affective, notamment du fait que la terminologie véhicule le plus souvent un contenu de signification normatif. Ce genre d'observation donne un contenu spécifique et restreint à ce que nous appelons « description ». Nous distinguons catalogue de lexique; le découpage du monde proposé par la langue ne recouvre plus nécessairement celui qui construit l'analyse morphologique⁸¹.

⁷⁹ Op cité, p 13.

⁸⁰ Duprat Bernard, Paulin Michelle, *Système de la façade et de la baie : maisons à loyer urbaines du XIX^{ème} siècle*, édition du Cosmogone, pour le L.A.F, Lyon, 1995, p 15.

⁸¹ BOULKROUNE Heddy, *L'expression de deux architectures à travers deux parcours urbains: villes de Constantine et Annaba*, thèse de doctorat, université mantouri, Constantine, 2006.

3.5- L'interprétation et les résultats de l'analyse

Dans le premier cas se dispose des méthodes classiques de la statistique multidimensionnelle dites souvent analyses des données. Parmi elles qui sont couramment mobilisées, il faut bien savoir évoquer d'abord celles qui construisent des classes d'équivalences sur l'ensemble des objets étudiés, moyennant sélection de certaines caractéristiques jugées pertinentes. Ces classes peuvent être représentées sous forme d'un corpus⁸². La méthode désigne elle-même sa limite auto dépassant et suscitant la question qui pourrait construire une meilleure classification c'est-à-dire mettre en évidence d'autres phénomènes à expliquer à leur tour.

De cette manière, une fois le catalogue des variations établi au cours de l'analyse, organisé suivant les propriétés structurelles du modèle, fournit une première description de l'objet étudié qui peut supporter différentes opérations logiques et relève différents codes, parmi ces codes, les plus fréquents consistent à construire les classifications des objets analysés et d'expliquer celle-ci par des faits extrinsèques de l'architecture. Les contraintes de classification rigoureuse sont fortes et laissent généralement des spécimens atypiques sans suites.

CONCLUSION

D'une manière générale l'analyse se résume à un corpus convenablement constitué d'un ensemble de façade obéissant à un principe d'homogénéité, ce dernier subira une lecture globale pour déterminer les discontinuités qui organisent le réseau fenestré, puis décomposé en sous ensembles selon des structurations secondaires; de ce fait le réseau fenestré s'organise selon deux principes qui sont : La lyse et le contraste.

Par la suite, les critères de segmentations établis et appliqués à l'ensemble du corpus de façades, un codage des différents composants sera indispensable car il permettra d'effectuer une comparaison systématique des différents attributs préétablis et dressés dans un tableau méthodique, la lecture et l'interprétation de cette codification donnera naissance à une classification en groupe des éléments semblables qui constituerons au final le résultat de l'analyse.

⁸² Op cité.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

D'une manière générale, cette partie de la recherche nous a permis de constater que le patrimoine constitue un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargé de significations multiples à dimension collective, et transmis de génération en génération. Mais aussi du rapport qu'entretient le patrimoine avec le centre, car le centre ville possède des caractéristiques morphologiques qui le distinguent généralement du reste de la ville et à sa périphérie, ses caractéristiques s'incarnent à travers des objets patrimoniaux qui sont porteurs de cette mémoire collective, tels que les bâtiments publics qui se trouvent au cœur de notre recherche.

L'étude comparative effectuée entre les trois villes nord maghrébines, nous a permis de constater la différence du rapport qu'entretiennent ces villes vis-à-vis de leurs patrimoines récents du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle ainsi que leurs méthodes et outils d'intervention, car si la Tunisie se trouve très avancée en matière de reconnaissance patrimoniale en intervenant directement sur la protection de ce dernier à travers des sources documentaires, chose qui a beaucoup orienté notre recherche ; le Maroc par contre s'est constitué d'un arsenal juridique très important par inscription de plus de 40 monuments pour la seule ville de Casablanca, s'ajoute la valeur d'usage de ces édifices par leurs occupants, chose qui contribue au maintien de ces bâtiments. L'Algérie quant à elle se classe en dernière position car aucune réelle action de prise de conscience n'est engagée vis-à-vis de ce dernier.

L'analyse morphologique choisie comme méthode d'analyse, sera appliquée à un échantillon d'étude situé dans le centre ville d'Annaba et plus exactement sur le Cour de la révolution. Son principe vise dans un premier temps la caractérisation et la discrimination morphologique par décomposition ou destruction d'un corpus, puis par une comparaison systématique des formes ; dans un deuxième temps elle utilise l'analyse structurelle pour localiser une invariante sous jacente à la diversité empirique d'un corpus de forme, ce que nous nommons les typologies résultantes.

PARTIE 2

**APPLICATION DE L'ANALYSE
MORPHOLOGIQUE AU CORPUS D'ETUDE**

CHAPITRE VI

Segmentations des façades

INTRODUCTION

Nous allons exposer dans ce chapitre la segmentation et la décomposition du réseau fenestré par les lyses, qui se présentent selon deux formes, à savoir la segmentation horizontale et verticale appliquées au 86 spécimens du corpus se situant sur le Cours de la révolution, nous verrons également les structurations qu'elles engendrent, leurs formes et leurs compositions ainsi que les résultats obtenus au cours de cette segmentation, ainsi que la codification de chacun de ses attributs engendrés par décomposition.

1. SEGMENTATION HORIZONTALE

1.1- Segmentation horizontale en niveaux délimités

Pour la structuration en niveaux délimités, nous avons pris en compte les cas où les étages successifs sont liés en un seul niveau délimité de composition, à travers des tableaux qui illustrent les configurations obtenues par permutation systématique des étages liés, ou par leurs combinaisons deux à deux et trois à trois sur des immeubles respectivement de deux, trois, quatre et cinq étages :

➤ Structuration en niveaux délimités de composition pour les spécimens à deux étages.

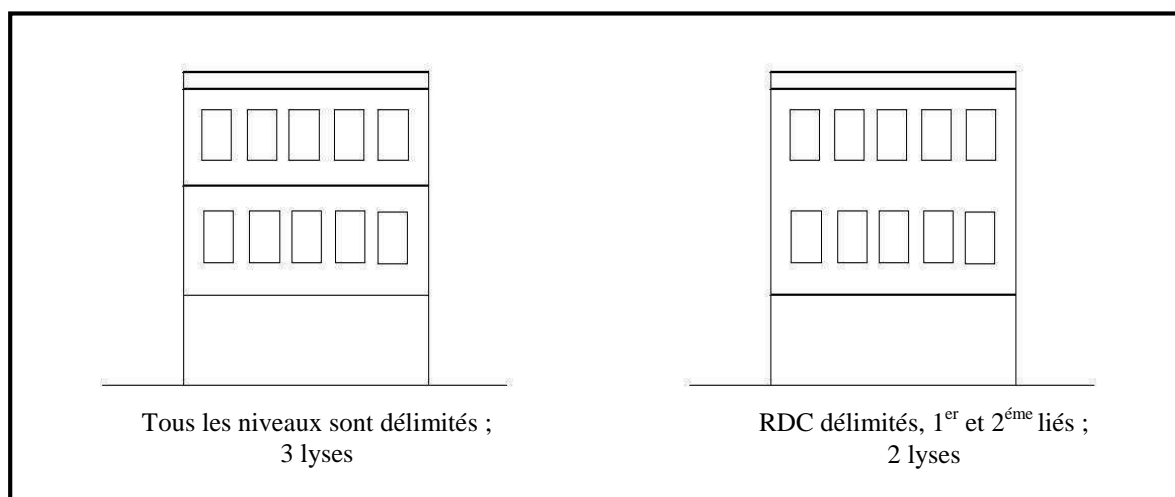


Schéma n°05 : Schémas récapitulatifs des cas attestés pour les édifices de (R+2) étages de structure en niveau délimités de composition avec variation suivant la position et le nombre de lyses.

➤ Structuration en niveaux délimités de composition pour les spécimens à trois étages.

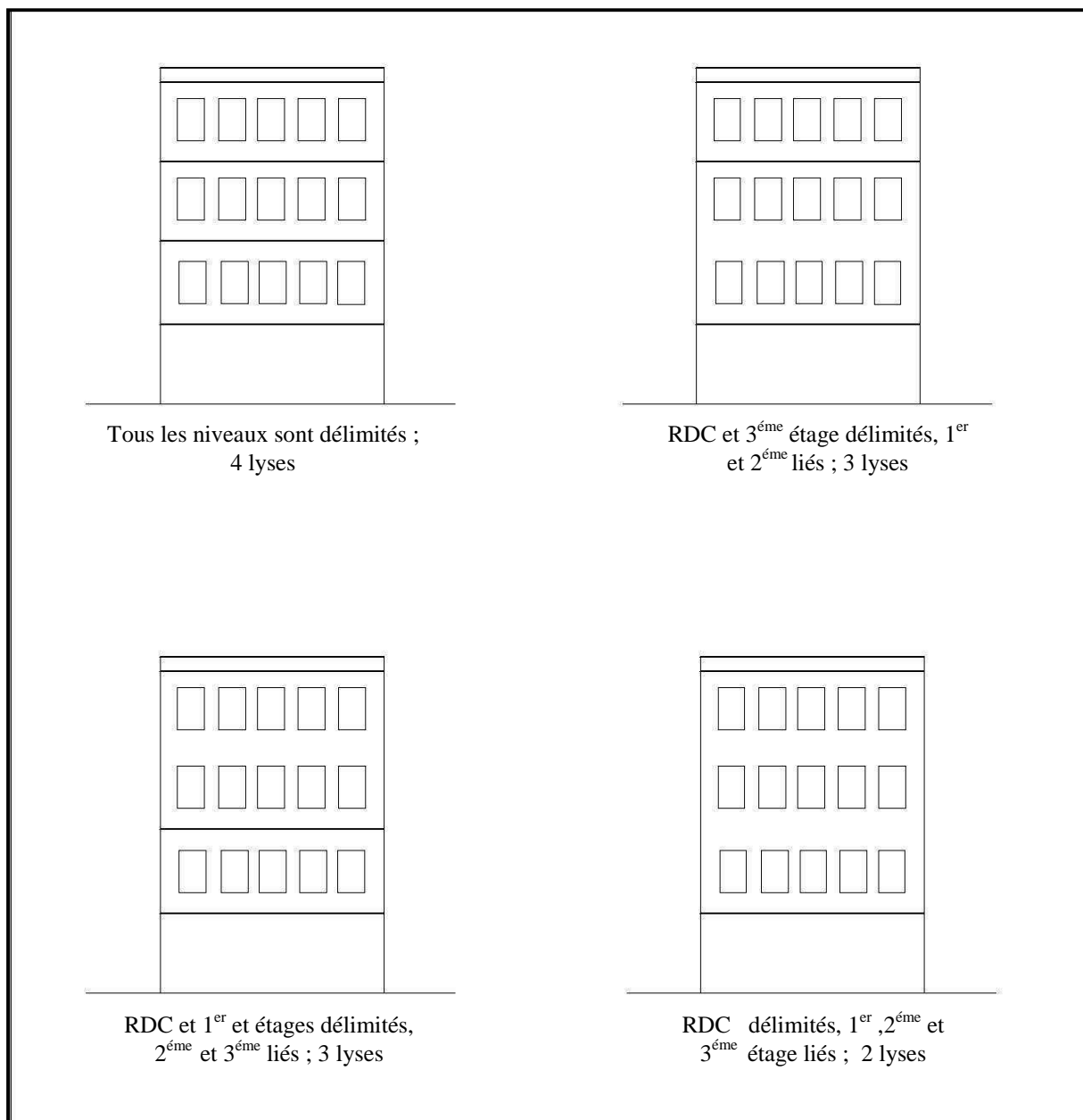


Schéma n°06 : Schémas récapitulatifs des cas attestés, pour les édifices de (R+3) étages de structure en niveau délimités de composition avec variation suivant la position et le nombre de lyses.

➤ Structuration en niveaux délimités de composition pour les spécimens à quatre étages.

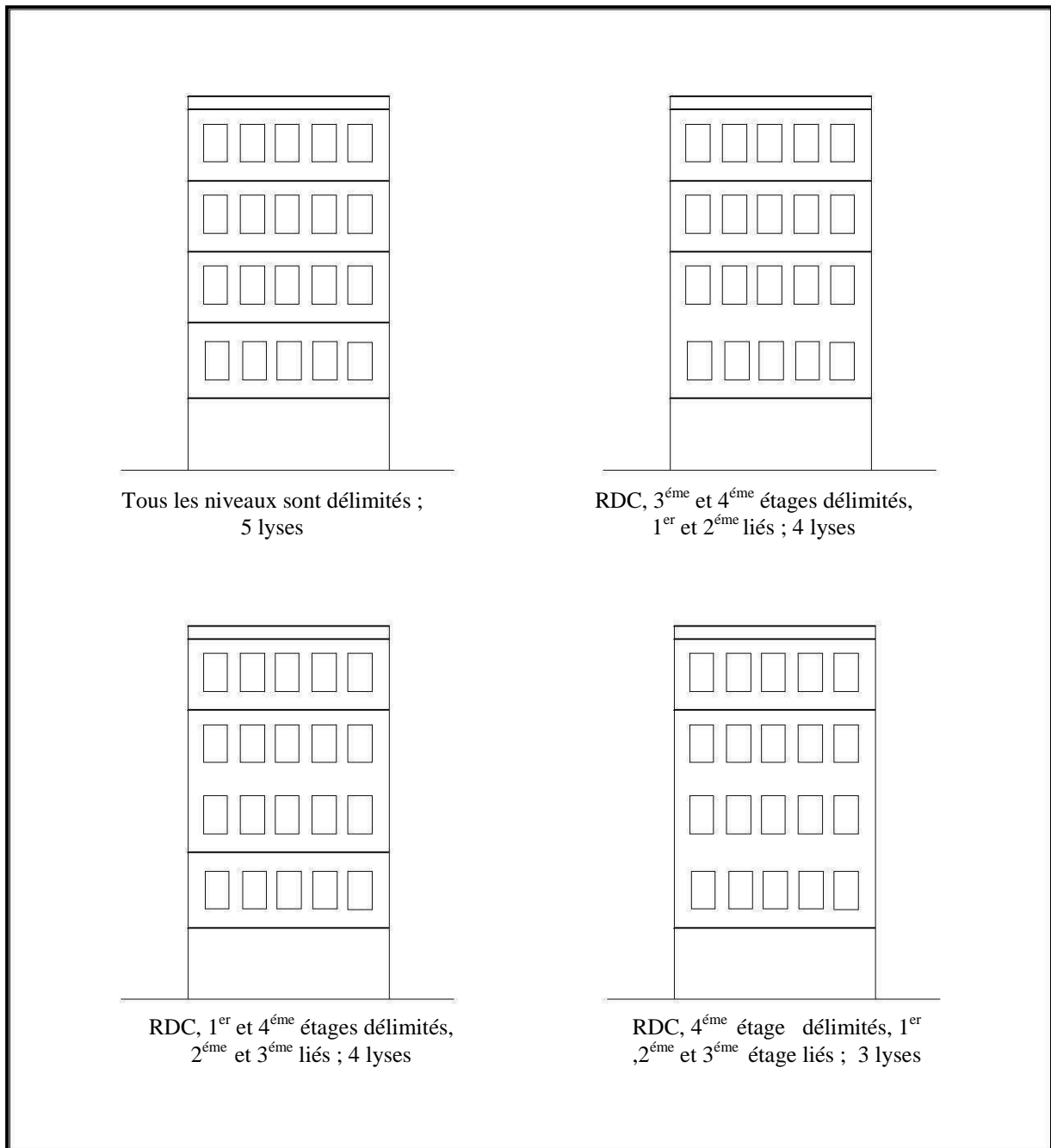


Schéma n°07 : Schémas récapitulatifs des cas attestés, pour les édifices de (R+4) étages de Structures en niveau liés, variation suivant la position et le nombre de lyses

- Structuration en niveaux délimités de composition pour les spécimens à cinq étages.

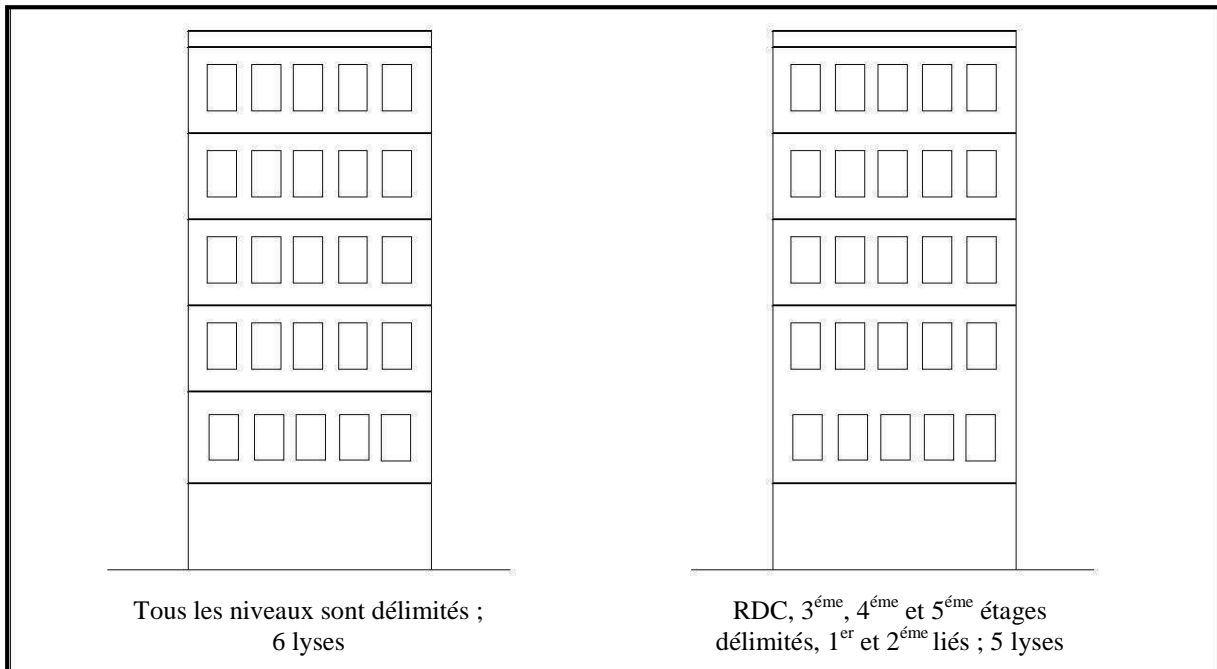
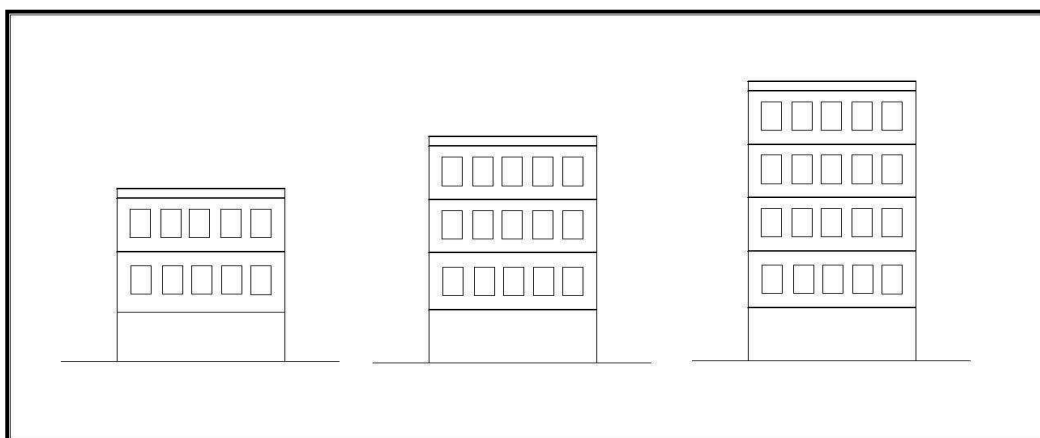


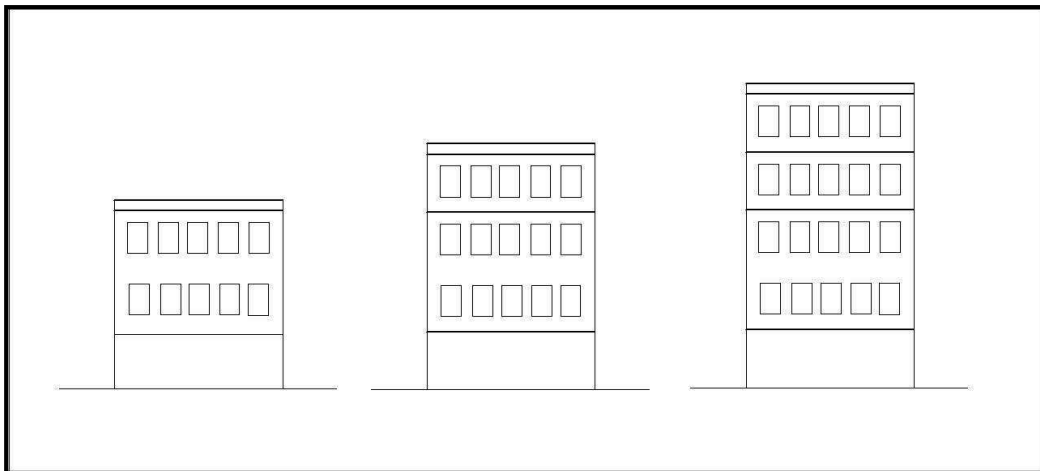
Schéma n°08 : Schémas récapitulatifs des Structures en niveau liés, variation suivant la position et le nombre de lyses ; édifices de (R+5)

Les tableaux permettent de repérer méthodiquement les configurations rencontrées, en dépouillant le corpus. Il en résulte que toutes les configurations obtenues en épuisant l'ensemble des quatre permutations possibles ne sont pas attestées, certaines ne sont pas utilisées, et d'autres sont privilégiées, pour un échantillon de 86 spécimens constitués d'édifices tous différents par la composition des discontinuités présentées. En combinant les résultats obtenus pour les quatre types d'édifices on peut faire ressortir 4 cas présentés comme suit :

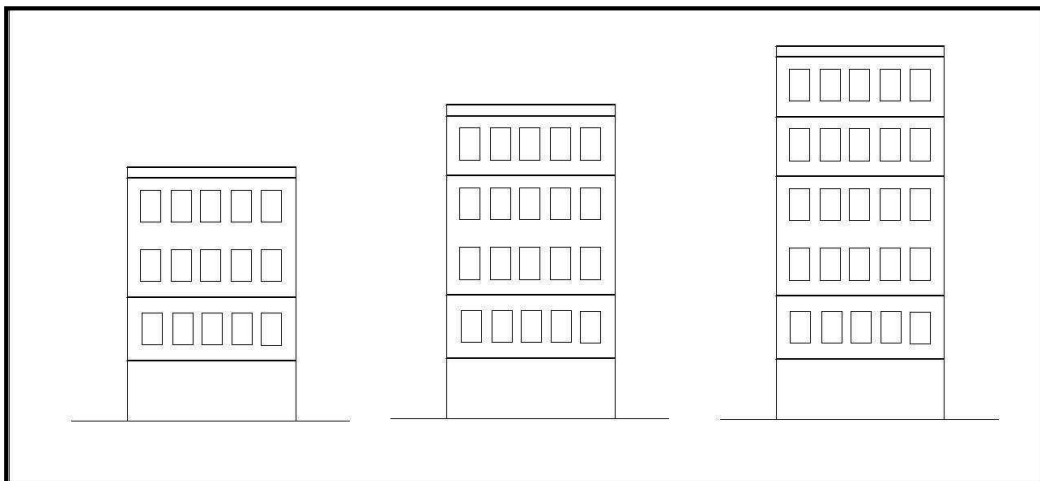
- 1^{er} Cas, simple composition : Chaque niveau est délimité à part.



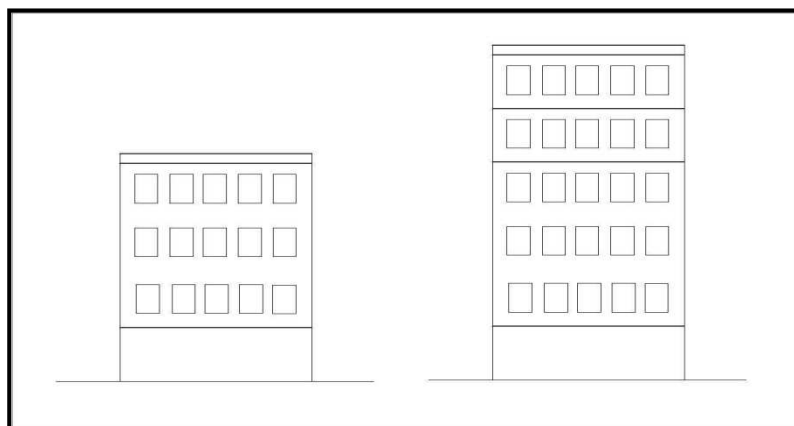
- 2^{ème} cas, double composition : Niveau 2 et 3 dans une même composition.



- 3^{ème} cas, double composition : Niveau 3 et 4 dans une même composition.



- 4^{ème} cas, triple composition : Niveaux 2,3 et 4 dans une même composition.



Interprétation des résultats

Après avoir appliqué ces 4 cas sur nos 86 spécimens on obtient les tableaux suivants :

- ✓ Pour les spécimens de (R+1), au nombre de 2, les deux structures sont délimitées par rapport au RDC.
- ✓ Quant aux spécimens (R+2) étages, au nombre de 19, tous les cas théoriques sont attestés, le cas le plus utilisé avec un pourcentage de 68.42% est le cas de simple niveau de composition, où tous les niveaux sont délimités, le 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} dont le RDC, « n » étages quelque soit l'étagement.

Les Cas	Nombre d'utilisation	%
1 ^{er} Cas : Simple composition	13	68.42
2 ^{ème} Cas : Double composition	6	31.58
3 ^{ème} Cas : Double composition	inexistant	inexistant
4 ^{ème} Cas : Triple composition	inexistant	inexistant

Tableau n° 01: Cas attestés pour les édifices de R+2 de structures en niveaux délimités.

- ✓ Sur les spécimens (R+3) étages, au nombre de 42 tous les cas rencontrés sont attestés, le plus utilisé avec un pourcentage de 47.62 % est le cas de double niveaux de composition où le RDC ainsi que tous les étages sont délimités.

Cas	Nombre d'utilisation	%
1 ^{er} Cas : Simple composition	14	33.33
2 ^{ème} Cas : Double composition	20	47.62
3 ^{ème} Cas : Double composition	5	11.90
4 ^{ème} Cas : Triple composition	3	7.14

Tableau n°02: Cas attestées pour les édifices de (R+3) de structures en niveau délimités.

- ✓ Sur les spécimens(R+4) étages, au nombre de 19, toutes les structures sont attestées, la plus utilisée avec un pourcentage de 52.63 % est le cas de double niveaux de compositions, ou le RDC et le 1^{er} sont délimités, 2^{ème}, 3^{ème} liés et le 4^{ème} est délimité.

Cas	Nombre d'utilisation	%
1 ^{er} Cas : Simple composition	4	21.05
2 ^{ème} Cas : Double composition	4	21.05
3 ^{ème} Cas : Double composition	10	52.63
4 ^{ème} Cas : Triple composition	1	5.26

Tableau n°03 : Cas attestés pour les édifices de (R+4) de structures en niveaux délimités

- ✓ Quant aux spécimens à (R+5) étages, au nombre de quatre, tous les spécimens se présentent selon le cas de double niveaux de compositions où le RDC et le 1^{er} étage sont délimités, le 2^{ème}, 3^{ème} étages liés, et enfin le 4^{ème} et le 5^{ème} sont délimités.

D'une manière générale, nous concluons que les structures dominantes dans notre corpus de façade en ce qui concerne le niveau délimité de compositions pour tous les types de spécimens à savoir les spécimens ; (R+2) ; (R+3) ; (R+4) ; (R+5) sont successivement la structure 1 ; 2, et 3 qui se présente comme suit :

1. Simple niveau de composition

- Deux, trois, quatre ou cinq niveaux délimités, le dernier couronné par une corniche, sur des immeubles respectivement de deux, trois, quatre ou cinq étages, c'est-à-dire « n » niveau pour « n » étage, quelque soit l'étagement

2. Double niveau de composition

- « n-1 » niveau pour « n » étage, pour des immeubles de deux , trois , quatre ou cinq étages, le 1^{er} étage étant lié au second en «un niveau double ».
- « n-1 » niveau pour « n » étage, pour les immeubles de trois, quatre ou cinq étages le second étage étant lié au troisième en « niveau double ».

Pour plus de précision, on a fait une comparaison entre les spécimens de notre corpus et ceux qui restent des quatre autres secteurs relevés dans le centre ville colonial de Annaba et on a constaté que les mêmes structures étaient attestées pour les 239 spécimens restant, à savoir le 1^{er} cas , le 2^{ème} cas , le 3^{ème} cas et le 4^{ème} cas avec un pourcentage majoritaire de 55% pour la

structure le 1^{er} cas représentant la plupart des (R+1) ou (R+2) délimités; 25% pour le 2^{ème} cas et 12% pour le 3^{ème} cas.

1.1.1- Codification de la structuration en niveau délimités

Structuration en niveaux délimités de composition	
Attributs	Codification
Cas 1: Simple composition	Ln₁
Cas 2: Double composition	Ln₂
Cas 3: Double composition	Ln₃
Cas 4: Triple composition	Ln₄

Tableau n° 04: Codifications façades/ Structuration par lyses en niveaux délimités de composition.

1.2- Variation de la forme des lyses de niveau

Les différentes lyses des niveaux ont été relevées des 86 spécimens et classées dans des tableaux selon les mêmes caractéristiques architectoniques, nous pouvons dès lors observer deux groupes de forme répartis comme suit :

- **La corniche** : La corniche est une moulure en saillie sur un mur, destinée à souligner les dispositifs de construction horizontaux⁸³. Elle est aussi l'élément d'architecture formant la partie supérieure d'une façade et destinée à supporter le toit.
- **Le bandeau et le cordon** : c'est l'ornement en saillie qui a la forme d'une moulure cime et qui marque la séparation entre les étages d'un immeuble. Le bandeau peut dans certain cas coïncider avec le bas de l'encadrement des fenêtres. Il peut dans ce cas être filant ou non⁸⁴.

1.3- Forme des mailles des niveaux « Le trumeau »

Nous avons étudié les variations de la forme de la maille du réseau fenestré en la comparant à la forme de la baie sans considération pour la taille de celle-ci, qui comme nous le savons,

⁸³Koch Wilfried, *Comment reconnaître les styles en architecture, de l'antiquité à nos jours*, édition Solar, Munich 1997, p 110.

⁸⁴ Site internet : www.clg-brienne.ac-reims.fr, glossaire de l'architecture.

peut varier. Sur le corpus d'étude, nous avons éliminé les spécimens qui présentent des avant corps qui sont juste au nombre de trois, car nous ne pouvons pas vérifier la forme et la mesure des baies et des mailles des fenêtres consécutives sur le niveau dont l'une est en avant corps. Notre échantillon s'est donc réduit à 81 spécimens. Soit 94% de notre corpus initial et qui représente presque la quasi totalité de nos spécimens.

Pour comparer la longueur du trumeau par rapport à la largeur de la fenêtre par une méthode **géométrico-projective**, nous traçons sur une photographie de détail, deux fenêtres consécutives tirée à un format suffisant, pour obtenir une précision acceptable, les diagonales du rectangle défini par les angles homologues de deux baies.



Photo n°61: Tracé permettant de comparé la forme du trumeau de celle de la baie ; dans ce cas le trumeau a la même largeur que la baie,
Source : Auteur 2009.

Le tracé peut être affecté par les conditions de prise de vue en contre plongée de la façade. La position de l'intersection de ces droites par rapport aux aplombs des piédroits, permet de mesurer la largeur relative du trumeau et de la baie, c'est à dire déterminer si la largeur est égale pour les deux baies où si l'une est plus large que l'autre.



Photo n° 62 : Tracé permettant de comparer la forme du trumeau de celle de la baie ; dans ce cas le trumeau est large comme la demi baie.

Source : Auteur 2009.



Photo n° 63: Tracé permettant de comparer la forme du trumeau de celle de la baie ; dans ce cas le trumeau est large comme une baie et demi, spécimen 4 ilots 9.

Source : Auteur 2009.

Les mailles du réseau fenestré ont de même que les fenêtres, dont on a étudié les caractéristiques, une forme qu'il faut caractériser pour saisir ses variations et par là, ce qui les détermine. L'application de la méthode **géométrico-projective** que nous avons expliqué ci-dessus sur les 81 spécimens du corpus, a donné les résultats suivants :

- Le trumeau a la même largeur de la baie ; 54 cas sur 81 soit 66.67% du corpus.

- Le trumeau a une fois et demie la largeur de la baie ; 18 cas sur 84 soit 22.22% du corpus.
- Le trumeau a deux fois la largeur de la baie ; 5 cas sur 81, soit 6.17% du corpus.
- Le trumeau est large comme la moitié de la baie ; 3 cas soit 3.70% du corpus.
- Le trumeau est plus large que la baie sans qu'on puisse caractériser le rapport 1.23% du corpus.



Photo n° 64: Spécimen n°734 ilot 10, trumeau large comme deux fois la largeur de la baie,
Source : Auteur, 2009.

1.3.1- Codification des attributs de la forme des mailles des niveaux

Forme du réseau fenestré « Fr »	
Attributs	Codification
Trumeau = Baie	Fr _{T=B}
Trumeau = 2 Baie	Fr _{T=2B}
Trumeau = ½ Baie	Fr _{T=1/2B}
Trumeau = 1.5 Baie	Fr _{T=1.5B}
Trumeau ? Baie	Fr _{T?B}

Tableau n° 05: Codifications des attributs de la forme des mailles

2. SEGMENTATION VERTICALE

2.1- Segmentation verticale en travées délimitées

Si on note par le signe (B) la localisation d'une baie et par le signe (*) la localisation de trumeaux larges sur la séquence des baies, on peut alors dresser un tableau des césures théoriques (suivant le nombre de baies sur le niveau pour le cas de trois, quatre ou cinq baies). Le tableau suivant présente, à titre d'illustration du procédé, les structures obtenues par le jeu de ces permutations théoriques pour des séquences de baies de longueur 3 à 5⁸⁵.

Séquence	1 césure 2 segments	2 césures 3 segments	3 césures 4 segments	4 césures 5 segments
BBB 3	B*BB 1 2 BB*B 2 1	B*B*B	Impossible	Impossible
BBBB 4	B*BBB 1 3 BB*BB 2 2 BBB*B 3 1	B*B*BB 1 1 2 B*BB*B 1 2 1 BB*B*B 2 1 1	B*B*B*B	Impossible
BBBBB 5	B*BBBB 1 4 BB*BBB 2 3 BBB*BB 3 2 BBBB*B 4 1	B*B*BBB 1 1 3 B*BB*BB 1 2 2 B*BBB*B 1 3 1 BB*B*BB 2 1 2 BB*BB*B 2 2 1 BBB*B*B 3 1 1	B*B*B*BB 1 1 1 2 B*BB*B*B 1 2 1 1 BB*B*B*B 2 1 1 1	B*B*B*B*B 1 1 1 1 1

Tableau n° 06: césures théorique de la séquence de baie par localisation d'un ou plusieurs trumeaux larges pointés par le signe *.Source : Bernard Duprat

Considérant que sur l'ensemble des spécimens du corpus, le nombre de baies sur le niveau varie de 1 à 13 baies et qu'il ne peut exister de césures pour les séquences comportant 1 ou 2 baies, nous pouvons vérifier si toutes les permutations sont attestées. Pour cela, dressons un

⁸⁵ Duprat Bernard, Paulin Michelle, *système de la façade et de la baie : maisons à loyer urbaines du XIX^{ème} siècle*, édition du Cosmogone, pour le L.A.F, Lyon, 1995, p 144.

tableau des différents cas rencontrés, en les classant suivant la longueur des séquences rencontrées ainsi que leurs segmentations.

Les segments sont représentés par des chiffres relatifs au nombre d'éléments qui les constituent. L'obtention de séquence représentée par le même nombre signifie qu'elles sont structurées à l'identique. L'obtention de séquence représentée par le nombre comportant le même nombre de chiffre signifie qu'elles sont homologues⁸⁶.

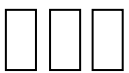
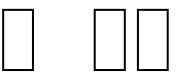
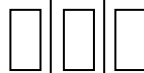
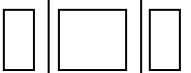
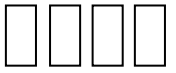
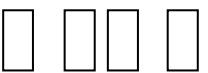
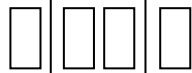
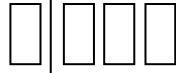
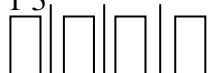
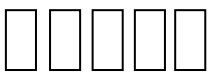
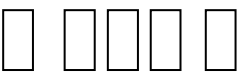
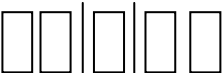
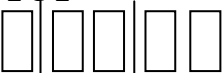

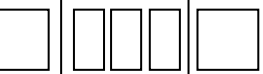
Séquence de la baie	Segmentation par espacement	Segmentation par délimitation	Segmentation par variation de la L _B
 3 baies	 1 2	 1 1 1	 1 1 1
 4 baies	 1 2 1	 1 2 1  1 3  1 1 1 1	
 5 baies	 1 3 1	 2 1 2  1 2 2  1 3 1	 1 3 1

Tableau n° 07: tableau des séquences de 3 à 5 baies, segmentation par délimitation ou espacement ou variation de L des baies attestées.

⁸⁶ Bernard Duprat, Michelle Paulin, système de la façade et de la baie : maisons à loyer urbaines du XIX siècle, édition du Cosmogone, pour le L.A.F, Lyon, 1995, p145.

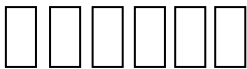
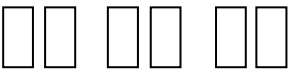
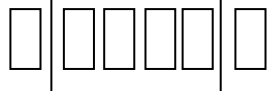
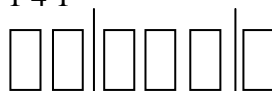
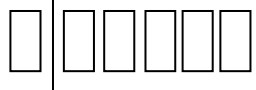
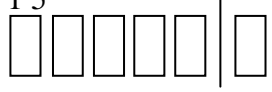
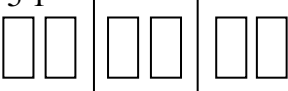
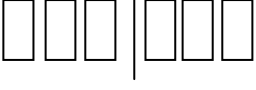
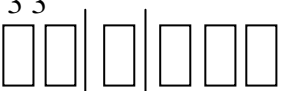
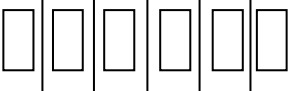


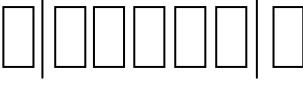
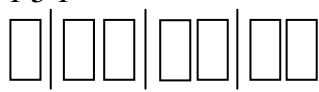
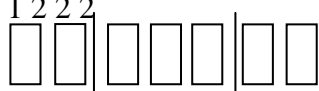
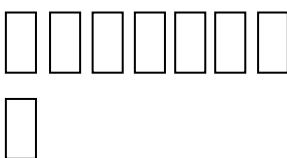
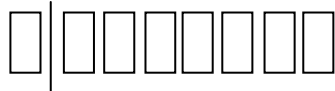
 <p>6 baies</p>	 <p>2 2 2</p>	 <p>1 4 1</p>  <p>2 3 1</p>  <p>1 5</p>  <p>5 1</p>  <p>2 2 2</p>  <p>3 3</p>  <p>2 1 3</p>  <p>1 1 1 1 1 1</p>	
 <p>7 baies</p>	 <p>1 2 1 2 1</p>	 <p>1 5 1</p>  <p>1 2 2 2</p>  <p>2 3 2</p>	
 <p>8 baies</p>		 <p>1 7</p>	

Tableau n° 08: tableau des séquences de 6 à 8 baies, segmentation par délimitation ou espacement ou variation de L des baies attestées.




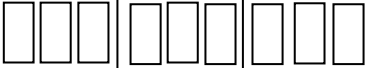
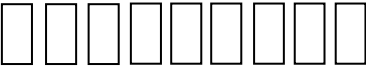
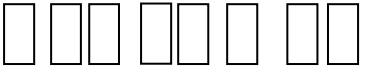

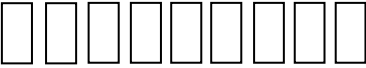
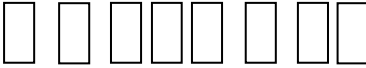


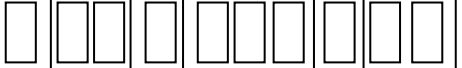


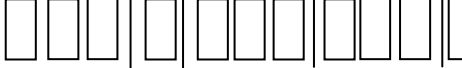





Séquence de la baie	Segmentation par espacement	Segmentation par délimitation
 9 baies	 3 3 3	 1 7 1  3 3 3
 10 baies	  1 2 2 1 2 2	
 11 baies	  1 1 3 1 3 1 1	 1 3 3 3 1   1 2 1 3 1 2 1  1 1 2 2 2 2 1  3 1 3 3 1
 13 baies		  1 3 2 3 3 1   4 3 1 4 1

Tableau n°09: tableau des séquences de 9 à 13 baies, segmentation par délimitation ou espacement attesté.

Reportées dans le tableau qui suit, les structures engendrées par les segmentations attestées, permettent de constater que :

Séquence	2 segments	3 segments	4 segments	5 segments	6 segments	7 segments
3 baies	1-2	1-1-1				
4 baies	1-3	1-2-1	1-1-1-1			
5 baies		1-3-1 1-2-1 1-2-2 1-3-1		1-1-1-1-1		
6 baies	1-6 6-1 3-3	2-2-2 1-4-4 2-1-3			1-1-1-1-1-1	
7 baies		1-5-1 2-3-2	1-2-2-2	1-2-1-2-1		
8 baies	1-7					
9 baies		1-7-1 3-3-3				
10 baies					1-2-2-1-2-2-2	
11 baies				1-3-3-3-3-1 3-1-3-3-1		1-2-1-3-1-2-1 1-1-3-1-3-1-1

Tableau n°10: Tableau récapitulatif de segmentations attestées : structuration secondaire du réseau fenestré par segmentation de la séquence de baies du niveau.

Interprétation des résultats

La majorité des spécimens avec un pourcentage de 55 %, présente une structure obtenue à partir d'une segmentation qui obéit à une symétrie centrale de trois segments, que la longueur de la séquence soit occupée par une baie ou un trumeau. Cependant, il existe des structures où la segmentation n'obéit pas à une symétrie centrale même si le nombre de segment est impair.

Pour affirmer la structuration obtenue à partir d'une segmentation obéissant à une symétrie centrale, on a comparé la structuration obtenue dans notre corpus, aux restes des spécimens se trouvant dans les autres secteurs du centre ville colonial de la ville d'Annaba, et qui présentent des discontinuités en travées au niveau des façades.

On a constaté que la structuration, obéissant à une symétrie centrale se généralise sur tout le centre ville colonial avec un pourcentage de 57%, le reste dans la majorité des cas présente une structuration obéissant à une seule segmentation. Pour les séquences inférieures à 8 baies, il existe des séquences paires divisées en deux segments qui ne sont jamais identiques, sauf le cas de la séquence à 6 baies, où la séquence est divisée en deux segments identiques. Il n'est pas à omettre dans le corpus, l'existence de cas où la segmentation est égale au nombre de baie, c'est-à-dire que toute baie est délimitée.

2.1.1- Codification de la variation des types de structuration des travées délimitées

Attributs de la variation de la nature de la lyse des travées	
Lyses Par Espacements	Lt_E
Lyses Par Variation de la Largeur des Baies	Lt_{VB}
Lyses Par Délimitation	Lt_D

Tableau n° 11: Codifications façade/ structuration contrastive par la variation de la nature de la lyse des travées.

2.1.2- Codification de la structuration en travées délimitées

Structuration en travées délimités	
Attributs	Codification
Structuration à 1 segment,	Lt_{1seg}
Structuration à 2 segments	Lt_{2seg}
Structuration à 3 segments	Lt_{3seg}
Structuration à 4 segments	Lt_{4seg}
Structuration à 5 segments	Lt_{5seg}
Structuration à 6 segments	Lt_{6seg}
Structuration à 7 segments	Lt_{7seg}

Tableau n°12: Codifications façade/ Structuration en travée délimitée de composition.

2.2- La variation de la forme des lyses de la travée

A travers nos spécimens, nous avons pu relever trois groupes de forme, qui contiennent à leurs tours des sous formes que nous avons commenté comme suit :

- **Le pilastre** : pilier carré, auquel on donne les mêmes proportions et les mêmes ornements qu'aux colonnes et qui généralement est engagé dans un mur.⁸⁷

D'autre définition telle que : Support vertical, le plus souvent rectangulaire, formant une faible saillie, comparé au mur dans lequel il est engagé. Il est habituellement pourvu d'une base et d'un chapiteau. (Lorsque le support est adossé au mur, on utilise l'expression du pilier engagé)⁸⁸, ou encore ; Support carré, ornemental et non porteur, terminé par un chapiteau.

- **La chaîne de bossage** : Alignement horizontal ou vertical de pierres généralement saillantes et travaillées, servant à marquer une ligne forte dans un immeuble : angle de deux murs, séparation d'étages, encadrement d'ouverture, etc. on retrouve cet élément à valeur à la fois décorative, symbolique et topographique sur de nombreux immeubles.
 - **Le bossage** : Saillie ou motif en relief, pratiqué volontairement à la surface d'un matériau (pierre, bois) dans un but décoratif⁸⁹.
 - **La table** : Ornementation inscrite dans un cadre de forme rectangulaire ou carré, située dans les trumeaux de la façade.
- ### 2.3- Forme des mailles des travées « Le plein de travée »

La même approche peut être envisagée pour caractériser les formes de la travée de baie et de la baie par rapport aux deux autres variables dimensionnelles qui sont :

- ✓ La hauteur de la baie.
- ✓ La hauteur du plein de travée.

Nous allons utiliser comme nous l'avons dit auparavant, la propriété d'une figure géométrique fondamentale pour démontrer l'égalité de deux rectangles suivant la méthode d'**Euclide**⁹⁰.

⁸⁷ Koch Wilfried; *Comment reconnaître les styles en architecture, de la Grèce antique au XX^e siècle*, édition Solar pour la traduction française, Munich 1997, p 48.

⁸⁹ Site internet: <http://Www.serlienne.com>, pilastre, "Fr. Wiktionary".

⁸⁸ Site internet : <http://Www.serlienne.com>, pilastre « Monographie France ».

⁹⁰ Bernard Duprat, Michelle Paulin, système de la façade et de la baie : maisons à loyer urbaines du XIX siècle, édition du Cosmogone, pour le L.A.F, Lyon, 1995, p215.

Soit A l'angle inférieur gauche d'une baie, et B l'angle inférieur droit de la baie située au niveau supérieur et sur la travée voisine, en traçant la ligne AB, nous observons que sur la majorité des spécimens de notre corpus, cette droite passe par C, le pont C étant situé à l'angle supérieur gauche de la baie de même niveau que A et de même travée que B .



Photo n 65 : Variation de la forme du réseau fenestré par rapport à la forme de la baie et de sa travée et figure d'Euclide. Source : Auteur 2009.

Cela prouve que le rectangle du plein de travée a la même forme que l'ensemble (baie, trumeau). Sur nos échantillons, nous avons retrouvé 58 spécimens où le cas est attesté. En observant le reste des spécimens, nous avons pu constater que si nous traçons une ligne entre D et F, ou D est l'angle inférieur gauche de la baie qui se trouve sur le niveau suivant et sur la 2^{ème} travée voisine, cette droite passe également par E. Ceci nous permet d'affirmer que le plein de travée a la même forme que le trumeau.



Photo n°66: variation du réseau fenestré par rapport à la forme de la travée et de la forme du trumeau ; Source : Auteur 2009

Nous avons déduit grâce aux figures géométriques d'Euclide, que dans tous les spécimens de notre corpus le plein de travées présente la même forme que le trumeau. Donc, ce cas est attesté pour tous les spécimens du corpus. Les deux méthodes que nous venons de tester sur notre corpus, concernant la forme des mailles du réseau fenestré, la méthode **géométrico-projective qu'on a vu pour les espacements horizontaux et celle d'Euclide** ; permettent de caractériser les mailles du réseau fenestré en étudiant la variation des formes du trumeau et de la baie, nécessitant un relevé précis sur le terrain grâce à des technologies poussées tels que le relevé photogramétrique des différents spécimens et un travail sur les dessins originaux afin de pouvoir créer une grille de codage⁹¹. Cette grille permettra de caractériser d'une façon très précise toutes les variations de forme de mailles.

⁹¹ Duprat Bernard, Paulin Michelle, *système de la façade et de la baie : maisons à loyer urbaines du XIX^{ème} siècle*, édition du Cosmogone, pour le L.A.F, Lyon, 1995, p 219.

CONCLUSION

D'après les résultats obtenus par segmentation horizontale et verticale appliquée au corpus de façades de types coloniales (voir annexe 5), nous remarquons qu' en ce qui concerne les structurations en niveaux délimités, la plus fréquente est celle de simple composition qui se fait par une répartition totale des niveaux, il y'a autant de niveaux de composition que d'étages courants, mais il existe d'autres structurations à double niveaux de composition où deux étages sont liés dans un même niveau de composition. Nous avons aussi prélevé toutes les discontinuités et classées en catégories selon les mêmes attributs, puis présentées dans des grilles codées pour comparaison, d'autre part nous avons constaté que les mailles du réseau fenestré appelées « les trumeaux » se présentaient dans des largeurs très variées par rapport à celles de la baie, nous avons comparé ces formes entre elles.

Les structurations en travées délimitées quant à elles se résultent le plus souvent d'un espacement différentiel des baies en variant la largeur des trumeaux entre deux baies successives sur le niveau ou par saillies verticales d'une ou de plusieurs travées, on obtient alors une structuration à un segment dans la majorité des cas, mais aussi à une structuration obéissant à une symétrie centrale que la séquence de baies soit paire ou impaire. Comme nous l'avions fait pour les niveaux, nous avons relevé ces discontinuités qui délimitent les travées puis classées en catégorie selon les mêmes attributs architectoniques et disposées dans des grilles codées pour la suite de l'analyse. D'autre part nous avons constaté en ce qui concerne les mailles des travées appelées « les pleins de travées » que grâce aux figures géométriques d'Euclide, dans tous les spécimens de notre corpus, le plein de travées présente la même forme que le trumeau ; donc, ce cas est attesté pour tous les spécimens du corpus.

CHAPITRE VII

Structuration contrastive

INTRODUCTION

La structuration par lyses a elle seule ne suffit pas à structurer la façade, une deuxième structuration secondaire organise également le réseau fenestré par le contraste des baies, par les attributs décoratifs qui varient d'une baie consécutive à l'autre ou même de la disposition du balcon. Nous avons relevé les structurations engendrées par celles-ci, ainsi que leurs décors spécifiques sur les 86 spécimens se situant sur le Cours de la révolution et classés selon leurs attributs intrinsèques, que ce soit par les niveaux ou bien par les travées.

1. STRUCTURATION CONTRASTIVE DES TRAVEES

L'étude contrastive, par définition, observe comment les attributs décoratifs varient d'une baie consécutive à l'autre. Comme pour la « structure par lyse » nous allons étudier la « Structure contrastive » produite par les variations décoratives sur la travée dans un premier temps puis sur le niveau. Pour ces cas, nous enregistrons les structures contrastives résultant du fait que : d'une part, les baies portant un décor ; d'autre part, elles s'ouvrent le cas échéant sur un balcon.

1.1- Structuration contrastive par le décor porté des baies

➤ Les Spécimens à deux étages

Si on note D et E les décors distincts de deux baies superposées sur les travées ; si la première baie du premier niveau porte un décor D alors la seconde baie du deuxième niveau porte soit le même décor D ou un décor différent E. Par conséquent les arrangements possibles pour les spécimens à 2 étages se limitent à 2 cas :

- ✓ Les deux baies de la travée portent le même décor, on obtient la structure DD.
- ✓ Chaque une des deux baies porte un décor différent on obtient la structure DE.

N_1	D	E
-------	---	---

N₂	D	D
----------------------	----------	----------

Tableau n°13: Les arrangements théoriques pour une travée de 2 niveaux N₁, N₂.

Si nous relevons sur le corpus les deux structurations possibles, nous observerons qu'elles sont toutes les deux attestées mais que les différentes positions sur les travées sont inégalement représentées et doivent être distinguées selon qu'elles portent pour chaque spécimen sur la travée centrale (C), intermédiaire (I) ou extrême E.

N₁	D	E
N₂	D	D
C	18	19
I	14	12
E	22	16
Σ	54	47

Tableau n°14: Les structurations attestées et dénombrement des contrastes d'étage courant : Spécimens à 2 travées.



Photo n°67: Spécimen à deux étages, structure contrastive DD
Source : Auteur 2009



Photo n°68 : Spécimen à deux étages, structure contrastive DE.
Source : Auteur 2009

Nous constatons après analyse des résultats, que pour les spécimens à deux étages il y'a autant de cas de travées de structure DD que de travées de structure DE, cela signifie qu'il y'a

autant de cas où il n'y pas de contraste sur la travée que de cas où les baies superposées portent un décor différent.

➤ **Spécimens à 3 étages**

Notons D, E, F les décors distincts que peuvent porter des baies superposées sur une même travée. Si la première baie du niveau prend la valeur D, alors la seconde baie du deuxième niveau peut prendre la valeur D, ou E et la troisième baie du troisième niveau peut prendre à son tour la valeur D, E ou F. De ce fait, les arrangements possibles pour les spécimens à 3 étages correspondent à cinq structures :

N₃	D	E	D	E	F
N₄	D	D	E	E	E
N₁	D	D	D	D	D

Tableau n° 15: Les arrangements théoriques pour une travée de 3 niveaux N₁, N₂, N₃.

Si nous relevons sur notre corpus les cinq structures possibles, nous observons qu'elles sont toutes attestées. Cependant, les différentes positions de ces structures sur les travées sont inégalement représentées selon qu'elles portent pour chaque spécimen sur la travée centrale (C), intermédiaire (I) ou extrême (E).

T / N	1	2	3	4	5
N₃	D	E	D	E	F
N₂	D	D	E	E	E
N₁	D	D	D	D	D
C	10	15	1	6	37
I	10	18	2	2	45
E	12	2	2	8	43
Σ	32	30	5	16	125

Tableau n° 16: Les structurations attestées et dénombrement des contrastes d'étage courant pour les spécimens à 3 travées.

Interprétation des résultats

Pour les spécimens à trois étages, toutes les structures sont attestées, le cas le plus fréquent est celui d'une travée portant trois décors différents pour chaque baie DEF. Cependant plusieurs

autres structures sont attestées ; à savoir des travées de contraste nul, structure DDD et ses structures ou les baies du 3^{ème} niveau portent un décor différent des baies des deux premiers niveaux structure DDE.



Photo n° 69 :
Spécimens à trois étages,
structure contrastive DDD
Source : Auteur 2009.



Photo n° 70 :
Spécimens à trois étages,
structure contrastive DDE
Source : Auteur 2009.

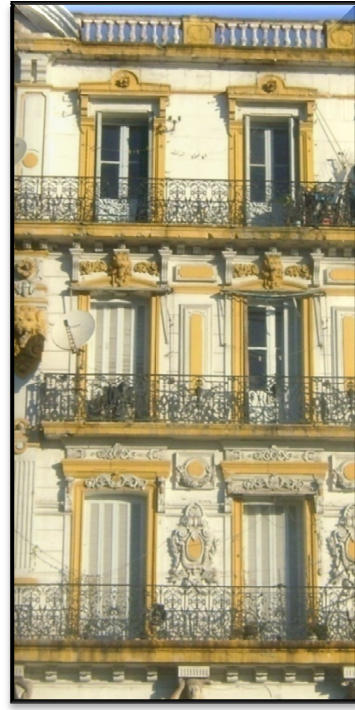


Photo n° 71 :
Spécimens à trois étages,
structure contrastive DEF
Source : Auteur 2009.

➤ Spécimens à 4 étages

Notons D, E, F, G les décors distincts que peuvent porter des baies superposées sur une même travée. Si la première baie du niveau prend la valeur D alors la seconde baie du deuxième niveau peut prendre la valeur D, ou E et la troisième baie du troisième niveau peut prendre la valeur D, E, F et la quatrième peut prendre à son tour la valeur D, E, F ou G. Si nous relevons sur notre corpus les structures possibles, nous observons qu'elles ne sont pas toutes attestées, cependant, les différentes positions de ces structures sur les travées sont inégalement représentées selon qu'elles portent pour chaque spécimen sur la travée centrale (C), intermédiaire (I) ou extrême (E).

T / N	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
N4	D	E	D	D	E	E	E	F	E	F	D	F	F	G
N3	D	E	D	E	D	E	D	F	F	E	F	D	E	F
N2	D	E	E	D	D	D	E	E	E	E	E	E	D	E
N1	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
C	0	8	0	0	2	6	0	2	0	0	0	0	0	5
I	0	16	0	0	0	4	0	16	0	0	0	0	0	16
E	0	12	0	0	2	8	0	4	0	0	0	0	0	10
Σ	0	36	0	0	4	18	0	22	0	0	0	0	0	31

Tableau n°17: Les structurations attestées et dénombrement des contrastes d'étage courant pour les spécimens à 4 travées.

Interprétation des résultats

A partir de l'analyse de ce tableau, nous remarquons que seulement cinq structures sont attestées, à savoir (DEEE), (DDDE), (DDEE), (DEFF), (DEFG). La grande partie des combinaisons attestées correspond à une permutation de deux décors différents. L'un dans le 1^{er} étage puis le même deuxième décor se répète pour trois étages restants (DEEE), sur les différentes travées C, I, E avec une minorité relative en E travée de l'extrémité. Cela se traduit par le décor du 1^{er} étage qui correspond à l'entre sol D, le reste du décor des trois étages qui restent, correspond aux étages courants et prennent le même décor E pour toute les baies.

Quant à la 2^{ème} structure remarquable, elle correspond à la variation du décor dans les quatre niveaux (DEFG), cette variation résulte souvent mais pas toujours de la disparition d'un ou de plusieurs des éléments décoratifs au fur et à mesure que l'on monte du rez-de-chaussée au 4^{ème} étage. Restent les structures, (DDDE), (DDEE), (DEFF) dont les deux premières correspondent à un ou deux décors différents aux derniers étages ajoutés indépendamment et à des époques différentes au reste des étages.



Photo n° 72 : Spécimens à quatre étages, structure contrastive DEEE,
Source : Auteur 2009.



Photo n°73 ; Spécimens à quatre étages, structure contrastive DDEE.
Source : Auteur 2009.



Photo n° 74: Spécimens à quatre étages, structure contrastive DEFF
Source : Auteur 2009.

➤ Spécimens à 5 étages

Notons D, E, F, G, H les décors distincts que peuvent porter les baies superposées sur une même travée. Si la première baie du niveau prend la valeur D alors la seconde baie du deuxième niveau peut prendre la valeur D, ou E et la troisième baie du troisième niveau peut prendre la valeur D ou E ou F, le quatrième peut prendre son tour la valeur D, E, F, G, et le cinquième peut prendre son tour la valeur D, E, F, G, ou H. Pour les spécimens de cinq étages, et vu le nombre réduit, on les résume à quatre spécimens et nous avons dégagé trois structures les plus répandues :

- La structure (DEEFG), ou le 1^{er} étage porte un décor distinct, le 2^{ème} et 3^{ème} étage portent le même décor, le 4^{ème} et le 5^{ème} étage portent eux aussi un décor différent.
- La structure (DEEEF), ou le 1^{er} étage porte un décor distinct, le 2^{ème} et 3^{ème} et 4^{ème} étage portent le même décor et le 5^{ème} étage porte un décor différent.
- La structure (DEFGH), où chaque un des étages porte un décor différent.



Photo n° 75 : Spécimens à cinq étages, structure contrastive DEEFG,
Source : Auteur 2009.



Photo n° 76 : Spécimens à cinq étages, structure contrastive DEFGH,
Source : Auteur 2009.



Photo n° 77: Spécimens à cinq étages, structure contrastive DEEEF ;
Source : Auteur 2009.

1.1.1- Codification de la structuration contrastive par le décor porté des baies

Structuration contrastive par le décor porté	
Attributs	Codification
Structuration à 1 segment, avec un seul décor pour toutes les travées.	Ctd_{1seg}
Structuration à 2 segments, avec permutation de deux décors.	Ctd_{2seg}
Structuration à 3 segments, avec permutation de trois décors.	Ctd_{3seg}
Structuration à 4 segments, avec permutation de quatre décors.	Ctd_{4seg}
Structuration à 5 segments, avec variation du décor en fonction de la travée.	Ctd_{5seg}

Tableau n°18: Codifications façade/ structuration contrastive par le décor porté.

1.1.2- La variation de la composition du décor porté

D'après l'étude contrastive des niveaux et des travées concernant la permutation des décors portés de la baie, nous avons relevé ces décors et classé selon les mêmes caractéristiques architectoniques et présenté comme suit

1.2- Structuration contrastive par le balcon

Pour faciliter la mise en forme des résultats, nous allons utiliser la notion suivante : **A** : absence de balcon ; **B** : présence de balcon ; **b** : présence d'un balconnet. **G** : présence d'un garde corps ; **L** : présence d'une loggia. **C** : présence d'une colonnade.

➤ Spécimens à (R+2) étages

N / T	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
N ₂	A	A	B	B	b	b	G	G	b	L
N ₁	A	b	B	b	B	b	B	G	G	L

Tableau n° 19: les structurations attestées pour les spécimens (R+2) étages, constaté par B, b, G, L, C.

Pour simplifier la lecture des résultats, nous résumerons les structurations attestées sur notre corpus ; deux cas pour les spécimens à deux étages :

- Une structure à deux segments.
- Une structure à un seul segment.

1 segment	A	B	b	G	L
	A	B	b	G	L
2 segments	b	A	b	G	b
	B	b	B	B	G

Tableau n° 20: Tableau récapitulatif des structurations par le contraste des balcons (R+2) étages.



Photo n°78: Spécimens à deux étages, Contraste par garde corps, Structure à 1 segment GG .Source : Auteur 2009.



Photo n°79: Spécimens à deux étages, Contraste par balcon, Structure à 2 segments Bb .Source : Auteur 2009.

➤ **Spécimens à (R+3) étages**

N/T	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
N3	A	A	b	B	B	B	B	b	A	b	A	B	A	b	G	G	G	B	G	B
N2	A	b	b	A	B	b	b	b	b	A	b	B	b	b	b	G	G	G	B	C
N1	A	A	A	A	A	b	B	b	b	B	b	B	B	B	b	b	G	B	B	C

Tableau n° 21: les structurations attestées pour les spécimens (R+3) étages, constaté par B, b, G, L, C.

Pour simplifier la lecture des résultats, nous résumerons les structurations attestées, sur notre corpus ; deux cas pour les spécimens à deux étages :

- Une structure à un seul segment.
- Une structure à deux segments.
- Une structure à trois segments

1 segment	A	B	b	G																
	A	B	b	G																
	A	B	b	G																
2 segments	B	G	B	B	A	b	b	G	b	B	G	b	B	G	B	C	B	G		
	B	b	A	b	b	b	B	G	b	C	B	C	B							
	A	b	A	b	b	A	B	B	B	C	B									
3 segments	A	B	B	A	B															
	b	b	A	b	G															
	A	B	b	A	B															

Tableau n° 22 : Tableau récapitulatif des structurations par le contraste décoratif des balcons des (R+3) étages.



Photo n° 80: Spécimens à trois étages, structure par balconnet, à 1 segment bbb
Source : Auteur 2009.



Photo n° 81 Spécimens à trois étages, structure par colonnade, à 2 segments CCB.
Source : Auteur 2009.



Photo n° 82: Spécimens à trois étages, structure par le balcon, à 3 segments BbB.
Source : Auteur 2009.

➤ Spécimens à (R+4) étage

N / T	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
N4	b	B	A	b	A	b	B	B	B	B	A	A	A	A
N3	b	B	A	B	B	b	B	B	b	b	G	A	b	G
N2	B	b	b	b	b	b	b	B	B	b	G	G	b	b
N1	A	B	B	B	b	b	b	B	A	G	G	G	b	G

Tableau n° 23: Structurations attestées pour les spécimens (R+4) étages, constaté par B, b, G, L, C.

Pour simplifier la lecture des résultats, nous résumerons les structurations attestées, sur notre corpus ; deux cas pour les spécimens à deux étages :

- Une structure à un seul segment.
- Une structure à deux segments.
- Une structure à trois segments.
- Une structure à quatre segments

1 segment	b	B			
	b	B			
	b	B			
	b	B			
2 segments	B	A	A	A	
	B	A	G	b	
	b	G	G	b	
	b	G	G	b	
3 segments	b	B	A	A	B
	b	B	A	B	B
	B	b	b	b	B
	A	B	B	b	G
4 segments	b	B	A		
	B	b	G		
	b	B	b		
	B	A	G		

Tableau n°24 : Tableau récapitulatif des structurations par le contraste décoratif des balcons des (R+4) étages.



Photos n°83: Spécimens à 4 étages, structure par le balcon, à 1 segment BBBB.
Source : Auteur 2009.



Photos n°84: Spécimens à 4 étages, structure par le balcon, à 3 segment BBbB.
Source : Auteur 2009.



Photos n°85: Spécimens à 4 étages, structure par le balcon, à 4 segment ABbB.
Source : Auteur 2009.

➤ **Spécimens à (R+5) étage**

T / N	1	2	3	4	5	6
N4	B	L	G	b	B	b
N3	B	B	B	B	B	B
N2	b	b	B	b	b	B
N1	b	b	B	b	b	B
N5	A	A	G	G	G	G

Tableau n° 25: Structurations attestées pour les spécimens (R+5) étages, constaté par B, b, G, L, C.

Nous résumerons les structurations attestées, sur notre corpus ; deux cas pour les spécimens à deux étages :

- Une structure à trois segments.
- Une structure à quatre segments.

3 segments	B	b	G	B
	B	B	B	B
	b	B	B	b
	b	B	B	b
	A	G	G	G
4 segments	L	b		
	B	B		
	b	b		
	b	b		
	A	G		

Tableau n° 26: Tableau récapitulatif des structurations par le contraste décoratif des balcons des (R+5) étages.

Interprétation des résultats

Aussi bien pour les spécimens à 2 étages que pour ceux à 3 étages, toutes les structurations de contraste nul, c'est-à-dire à un segment, sont attestées ; le cas le plus souvent rencontré pour les spécimens à 3 étages est celui où la travée est composée de deux segments, généralement les deux premières baies superposées sont identiques et c'est la 3ème baies qui diffère. Pour

les spécimens à 4 et 5 étages la structuration la plus attestée et celle à 3 segments c'est-à-dire que le décor diffère au RDC et au dernier étage, les étages intermédiaires représentent le même type de balcon.



Photo n° 86 : Spécimens à 5 étages, structure par le balcon, à 3 segment AbBBB
Source : Auteur 2009.



Photo n° 85 : Spécimens à 5 étages, structure par le balcon, à 4 segment AbbBL.
Source : Auteur 2009.

1.2.1- Codification des attributs de la structuration par contraste sur les balcons

Structuration contrastive des travées par le balcon	
Structuration à 1 segment, avec un seul type de saillie (balcon, balconnet, garde corps, loggia ou colonnade) pour toute la travée.	Ctb_{1seg}
Structuration à 2 segments, avec permutation de deux types de saillies.	Ctb_{2seg}
Structuration à 3 segments, avec permutation de trois types de saillies.	Ctb_{3seg}
Structuration à 4 segments avec permutation de quatre types de saillies.	Ctb_{4seg}
Structuration à 5 segments, avec variation de la saillie en fonction de la travée.	Ctb_{5seg}

Tableau n°27: Codifications façade/ structuration contrastive de la travée par le balcon.

2. STRUCTURATION CONTRASTIVE DES NIVEAUX

Les structurations contrastives sur les niveaux se manifestent aussi bien par le contraste décoratif que par l'alternance de baies s'ouvrant ou non sur un balcon. Nous allons utiliser les notations suivantes pour exprimer la variation sur le niveau entre absence et présence de balcon (B), balconnet (b), garde corps (G), colonnade (C) et loggia (L). Pour les différentes séquences de 2 à 13 baies, nous avons relevé les différentes configurations rencontrées sur le corpus.

Fréquence	Configuration	Structure	Longueur du segment
3 Baies	AAA	3	1
	BBB	3	1
	GGG	3	1
	bbb	3	1
	ALA	1-1-1	3
	GbG	1-1-1	3
	bAb	1-1-1	3
	bBB	1-2	2
	Bbb	1-2	2
4 Baies	AAAA	4	1
	BBBB	4	1
	GGGG	4	1
	bbbb	4	1
	bBBb	1-2-1	3
	BLLB	1-2-1	3

Tableau n°28: Structurations contrastives des baies sur le niveau par alternance de baie avec ou sans balcon, balconnet, garde corps, loggia et colonnade; séquence de 3 à 4 baies.

5 Baies	AAAAA	5	1
	BBBBB	5	1
	GGGGG	5	1
	bbbbb	5	1
	bAbbb	1-1-3	3
	AGGGA	1-3-1	3
	bbBbb	2-1-2	3
	bBBBb	1-3-1	3
	BBbBB	2-1-2	3
	GAAAG	1-3-1	3
	AAbAA	2-1-2	3
6 Baies	AAAAAA	6	1
	BBBBBB	6	1
	bbbbbb	6	1
	GGGGGG	6	1
	bAbbAb	1-1-2-1-1	5
	bBBBBb	1-4-1	3
	BBCBBG	2-1-2-1	4
	BBCBBB	2-1-3	3
7 Baies	AAAAAAA	7	1
	BBBBBBB	7	1
	GGGGGGG	7	1
	bbbbbbb	7	1
	bbBBBbb	2-3-2	3
	BAAAAAB	1-5-1	3
	BbbbbbbB	1-5-1	3
	bBBbBBb	1-2-1-2-1	5
	8 Baies	bbbbbbbb	8
Bbbbbbbb		1-7	2

Tableau n°29: Structurations contrastives des baies sur le niveau par alternance de baie avec ou sans balcon, balconnet, garde corps, loggia et colonnade; séquence de 5 à 8 baies.

9 Baies	AAAAAAAAA	9	1
	BBBBBBBBB	9	1
	bbbbbbbbb	9	1
	bbbBBBbbb	3-3-3	3
10 Baies	BbbbbBbbbb	1-4-1-4	4
	bbbbBbbbb	5-1-4	3
	bbBbbbbBbb	2-1-4-1-2	6
11 Baies	BBBBBBBBBBB	11	1
	GGGGGGGGGGG	11	1
	bbbbbbbbb	11	1
	bBBbBBBbBBb	1-2-1-3-1-2-1	7
13 Baies	bbbbbbbbb	13	1
	AbbbbGGGGGA	1-5-6-1	4
	bbbbbbbbbBBBB	9-4	2

Tableau n°30: Structurations contrastives des baies sur le niveau par alternance de baie avec ou sans balcon, balconnet, garde corps, loggia et colonnade; séquence de 9 à 13 baies.

Interprétation des résultats

Nous observons que certains arrangements sont complémentaires car ils sont construits en remplaçant B par b dans la plus part des cas ou alors G, C, L. Il en est de même pour les arrangements complémentaires construits en remplaçant A par B où ses équivalents à savoir b, L, G, C.

Vu que c'est la structure des différentes séquences de baies que nous venons d'observer qui nous intéresse, nous pouvons résumer les différentes structures attestées sur notre corpus à travers ce tableau récapitulatif des structures attestées par contraste des balcons sur le niveau.

Fréquence	1 segment	2 segments	3 segments	4 segment	5 segments	7 segments
3 Baies	3	1-2	1-1-1	/	/	/
4 Baies	4	/	1-2-1	/	/	/
5 Baies	5	/	1-1-3 1-3-1 2-1-1	/	/	/
6 Baies	6	/	2-1-3 1-4-1	/	1-1-2-1-1	/
7 Baies	7	/	2-3-2 1-5-1	/	1-2-1-2-1	/
8 Baies	8	1-7	/	/	/	/
9 Baies	9	/	3-3-3	/	/	/
10 Baies	/	/	5-1-4	1-4-1-4	2-1-4-1-2	/
11 Baies	11	/	/	/	/	1-2-1-3-1-2-1
13 Baies	13	9-4	/	1-5-6-1	/	/

Tableau n°31: Tableau récapitulatif des structures attestées par contraste des balcons sur le niveau.

D'après l'analyse de ce tableau récapitulatif, on constate des résultats similaires avec la structuration contrastive par rapport à la variation du décor porté des baies à savoir :

Les conditions de symétrie centrale sont respectées pour presque toutes les séquences de baies de 3 et 5 segments, mais on retrouve également des cas asymétriques formés de 2, 4 segments. Pour presque toutes les séquences de baie, il existe des spécimens où aucun contraste n'est manifesté et où toutes les baies sont équivalentes à un seul segment. Le nombre de segments augmente en fonction de la longueur de la séquence de la baie, sauf pour le cas de la séquence de 11 baies où seule la séquence de 7 segments est attestée donc, une symétrie centrale existe.

De ce fait la structuration contrastive par le décor porté des baies coïncide dans la majorité des cas à la structuration contrastive par l'alternance des baies s'ouvrant ou non sur un balcon.

2.1- Codification de la structuration des niveaux

Structuration contrastive des niveaux	
Attributs	Codification
Structuration à 1 segment	Cn_{1seg}
Structuration à 2 segments	Cn_{2seg}
Structuration à 3 segments	Cn_{3seg}
Structuration à 4 segments	Cn_{4seg}
Structuration à 5 segments	Cn_{5seg}
Structuration à 7 segments	Cnb_{7seg}

Tableau n° 32: Codifications façade/ structuration contrastive du niveau.

3. LA CODIFICATION GLOBALE DES SPECIMENS

Au fur et à mesure que nous avançons dans notre analyse de la décompositions du réseau fenestré des façades du corpus architectural, nous avons traduit nos résultats dans des grilles descriptives codées. Chacun de nos spécimens est décrit selon des attributs morphologiques relatifs à la perception même de la façade. L'analyse permet de dresser un catalogue d'attributs attestés distribuant les traits variant de notre corpus.

3.1- Tableau récapitulatif des attributs objets.

Comme cités plus haut, ces tableaux prendrons en charge tous les éléments de structuration du réseau fenestré des façades analysées, ainsi que la stylistique des éléments de décor. Tous les éléments de décomposition codés du corpus ont été reportés dans le tableau général des codifications (voir annexe 5). A travers la codification des éléments de décomposition de notre corpus de façade, nous avons dégagé des syntaxes bien spécifiques à chaque spécimen situé dans chaque îlot, selon les paramètres cités ci-dessus, ces syntaxes vont nous aider à Comparer tous les spécimens entre eux afin de constituer les types repérables.

Spécimens	Codification
Ilot 1	
1	SH (Ln ₁ + C ₁ + B ₉ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{7seg} + Lt _D + P ₍₆₊₈₎) + C (Ctd _{3se} + BD _F ₍₇₊₁₈₎ + BD _{Ag} ₍₁₊₈₎ +BD _{S6} + Ctb _{3seg} + Cn _{(1+7)seg}).
2	SH (Ln ₂ + B ₍₁₊₆₎ + Fr _{t=b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{2seg} + BD _S ₍₄₊₆₎ +Ctb _{3seg} +Cn _{1seg}).
3	SH (Ln ₃ + C ₂ + B ₍₁₊₆₎ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{2seg} + Lt _D +P ₁₀) + C (Ctd _{2seg} + BD _S ₍₄₊₆₎ + Ctb _{3seg} + Cn _{1seg}).
4	SH (Ln ₁ + C ₁ +B ₉ + Fr _{t=b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{2seg} + BD _S ₍₄₊₆₎ +Ctb _{3seg} +Cn _{1seg}).
5	SH (Ln ₁ + B ₁ + B ₉ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{3seg} + Lt _D + P ₍₆₊₈₎) + C (Ctd _{5seg} + BD _F ₍₇₊₁₈₎ + BD _{Ag} ₍₁₊₈₎ +BD _S ₍₄₊₆₊₁₀₎ +Ctb _{5seg} + Cn _{1seg}).
6	SH (Ln ₁ + C ₁ + B ₉ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{3seg} + Lt _D +P ₆ + T ₍₁₊₂₊₃₎) + C (Ctd _{3seg} + BD _F ₍₇₊₁₀₊₁₂₊₁₈₎ + BD _{Ag1} + Ctb _{3seg} + Cn _{(1+3)seg}).
Ilot 2	
7	SH (Ln ₂ + C ₅ + B ₂ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{3seg} +Lt _D + P ₁₁) + C (Ctd _{2seg} + BD _{Ag4} +BD _{S7} +Ctb _{3seg} + Cn _{1seg}).
8	SH (Ln ₃ + C ₅ + B ₂ +Fr _{t=b}) + SV (Lt _{2seg} + Lt _D + P ₁₁) + C (Ctd _{3seg} + BD _F ₍₆₊₇₎ + BD _{LA7} + Ctb _{3seg} + Cn _{2seg}).
9	SH (Ln ₃ + C ₅ + B ₂ + Fr _{t=2b}) + SV (Lt _{3seg} + Lt _E) + BD _F ₍₆₊₇₎ + C (Ctd _{3seg} + BD _{LA} ₇ + Ctb _{4seg} + Cn _{(1+3)seg}).
10	SH (Ln ₃ + C ₅ + B ₂ +Fr _{t=b}) + SV (Lt _{2seg} +Lt _E + Lt _D + P ₁₁) + C (Ctd _{3seg} + BD _F ₍₆₊₇₎ BD _{LA7} + Ctb _{3seg} +Cn _{2seg}).
Ilot 3	
11	SH (Ln ₂ + C ₍₃₊₅₎ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{5seg} +Lt _D + Ch ₄) + C (Ctd _{3seg} + BD _F ₍₆₊₁₄₊₁₇₎ + BD _S ₍₅₊₉₎ + BD _{LA} ₍₁₊₄₊₅₎ + Ctb _{3seg} + Cn _{3seg}).
12	SH (Ln ₂ + C ₍₃₊₄₎ +B ₃ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{5seg} + Lt _D + P ₍₄₊₁₈₎) + C (Ctd _{3seg} + BD _{F1} + BD _{Ag2} + BD _{LA3} + Ctb _{3seg} +Cn _{1seg}).

Tableau n° 33: Codifications des spécimens de 1 à 12.

13	SH (Ln ₃ + C ₍₃₊₄₎ +B ₃ +Fr _{t=b}) + SV (Lt _{6seg} +Lt _D + P ₍₄₊₁₈₎) + C (Ctd _{4seg} + BD _{F1} + BD _{Ag2} + BD _{LA (3+6)} + Ctb _{3seg} +Cn _{1seg}).
14	SH (Ln ₃ + C ₃ +B ₃ + Fr _{t=b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{3seg} + BD _{F (2+3)} + BD _{LA7} + Ctb _{4seg} + Cn _{1seg}).
15	SH (Ln ₃ + C ₃ +B ₃ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{3seg} +Lt _D + P ₄) + C (Ctd _{4seg} + BD _{S5} + BD _{LA(4+5+7)} + Ctb _{4seg} +Cn _{1seg}).
16	SH (Ln ₃ + C ₃ +B ₃ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{6seg} + Lt _D + P ₍₄₊₁₈₎) + C (Ctd _{4seg} + BD _{F1} + BD _{Ag2} + BD _{LA (3+6)} +Ctb _{3seg} +Cn _{1seg}).
Ilot 4	
17	SH (Ln ₂ + C ₍₃₊₅₎ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{3seg} + Lt _D + P ₍₃₊₁₉₎) + C (Ctd _{3seg} + BD _{F (5+15)} + BD _{Ag5} + BD _{RP6} + Ctb _{4seg} + Cn _{1seg}).
18	SH (Ln ₁ + C ₁₀ + Fr _{t=1.5b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{1seg} + BD _{S6} + Ctb _{1seg} +Cn _{1seg}).
19	SH (Ln ₁ + B ₉ + Fr _{t=1.5b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{1seg} + BD _{S6} + Ctb _{1seg} +Cn _{1seg}).
20	SH (Ln ₁ + B ₉ + Fr _{t=1.5b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{1seg} + BD _{S6} + Ctb _{1seg} +Cn _{1seg}).
21	SH (Ln ₃ + C ₍₃₊₅₎ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{3seg} + Lt _D + P ₍₃₊₁₉₎) + C (Ctd _{4seg} + BD _{P (5+15)} + BD _{Ag5} + BD _{S6} +BD _{LA9} +Ctb _{4seg} + Cn _{1seg}).
22	SH (Ln ₃ + C ₍₃₊₅₎ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{3seg} + At _D + P ₃) + C (Ctd _{3seg} + BD _{P (5+15)} + BD _{RP5} + Ctb _{3seg} + Cn _{1seg}).
Ilot 5	
23	SH (Ln ₂ + C ₁₀ + Fr _{t=1.5b}) + SV (Lt _{3seg} + At _D + P ₂) + C (Ctd _{2seg} + BD _{S (3+6)} + Ctb _{2seg} +Cn _{1seg}).
24	SH (Ln ₂ + B ₉ + B ₅ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{2seg} + At _D + P ₂) + C (Ctd _{2seg} + BD _{S (2+6)} + Ctb _{4seg} +Cn _{(1+2)seg}).
25	SH (Ln ₂ + C ₅ +B ₅ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{2seg} + At _D + P ₂) + C (Ctd _{1seg} + BD _{S6} + Ctb _{4seg} +Cn _{(1+2+5)seg}).
26	SH (Ln ₃ + C ₅ +B ₅ + Fr _{t=b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{2seg} + BD _{S (6+10)} + Ctb _{4seg} + Cn _{(1+3)seg}).
27	SH (Ln ₃ + C ₅ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{2seg} + At _D + P ₂) + C (Ctd _{2seg} + BD _{S(2+6)} + Ctb _{(1+2)seg} +Cn _{(1+2)seg}).

Tableau n° 34: Codifications des spécimens de 13 à 27.

28	SH (Ln ₂ + C ₅ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{3seg} + At _D + P ₂) + C (Ctd _{2seg} + + BD _{S(2+6)} + Ctb _{2seg} +Cn _{1seg}).
Ilot 6	
29	SH (Ln ₁ + C ₉ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{3seg} + At _D + P ₄ + At' _E) + C (Ctd _{2seg} + BD _F + BD _S + Ctb _{1seg} + Cn _{1seg}).
30	SH (Ln ₃ + C ₉ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{2seg} + At _D + P ₄) + C (Ctd _{2seg} + BD _F + BD _S + Ctb _{2seg} +Cn _{1seg}).
31	SH (Ln ₁ + C ₉ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{5seg} + At _D + P ₄) + C (Ctd _{2seg} + BD _F + BD _S + Ctb _{2seg} +Cn _{1seg}).
32	SH (Ln ₃ + C ₉ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{2seg} + At _D + P ₄) + C (Ctd _{2seg} + BD _F + BD _S + Ctb _{2seg} + Cn _{1seg}).
Ilot 7	
33	SH (Ln ₂ + C ₅ +B ₁₀ + Fr _{t=1.5b}) + SV (Lt _{3seg} + At _D + P ₁₂) + C (Ctd _{2seg} +BD _S 1+ BD _{RP} 1+ Ctb _{2seg} + Cn _{(1+3+4)seg}).
34	SH (Ln ₂ + C ₅ +B ₁₀ + Fr _{t=1.5b}) + SV (Lt _{2seg} + At _D + P ₁₂) + C (Ctd _{2seg} + BD _S 1+ BD _{RP} 1+ Ctb _{1seg} +Cn _{(1+3)seg}).
35	SH (Ln ₂ + C ₅ +B ₁₀ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{2seg} + At _D + P ₁₂) + C (Ctd _{2seg} +BD _S 1+ BD _{RP} 1+ Ctb _{1seg} +Cn _{2seg}).
36	SH (Ln ₃ + B ₈ + Fr _{t=b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{2seg} + BD _S (6+8) + Ctb _{2seg} +Cn _{3seg}).
37	SH (Ln ₃ + B ₈ + Fr _{t=b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{2seg} + BD _S (6+8) + Ctb _{2seg} + Cn _{1seg}).
38	SH (Ln ₃ + B ₈ + Fr _{t=b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{1seg} + BD _S 6+ Ctb _{1seg} + Cn _{1seg}).
39	SH (Ln ₁ + B ₈ + Fr _{t=b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{1seg} + BD _S 6+ Ctb _{1seg} +Cn _{1seg}).
40	SH (Ln ₁ + B ₈ + Fr _{t=b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{1seg} + BD _S 6+ Ctb _{1seg} +Cn _{1seg}).
41	SH (Ln ₂ + C ₅ + B ₈ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{2seg} + At _D + P ₁₁) + C (Ctd _{2seg} + BD _S (1+6) + BD _{RP} 1 +Ctb _{2seg} + Cn _{2seg}).
Ilot 8	
42	SH (Ln ₂ + C ₍₅₊₇₎ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{5seg} + At _D + P ₍₉₊₂₀₎) + C (Ctd _{2seg} + BD _F 24 +BD _{LA} 7 + Ctb _{3seg} +Cn _{1seg}).
43	SH (Ln ₂ + C ₈ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{5seg} + At _D + P ₍₇₊₂₄₎ +Ch ₅) + C (Ctd _{3seg} +BD _F (9+11+24) + BD _S 6 + Ctb _{2seg} + Cn _{1seg}).

Tableau n° 35: Codifications des spécimens de 28 à 43.

44	SH (Ln ₂ + C ₍₈₊₁₀₎ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{6seg} + At _D + P ₍₇₊₂₄₎ + Ch ₅) + C (Ctd _{2seg} + BD _{F(11+24)} + BD _{S6} + Ctb _{(2+3)seg} + Cn _{3seg}).
45	SH (Ln ₃ + C ₈ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{5seg} + At _D + P ₍₇₊₂₄₎ + Ch ₅) + C (Ctd _{3seg} + BD _{F(11+24)} + BD _{S6} + Ctb _{4seg} + Cn _{2seg}) .
46	SH (Ln ₃ + B ₉ + Fr _{t=b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{1seg} + BD _{S6} + Ctb _{1seg} + Cn _{1seg}).
47	SH (Ln ₃ + B ₉ + Fr _{t=b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{1seg} + BD _{S6} + Ctb _{1seg} + Cn _{1seg}).
48	SH (Ln ₁ + B ₄ + Fr _{t=1/2b}) + SV (Lt _{5seg} + Lt _E) + C (Ctd _{2seg} + BD _{S(6+10)} + Ctb _{3seg} + Cn _{5seg}).
Ilot 9	
49	SH (Ln ₂ + Fr _{t=1/2b}) + SV (Lt _{3seg} + Lt _E) + C (Ctd _{1seg} + BD _{S6} + Ctb _{2seg} + Cn _{3seg}).
50	SH (Ln ₂ + B ₃ + Fr _{t=1/2b}) + SV (Lt _{5seg} + Lt _E + Lt _D + P ₂) + C (Ctd _{2seg} + BD _{F13} + BD _{Ag6} + Ctb _{3seg} + Cn _{(1+5)seg}) .
51	SH (Ln ₁ + B ₍₂₊₆₎ + Fr _{t=1/2b}) + SV (Lt _{5seg} + Lt _E) + C (Ctd _{1seg} + BD _{LA8} + Ctb _{(2+3)seg} + Cn _{(1+3)seg}).
52	SH (Ln ₁ + B ₃ + Fr _{t=b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{1seg} + BD _{S6} + Ctb _{2seg} + Cn _{1seg}).
53	SH (Ln ₁ + B ₃ + Fr _{t=b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{1seg} + BD _{S6} + Ctb _{2seg} + Cn _{1seg}).
54	SH (Ln ₁ + B ₆ + Fr _{t=1/2b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{1seg} + BD _{LA6} + Ctb _{3seg} + Cn _{1seg}).
55	SH (Ln ₁ + B ₃ + Fr _{t=2b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{1seg} + BD _{S11} + Ctb _{1seg} + Cn _{3seg}).
56	SH (Ln ₁ + B ₃ + Fr _{t=2b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{1seg} + BD _{S11} + Ctb _{1seg} + Cn _{3seg}).
57	SH (Ln ₁ + B ₅ + Fr _{t=b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{1seg} + BD _{LA6} + Ctb _{1seg} + Cn _{1seg}).
58	SH (Ln ₁ + B ₅ + Fr _{t=b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{1seg} + BD _{LA6} + Ctb _{3seg} + Cn _{1seg}).
59	SH (Ln ₂ + B ₃ + Fr _{t=2b}) + SV Lt _{1seg} + C (Ctd _{1seg} + BD _{LA6} + Ctb _{1seg} + Cn _{3seg}).
60	SH (Ln ₂ + B ₃ + Fr _{t=2b}) + SV (Lt _{1seg} + Lt _D + P ₍₁₃₊₁₇₎) + C (Ctd _{2seg} + BD _{Ag6} + BD _{LA9} + Ctb _{3seg} + Cn _{1seg}).
61	SH (Ln ₂ + B ₃ + Fr _{t=2b}) + SV (Lt _{3seg} + Lt _D + P ₍₁₃₊₁₇₎) + C (Ctd _{2seg} + BD _{Ag6} + BD _{LA9} + Ctb _{2seg} + Cn _{3seg}).
62	SH (Ln ₁ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{3seg} + Lt _E) + C (Ctd _{1seg} + BD _{S6} + Ctb _{1seg} + Cn _{1seg}).
Ilot 10	
63	SH (Ln ₁ + C ₃ + B ₆ + Fr _{t=b}) + SV (Lt _{3seg} + Lt _D + P ₄) + C (Ctd _{2seg} + BD _{S(1+6)} + Ctb _{2seg} + Cn _{3seg}).

Tableau n° 36: Codifications des spécimens de 44 à 63.

64	SH ($Ln_4 + B_3 + Fr_{t=b}$) + SV ($Lt_{3seg} + Lt_{VB} + Lt_D + P_1$) + C ($Ctd_{2seg} + BD_{RP(4+5)} + Ctb_{1seg} + Cn_{3seg}$).
65	SH ($Ln_1 + C_{10} + Fr_{t=b}$) + SV ($Lt_{3seg} + Lt_E$) + C ($Ctd_{1seg} + BD_{F2} + Ctb_{2seg} + Cn_{3seg}$).
66	SH ($L_1 + C_{(7+8)} + B_7 + Fr_{t=b}$) + SV $Lt_{1seg} + C$ ($Ctd_{3seg} + BD_{F(4+26)} + BD_{Ag6} + Ctb_{2seg} + Cn_{1seg}$) .
67	SH ($L_1 + C_{(7+8)} + B_7 + Fr_{t=b}$) + SV $Lt_{1seg} + C$ ($Ctd_{3seg} + BD_{F(4+26)} + BD_{Ag6} + Ctb_{2seg} + Cn_{1seg}$) .
68	SH ($Ln_2 + B_9 + Fr_{t=2b}$) + SV ($Lt_{7seg} + Lt_E + Lt_D + P_{14}$) + C ($Ctd_{3seg} + BD_{F(16+22+23+25)} + Ctb_{3seg} + Cn_{7seg}$).
69	SH ($Ln_2 + B_{12} + Fr_{t=1.5b}$) + SV ($Lt_{2seg} + Lt_D + Ch_6$) + C ($Ctd_{3seg} + BD_{F21} + BD_{S6} + Ctb_{3seg} + Cn_{1seg}$).
70	SH ($Ln_4 + B_{11} + Fr_{t=b}$) + SV ($At_{3seg} + Lt_{VB} + Lt_D + P_1$) + C ($Ctd_{2seg} + BD_{RP(4+5)} + Ctb_{1seg} + Cn_{1seg}$).
71	SH ($Ln_2 + B_3 + Fr_{t=1.5b}$) + SV ($Lt_{1seg} + Lt_D + Ch_1$) + C ($Ctd_{2seg} + BD_{F19} + BD_{Ag7} + Ctb_{1seg} + Cn_{1seg}$).
72	SH ($Ln_2 + B_3 + Fr_{t=1.5b}$) + SV ($Lt_{1seg} + Lt_D + Ch_1$) + C ($Ctd_{2seg} + BD_{F19} + BD_{Ag7} + Ctb_{1seg} + Cn_{1seg}$).
73	SH ($Ln_1 + B_3 + Fr_{t=?b}$) + SV $Lt_{1seg} + C$ ($Ctd_{2seg} + BD_{S6} + Ctb_{1seg} + Cn_{1seg}$) .
74	SH ($Ln_1 + C_{(3+6)} + Fr_{t=b}$) + SV ($Lt_{1seg} + Lt_D + P_4$) + C ($Ctd_{1seg} + BD_{S6} + Ctb_{1seg} + Cn_{1seg}$).
Ilot 12	
75	SH ($Ln_1 + B_3 + Fr_{t=b}$) + SV ($Lt_{3seg} + Lt_D + P_{15} + Ch_3$) + C ($Ctd_{2seg} + BD_{S6} + BD_{RP10} + Ctb_{2seg} + Cn_{3seg}$).
76	SH ($Ln_4 + B_3 + Fr_{t=b}$) + SV $Lt_{1seg} + C$ ($Ctd_{3seg} + BD_{S6} + BD_{RP(2+3)} + Ctb_{2seg} + Cn_{1seg}$).
77	SH ($Ln_2 + B_8 + Fr_{t=1.5b}$) + SV ($Lt_{1seg} + Lt_E$) + C ($Ctd_{1seg} + BD_{S6} + Ctb_{2seg} + Cn_{3seg}$).
78	SH ($Ln_1 + C_3 + B_3 + Fr_{t=b}$) + SV ($Lt_{3seg} + Lt_D + C_3$) + C ($Ctd_{1seg} + BD_{S6} + Ctb_{2seg} + Cn_{(1+3)seg}$).
Ilot 13	

Tableau n° 37: Codifications des spécimens de 64 à 78.

79	SH ($Ln_1 + B_{12} + Fr_{t=b}$) + SV Lt_{1seg} + C ($Ctd_{2seg} + BD_S(5+6) + BD_{RP10} + Ctb_{1seg} + Cn_{1seg}$).
80	SH ($Ln_1 + B_3 + Fr_{t=b}$) + SV ($Lt_{5seg} + Lt_E + Lt_D + T_1$) + C ($Ctd_{2seg} + BD_S(3+11) + Ctb_{2seg} + Cn_{1seg}$).
81	SH ($An_1 + B_3 + Fr_{t=b}$) + SV ($Lt_{5seg} + Lt_E + Lt_D + P_{16}$) + C ($Ctd_{2seg} + BD_{Ag8} + BD_{S6} + Ctb_{1seg} + Cn_{3seg}$).
82	SH ($Ln_1 + C_8 + Fr_{t=b}$) + SV Lt_{1seg} + C ($Ctd_{1seg} + BD_{LA8} + Ctb_{2seg} + Cn_{1seg}$).
83	SH ($Ln_1 + C_8 + Fr_{t=b}$) + SV Lt_{1seg} + C ($Ctd_{1seg} + BD_{LA8} + Ctb_{2seg} + Cn_{1seg}$).
84	SH ($Ln_4 + B_3 + Fr_{t=b}$) + SV Lt_{1seg} + C ($Ctd_{2seg} + BD_{S6} + BD_{LA5} + Ctb_{2seg} + Cn_{3seg}$).
85	SH ($Ln_2 + B_{12} + Fr_{t=1.5b}$) + SV ($Lt_{6seg} + Lt_D + P_5$) + C ($Ctd_{2seg} + BD_{RP5} + BD_{LA9} + Ctb_{2seg} + Cn_{1seg}$).
86	SH ($Ln_1 + B_{12} + Fr_{t=1.5b}$) + SV Lt_{1seg} + C ($Ctd_{2seg} + BD_S(5+6) + Ctb_{1seg} + Cn_{1seg}$).

Tableau n° 38: Codifications des spécimens de 79 à 86.

CONCLUSION

Les structurations par contraste aussi bien sur le niveau que sur la travée résultent soit par la variation du décor porté entre deux baies successives, soit par la présence d'un balcon devant une ou plusieurs baies. Elles respectent les mêmes règles que celles évoquées pour les structurations par lyses, soit par une structuration à un segment c'est-à-dire le même décor porté ou le même type de balcon sur le niveau et la travée, ou bien obéit à une symétrie centrale avec des structures de 3, 5 ou 7 segments pour les niveaux, mais également des structures formées de deux segments pour les travées, aussi bien pour les longueurs paires qu'impaires.

En ce qui concerne les structurations par le balcon, certains arrangements sont complémentaires car ils sont construits en remplaçant B par b dans la plus part des cas ou alors G, C, L. Il en est de même pour les arrangements complémentaires construits en remplaçant A par B ou ses équivalents à savoir b, L, G, C.

D'une façon générale on peut aussi affirmer que les structurations résultantes du contraste par le décor porté se superposent avec celles du contraste par le balcon.

CHAPITRE VIII

Lecture et interpretation

INTRODUCTION

Ce chapitre constitue l'étape la plus importante de l'analyse morphologique, car elle constitue la lecture, l'analyse et l'interprétation des résultats produits, et tous cela à travers la comparaison systématique des différents attributs obtenus par segmentation des différentes structurations du réseau fenestré, cette comparaison va nous permettre de prélever les attributs les plus fréquents pour aboutir aux typologies repérés dans notre corpus de façade coloniale.

Par conséquent dans un premier lieu, tous les attributs proposés et codés au cours de notre analyse que ce soit la structuration par les lyses ou bien la structuration secondaire du réseau fenestré par le contraste, elles vont être reportées dans un tableau général des codifications par rapport aux 86 spécimens proposés pour l'analyse ; par la suite, tous les spécimens seront relevés par leurs attributs intrinsèques spécifiques sous formes de syntaxes, ces dernières vont être décodées et interprétées pour localiser les invariants sous jacentes de la composition du corpus de façade que nous présenterons sous forme de schémas, résultats de l'analyse.

1. INTERPRETATION DES RESULTATS

1.1- Analyse des résultats de la segmentation horizontale

1.1.1- Les structurations les plus attestées en niveaux délimités

Parmi les permutations qu'on a pu dégager, les structurations en niveau délimités, les plus attestées du corpus se présentent comme suit :

➤ **La structure Ln₁**

Deux structures ou trois ou quatre niveaux délimités, le dernier est couronné par une corniche sur des immeubles respectivement de deux, trois, quatre ou cinq étages dont le RDC, nivellement maximum.

Ln₁ = simple composition \implies Cela constitue 30 spécimens / 86 soit 34 %.

➤ **La structure Ln₂**

Le 1^{er} étage lié au second en un niveau double, pour les immeubles de deux, trois, quatre ou cinq étages.

L_{n2} = Double composition \implies Cela constitue 27 spécimens / 86 soit 31 %.

➤ **La structure L_{n3}**

Le 2^{ème} étage lié au 3^{ème} en un « niveau double », pour les immeubles de deux, trois, quatre ou cinq étages.

L_{n3} = Double composition \implies Cela constitue 23 spécimens / 86 soit 28 %.

➤ **La structure L_{n4}**

Le RDC est le 1^{er} étages sont délimités, le 2^{ème} et 3^{ème} et 4^{ème} étant liés en un « niveau triple » pour les immeubles de quatre et cinq étages.

L_{n4} = Triple composition \implies Cela constitue 6 spécimens / 86 soit 6%.

Dans cette structuration, deux d'entre elles constituent la majorité de notre corpus, la première structure obtenue **L_{n1}** avec un pourcentage de 34% et la deuxième est la structure **L_{n2}** avec un pourcentage de 32%, que ce soit des spécimens à (R+2) (R+3) (R+4) ou (R+5).

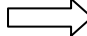
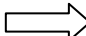
1.1.2- Les formes les plus attestées des lyses des niveaux

Aux cours de nos recherches, nous avons constaté que ces saillies horizontales qui définissent les discontinuités structurantes du réseau fenestré, reçoivent différentes réalisations et matérialisations tels que des cordons, des bandeaux d'aras, ou des chainages, eux même souvent constitués d'une modénature plus fine, nous avons défini chacune d'elle afin de mieux comprendre la composition de ses discontinuités qui se distinguent en deux groupes : les corniches et les bandeaux.

Dans certains cas de notre analyse, nous avons remarqué que les moulures des corniches se répètent aussi sur les autres niveaux en tant que bandeaux, de ce fait les corniches peuvent

coïncider avec bandeaux dans 20 % des cas rencontrés dans notre corpus d'où le nombre élevé d'utilisation.

Parmi les 84 spécimens qui présentent des délimitations horizontales, ces dernières se présentent sous les formes suivantes :

- **C** = Délimitation par corniches  54 fois
- **B** = Délimitation par bandeaux et cordons  75 fois

On constate aussi que les deux modénatures localisées dans notre corpus peuvent se trouver conjointement sur la même façade, par conséquent la présence de plus d'une lyse dans le même spécimen est très fréquente dans notre corpus. La forme de la délimate (corniche ou bandeaux) varie d'un spécimen à un autre.

Corniches	Nombre d'utilisation	Bandeaux et cordons	Nombre d'utilisation
C ₁	4	B ₁	3
C ₂	1	B ₂	5
C ₃	12	B ₃	24
C ₄	2	B ₄	1
C ₅	16	B ₅	5
C ₆	1	B ₆	4
C ₇	3	B ₇	2
C ₈	7	B ₈	8
C ₉	4	B ₉	14
C ₁₀	4	B ₁₀	3
		B ₁₁	2
		B ₁₂	4

Tableau n°46 : Tableau générale des formes des saillies horizontales attestées (corniches, bandeaux).

Les corniches les plus attestées dans du corpus sont : « C_5 » avec 16 cas

Quand aux bandeaux les plus attestés, ils se limitent aux bandeaux « B_3 » avec 24cas ; et « B_9 » avec 14 cas.

A partir du décodage de nos spécimens, on peut dire, concernant la structuration en niveaux délimités « lyses horizontales » que :

Concernant les structures les plus attestées sont :

1. La structure Ln_1 avec 34%.
2. La structure Ln_2 avec 31%.

L'observation sur ces formes de discontinuités horizontales, a révélé que la corniche la plus utilisée est la « C_5 » avec un pourcentage de 30% à elle seule, quant aux bandeaux les plus fréquents, « B_3 » avec 44 % puis le bandeau « B_9 » avec un pourcentage de 20%. De ce fait, concernant la forme de ces discontinuités, on a constaté que les délimitations les plus utilisées sont en forme de corniches et bandeaux, parmi elles :

1. La corniche C_5
2. Le bandeau B_3
3. Le bandeau B_9

1.1.3- Les formes les plus attestées des mailles des niveaux

La méthode géométrico-projective utilisée pour comparer la largeur du trumeau par rapport à celle de la baie, a été appliquée sur 81 spécimens, elle donne les résultats suivant :

- ✓ $C_{t=b}$; Le trumeau a la même largeur que la baie \Rightarrow 56 cas /81, soit 70 %.
- ✓ $C_{t=2b}$; Le trumeau a deux fois la largeur de la baie \Rightarrow 8 cas /81, soit 10 %.
- ✓ $C_{t=1/2b}$; Le trumeau est large comme la moitié de la baie \Rightarrow 3 cas /81, soit 4 %.
- ✓ $C_{t=1.5b}$; Le trumeau est large comme une fois et demi la largeur de la baie \Rightarrow 13 cas /81, soit 16 %.
- ✓ $C_{t > b}$; Le trumeau est plus large que la baie sans qu'on puisse caractériser le rapport \Rightarrow 1cas /81, soit 2 %.

La forme du réseau la plus dominante du corpus avec un pourcentage de 70 % est donc la structure « $C_{t=b}$ » ou le trumeau à la même largeur que la baie.

1.2- Analyse des résultats de la segmentation verticale

1.2.1- Les structurations les plus attestées en travées délimitées

La structuration par lyses des travées résulte le plus souvent par un espacement différentiel des baies en variant la largeur des trumeaux entre deux baies successives sur le niveau ou par saillie verticale d'un pilastre, chaîne ou d'une table ou même par la variation de la largeur des baies. Nous constatons qu'à ce niveau de structuration, nos spécimens varient de 1 à 7 segments comme suit :

- ✓ Lt_{1seg} spécimen à un segment \Rightarrow 35 Cas / 86 soit 41 %.
- ✓ Lt_{2seg} spécimen à deux segments \Rightarrow 11 Cas / 86 soit 13 %.
- ✓ Lt_{3seg} spécimen à trois segments \Rightarrow 22 Cas / 86 soit 26 %.
- ✓ Lt_{4seg} spécimen à quatre segments \Rightarrow 3 Cas / 86 soit 3 %.
- ✓ Lt_{5seg} spécimen à cinq segments \Rightarrow 9 Cas / 86 soit 10 %.
- ✓ Lt_{6seg} spécimen à six segments \Rightarrow 4 Cas / 86 soit 5 %.
- ✓ Lt_{7seg} spécimen à sept segments \Rightarrow 2 Cas / 86 soit 2 %.

A travers l'analyse du tableau on a constaté que la plus grande majorité de nos spécimens avec 41 % présente une structuration à un segment « Lt_{1seg} », c'est-à-dire qu'aucune lyse n'est présente sur le nu principal. Ensuite avec un pourcentage de 26%, vient la structure à trois segments « Lt_{3seg} », on obtient ainsi une segmentation obéissant à une symétrie centrale quelque soit la séquence des baies paire ou impaire. De ce fait, les structures par lyses verticales imminentes dans le corpus sont :

1. Lt_{1seg} structure à un segment
2. Lt_{3seg} structure à trois segments

1.2.1.1 - Les types les plus attestés de structuration des lyses de travée

Après avoir relevé les différentes structurations engendrées par les discontinuités verticales des travées délimitées qui composent notre corpus de façade, nous avons constaté que la forme de ces discontinuités qui engendre ces structurations sont variées et bien spécifiques.

Les discontinuités relevées dans 51/ 86 spécimens seront regroupées en trois catégories selon leurs caractéristiques:

- ✓ L_{tE} ; Structuration par espacement entre les travées \Rightarrow 11 Cas.
- ✓ L_{tVB} ; Structuration par variation de « L » de la baie \Rightarrow 2 Cas.
- ✓ L_{tD} ; Structuration par délimitation par saillies verticales sur le nu principal \Rightarrow 51 Cas.

Cela n'empêche pas l'existence de deux types de délimitation sur la même façade. On constate aussi qu'à partir de l'interprétation des résultats du tableau, que les structures à un segment ne présentent aucune discontinuité, quelle soit en forme de délimitation, d'espacement ou bien par la variation de « L » de la baie. La majorité des spécimens résulte alors d'une structuration obéissant à une structuration par délimitation d'une saillie verticale sur le nu principal, à savoir la structure L_{tD} , dont elle-même présente des sous ensembles.

1.2.1.2 Les formes les plus attestées des délimitations des lyses de travée

Nous avons constaté que ces saillies filantes verticales qui définissent la structure du réseau fenestré, reçoivent différentes réalisations et matérialisations tels pilastres, chaînes de bossage, eux même souvent constitués d'une modénature plus fine que nous avons défini au cours de l'analyse

La forme de la délimitation de la travée varie d'un spécimen à un autre, sur les 51 spécimens qui présentent une délimitation dans l'ensemble du corpus, nous avons relevé ces formes et classé en trois catégories qui représentent les mêmes caractéristiques architectoniques, à savoir :

- ✓ P; Délimitation sous forme de pilastre ou colonne engagée \Rightarrow 34 Cas / 51 ; soit 67%.
- ✓ Ch; Délimitation sous forme de chaîne de bossage \Rightarrow 13 Cas / 51 ; soit 26%.
- ✓ T; Délimitation sous forme de table \Rightarrow 4 Cas / 51 ; soit 8%.

La structuration retenue est celle où la délimitation se présente sous forme de pilastre ou colonne engagée « P » avec 67%. On constate aussi, que chaque îlot présente une forme de pilastre propre à lui, et qui se répète sur les façades de chaque côté de cet îlot, et par conséquent nous ne pouvons pas retenir l'un d'entre eux pour notre corpus de façade, mais nous avons remarqué que chaque pilastre se compose dans la majorité de ceux relevés, d'un chapiteau, d'un fût avec l'absence de base ; de ce fait nous nous référons à un pilastre type pour constituer notre typologie de délimitation des travées dans le corpus de façade.

1.3- Analyse des résultats de la structuration par contraste

1.3.1- Les structurations les plus attestées par le contraste des travées

Les structurations par contraste, aussi bien sur le niveau que sur la travée, résultent : soit d'une variation du décor porté entre deux baies successives ; soit de la présence d'un balcon devant une ou plusieurs baies. Elles respectent les mêmes règles que celles évoquées pour les structurations par lyses que nous allons voir dès lors.

1.3.1.1- Les structurations les plus attestées par le décor porté des baies

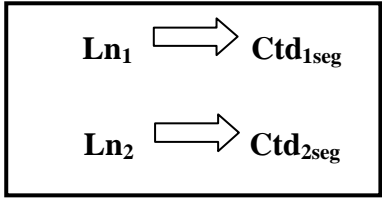
La structuration relevée dans le tableau donne les résultats suivants :

- ✓ Ctd_{1seg} ; structuration à un segment, avec un seul décor pour toute la travée \Rightarrow 28 cas /86, soit 33 %.
- ✓ Ctd_{2seg} ; structuration à deux segments, avec permutation de deux décors pour la travée \Rightarrow 35 cas /86, soit 41 %.
- ✓ Ctd_{3seg} ; structuration à trois segments, avec permutation de trois décors pour la travée \Rightarrow 18 cas /86, soit 21 %.
- ✓ Ctd_{4seg} ; structuration à quatre segments, avec permutation de quatre décors pour la travée \Rightarrow 4 cas /86, soit 5 %.
- ✓ Ctd_{5seg} ; structuration à cinq segments, avec permutation de cinq décors pour la travée \Rightarrow 1 cas /86, soit 2 %.

A travers l'analyse de ces résultats, nous constatons que les structures contrastives par le décor porté de la baie sur les travées, les plus utilisés sont les structures à deux segments « **Ctd_{2seg}** » avec un pourcentage de 41 % et à structure avec un seul segment « **Ctd_{1seg}** » avec un pourcentage de 33 %.

1. **Ctd_{1seg} à un segment**
2. **Ctd_{2seg} structure à deux**

On remarque dans ce cas que la structure « **Ln₁** », où tous les niveaux sont délimités donne généralement naissance dans la plus part des cas à une structure à un seul décor sur la travée « **Ctd_{1seg}** ». Aussi la structure « **Ctd_{2seg}** » résulte d'une manière générale de la structure par lyses « **Ln₂** » de double niveau de composition, qui donne naissance elle même à deux segment pour la majorité des bâtiments à (R+3) qui représentent 48.84% de notre corpus, par conséquent :



1.3.1.2- Les formes les plus attestées des décors portés des baies

Les décors portés des baies varient d'un spécimen à un autre, nous les avons relevés à travers nos 86 spécimens et rassemblés dans des groupes qui présentent les mêmes caractéristiques architectoniques, ces groupes se présentent comme suit :

- ✓ **BD_F** ; Baies à encadrement orné d'un fronton (rectangulaire, triangulaire et arqué) ⇒ 45 cas
- ✓ **BD_{Ag}** ; Baies à encadrement rectangulaire simple avec agrafe ⇒ 20 cas
- ✓ **BD_S** ; Baies à encadrement rectangulaire simple ⇒ 74 cas
- ✓ **BD_{RP}** ; baies à encadrement mouluré à crossette avec rainure parallèle ⇒ 18 cas
- ✓ **BD_{LA}** ; baies à encadrement mouluré d'un linteau arqué ⇒ 22 cas

Les décors les plus utilisés sont « **BD_S** » et « **BD_F** », car à part les façades principales qui donnent sur Le Cour de la Révolution, les autres façades latérales et postérieures présentent

néanmoins des décors plutôt simplistes au niveau des baies avec un cadre rectangulaire simple, surtout le décor « **BD_{S6}** » qui à lui seul présente un pourcentage de 61% par rapport aux baies dont le décor est un simple cadre rectangulaire.

Quant aux façades principales, comme on vient de le dire, elles présentent un décor assez chargé dont la majorité est traduite sous forme d'une ornementation des baies par un fronton rectangulaire triangulaire ou arqué.

1.3.1.3- Les structurations les plus attestées par le balcon

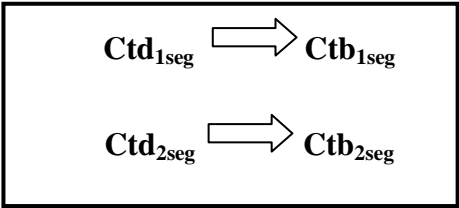
La structuration relevée dans le tableau donne les résultats suivants :

- ✓ **Ctb_{1seg}** ; structuration à un segment, avec un seul type de saillie (balcon, balconnet, garde corps, loggia, ou colonnade) \Rightarrow 25 cas /86, soit 29 %.
- ✓ **Ctb_{2seg}** ; structuration à deux segments, avec permutation de deux types de \Rightarrow saillies
27 cas /86, soit 32 %.
- ✓ **Ctb_{3seg}** ; structuration à trois segments, avec permutation de trois types de saillies
 \Rightarrow 24 cas /86, soit 28 %.
- ✓ **Ctb_{4seg}** ; structuration à quatre segments, avec permutation de quatre types de \Rightarrow saillies
9 cas /86, soit 11 %.
- ✓ **Ctb_{5seg}** ; structuration à cinq segments, avec permutation de cinq types de saillies \Rightarrow
1 cas /86, soit 2 %.

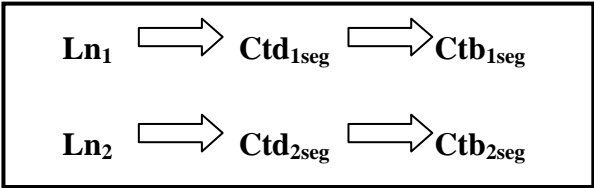
A travers l'analyse de ces résultats, nous déduisons que les structures contrastives par le balcon (variation de type de saillies) de la baie, les plus utilisées sont : la structure à deux segments « **Ctb_{2seg}** » avec un pourcentage de 32 % et la structure à un seul segment « **Ctb_{1seg}** » avec un pourcentage de 29 %.

- | |
|---|
| <p>1. Ctb_{1seg} à un segment</p> <p>2. Ctb_{2seg} structure à deux</p> |
|---|

Nous constatons alors que la segmentation par la variation des décors portés de la baie correspond dans la majorité des cas à la segmentation par la variation du type de la saillie sur la travée (balcon, balconnet, garde corps, loggia et colonnade), par conséquent :



A partir de cela nous pouvons retenir que les structurations par contraste du décor porté et le contraste par le balcon sont engendrées par la structuration en niveaux délimités, c'est-à-dire que la structuration « Ln₁ » ou tous les niveaux sont délimités, donne dans la majorité des cas à une structuration d'un même décor porté et d'un même type de balcon sur la travée , aussi la structuration « Ln₂ » ou le 1^{er} étage et lié au 2^{ème} étage dans un double niveau de composition et ou le 3^{ème} étage est délimité donne naissance à une structuration d'une permutation de deux décors et de deux types de balcon sur la travée ; par conséquent on pourra dire que :



1.3.2- Les structurations les plus attestées par le contraste des niveaux

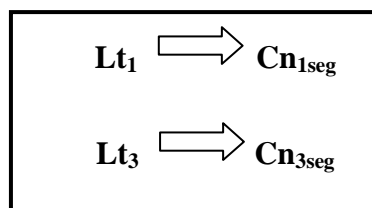
Les structurations relevées dans le tableau donnent les résultats suivants :

- ✓ Cn₁ spécimen à un segment → 64 Cas.
- ✓ Cn₂ spécimen à deux segments → 8 Cas.
- ✓ Cn₃ spécimen à trois segments → 23 Cas.
- ✓ Cn₄ spécimen à quatre segments → 1 Cas.

- ✓ Cn₅ spécimen à cinq segments \Rightarrow 3 Cas.
- ✓ Cn₆ spécimen à six segments \Rightarrow 1 Cas.
- ✓ Cn₇ spécimen à sept segments \Rightarrow 2 Cas.

On remarque que dans ce cas de structure, on peut trouver plus qu'une sur la même façade. Les structures contrastives par le décor porté ou par l'alternance de balcon sur les niveaux les plus utilisés sont : la structure à un segment « Cn₁ » et la structure à trois segments « Cn₃ ».

La structure « Cn₁ » à un seul segment, traduit un seul type de saillie ou de décor sur tout le niveau de la façade. Quant à la structure « Cn₃ », on obtient une structuration obéissant à une symétrie centrale. On remarque aussi que la structuration par contraste sur les niveaux correspond parfaitement à la structuration par lyse des travées délimitées.



Cela veut dire que la structuration par lyses qui délimite les travées, qu'elle que soit sa forme (pilastre, chaîne ou table) coïncide d'une manière générale à la structuration par contraste des niveaux par le balcon ou bien le décor porté, même si le nombre de cas ne correspond pas parfaitement ; car dans certains cas, même si la structuration en niveaux délimités présente un cas de symétrie centrale, la structuration contrastive des niveaux présente une structuration à un seul segment, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de variation au niveau des saillies.

2. LES TYPES OBTENUS

D'après les caractéristiques retenus de notre analyse pour nos spécimens on peut retenir des typologies qui présentent elles même des sous typologies qu'on va présenter comme suit :

1. Type 1 :

SH (Ln₁ + C₅ + B₉ + B₃ + Fr_{t=b}) + SVLt_{1seg} + C (Ctd_{1seg} + BD_S + Ctb_{1seg} + Cn_{1seg}).

Sous-type:

✓ **Sous-Type 1:**

$$\text{SH} (\text{Ln}_1 + \text{C}_5 + \text{B}_9 + \text{Fr}_{t=b}) + \text{SV} \text{Lt}_{1\text{seg}} + \text{C} (\text{Ctd}_{1\text{seg}} + \text{BD}_S + \text{Ctb}_{1\text{seg}} + \text{Cn}_{1\text{seg}}).$$

✓ **Sous-Type 2 :**

$$\text{SH} (\text{Ln}_1 + \text{C}_5 + \text{B}_3 + \text{Fr}_{t=b}) + \text{SV} \text{Lt}_{1\text{seg}} + \text{C} (\text{Ctd}_{1\text{seg}} + \text{BD}_S + \text{Ctb}_{1\text{seg}} + \text{Cn}_{1\text{seg}}).$$

2. Type 2:

$$\text{SH} (\text{Ln}_1 + \text{C}_5 + \text{B}_3 + \text{B}_9 + \text{Fr}_{t=b}) + \text{SV} (\text{Lt}_{3\text{seg}} + \text{Lt}_D + \text{P}) + \text{C} (\text{Ctd}_{1\text{seg}} + \text{BD}_F + \text{BD}_S + \text{Ctb}_{1\text{seg}} + \text{Cn}_{3\text{seg}}).$$

Sous-Types:

✓ **Sous -Type 1 :**

$$\text{SH} (\text{Ln}_1 + \text{C}_{12} + \text{B}_3 + \text{Fr}_{t=b}) + \text{SV} (\text{Lt}_{3\text{seg}} + \text{Lt}_D + \text{P}) + \text{C} (\text{Ctd}_{1\text{seg}} + \text{BD}_S + \text{Ctb}_{1\text{seg}} + \text{Cn}_{3\text{seg}}).$$

✓ **Sous -Type 2 :**

$$\text{SH} (\text{Ln}_1 + \text{C}_5 + \text{B}_3 + \text{B}_9 + \text{Fr}_{t=b}) + \text{SV} (\text{Lt}_{3\text{seg}} + \text{Lt}_D + \text{P}) + \text{C} (\text{Ctd}_{1\text{seg}} + \text{BD}_S + \text{Ctb}_{1\text{seg}} + \text{Cn}_{3\text{seg}}).$$

3. Type 3:

$$\text{SH} (\text{Ln}_2 + \text{C}_5 + \text{B}_3 + \text{B}_9 + \text{Fr}_{t=b}) + \text{SV} (\text{Lt}_{3\text{seg}} + \text{Lt}_D + \text{P}) + \text{C} (\text{Ctd}_{2\text{seg}} + \text{BD}_F + \text{BD}_S + \text{Ctb}_{2\text{seg}} + \text{Cn}_{3\text{seg}}).$$

Sous-Type:

✓ **Sous -Type 1:**

$$\text{SH} (\text{Ln}_2 + \text{C}_5 + \text{B}_3 + \text{Fr}_{t=b}) + \text{SV} (\text{Lt}_{3\text{seg}} + \text{Lt}_D + \text{P}) + \text{C} (\text{Ctd}_{2\text{seg}} + \text{BD}_F + \text{BD}_S + \text{Ctb}_{2\text{seg}} + \text{Cn}_{3\text{seg}}).$$

✓ **Sous -Type 2:**

$$\text{SH} (\text{Ln}_2 + \text{C}_5 + \text{B}_9 + \text{Fr}_{t=b}) + \text{SV} (\text{Lt}_{3\text{seg}} + \text{Lt}_D + \text{P}) + \text{C} (\text{Ctd}_{2\text{seg}} + \text{BD}_F + \text{BD}_S + \text{Ctb}_{2\text{seg}} + \text{Cn}_{3\text{seg}}).$$

4. Type 4:

$$\text{SH} (\text{Ln}_2 + \text{C}_{12} + \text{B}_3 + \text{Fr}_{t=b}) + \text{SV} \text{Lt}_{1\text{seg}} + \text{C} (\text{Ctd}_{2\text{seg}} \text{BD}_F + \text{BD}_S + \text{Ctb}_{2\text{seg}} + \text{Cn}_{1\text{seg}}).$$

Sous-Type:

✓ **Sous -Type 1:**

$$\text{SH} (\text{Ln}_2 + \text{C}_{12} + \text{B}_9 + \text{Fr}_{t=b}) + \text{SV} \text{Lt}_{1\text{seg}} + \text{C} (\text{Ctd}_{2\text{seg}} \text{BD}_F + \text{BD}_S + \text{Ctb}_{2\text{seg}} + \text{Cn}_{1\text{seg}}).$$

✓ **Sous -Type 2:**

$$\mathbf{SH} (Ln_2 + C_{12} + B_3 + B_9 + Fr_{t=b}) + \mathbf{SV} Lt_{1seg} + \mathbf{C} (Ctd_{2seg} BD_F + BD_S + Ctb_{2seg} + Cn_{1seg}).$$

La lecture des quatre spécimens retenus à partir de notre analyse se traduit comme suit :

1. Type 1 :

- Selon la segmentation horizontale qui caractérise les niveaux, ce type se présente comme suit : chaque niveau est délimité dans un seul niveau de composition, avec l'utilisation d'une corniche moulurée C_5 et d'une alternance de deux bandeaux simples B_9 et B_{12} . Tous les types se présentent selon une structuration ou la largeur du trumeau est égale à la largeur de la baie.
- En ce qui concerne la segmentation verticale, ce type se présente comme suit : La façade se présente selon un seul segment cela veut dire qu'il n'existe aucune discontinuité des travées.
- La structuration contrastive quant à elle se présente comme suit : La structuration contrastive des travées se présente selon un seul segment, c'est-à-dire par un seul décor ou un type de balcon sur toute la travée, à savoir un décor avec encadrement rectangulaire, peu importe la longueur de la séquences des baies. La structuration contrastive des niveaux suit celle des travées avec une structuration elle aussi à un seul segment.

2. Type 2 :

- Selon la segmentation horizontale qui caractérise les niveaux ; ce type se présente comme suit : Chaque niveau est délimité dans un seul niveau de composition, avec l'utilisation d'une corniche moulurée C_5 et d'une alternance de deux bandeaux simple B_9 et B_{12} . Tous les types se présentent selon une structuration ou la largeur du trumeau est égale à la largeur de la baie.
- En ce qui concerne la segmentation verticale, le type se présente comme suit : La façade se présente selon une structuration par symétrie centrale, à savoir à trois segments illustrés par une délimitation sous forme d'un pilastre.
- La structuration contrastive quant à elle se présente comme suit : La structuration contrastive des travées se présente selon un seul segment soit par un seul décor porté ou un même type de balcon. La structuration contrastive des niveaux répond à une symétrie centrale selon trois segments par l'alternance de trois types de balcons par l'alternance d'un décor à encadrement rectangulaire et un autre à fronton rectangulaire, peu importe la longueur de la séquence des baies.

3. Type 3 :

- Selon la segmentation horizontale qui caractérise les niveaux : ce type se présente comme suit : Le niveau un et deux sont liés selon un double niveau de composition avec l'utilisation d'une corniche moulurée C₅ et d'une alternance de deux bandeaux simples B₉ et B₁₂. Tous les types se présentent selon une structuration où la largeur du trumeau est égale à la largeur de la baie.
- En ce qui concerne la segmentation verticale, ce type se présente comme suit : La façade se présente selon une structuration par symétrie centrale, à savoir trois segments illustrés par une délimitation sous forme d'un pilastre.
- La structuration contrastive quant à elle se présente comme suit : La structuration contrastive des travées répond à deux segments, soit l'alternance de deux décors sur les travées ou deux types de balcon. La structuration contrastive des niveaux répond à une symétrie centrale selon trois segments par l'alternance de trois types de balcon par l'alternance d'un décor à encadrement rectangulaire et un autre à fronton rectangulaire, peu importe la longueur de la séquence des baies.

4. Type 4 :

- Selon la segmentation horizontale qui caractérise les niveaux ; ce type se présente comme suit : le niveau un et deux sont liés selon un double niveau de composition avec l'utilisation d'une corniche moulurée C₅ et d'une alternance de deux bandeaux simples B₉ et B₁₂. Tous les types se présentent selon une structuration où la largeur du trumeau est égale à la largeur de la baie.
- En ce qui concerne la segmentation verticale ; ce type se présente comme suit : La façade se présente selon un seul segment cela veut dire qu'il n'existe aucune délimitation des travées.
- La structuration contrastive quant à elle se présente comme suit : La structuration contrastive des travées répond à deux segments, soit l'alternance de deux décors sur les travées ou deux types de balcon. La structuration contrastive des niveaux se présente selon un seul segment, c'est-à-dire par un seul décor ou un type de balcon sur tout le niveau.

De plus, l'analyse nous a permis de constituer le cas atypique qui, à première vue peut s'incérer dans le tissu des bâtiments coloniaux néo-classiques, mais selon les résultats de l'analyse l'organisation des éléments intrinsèques qui composent cette façade serait improbable.

Cette façade est considérée comme atypique car :

- Les structurations horizontales en niveaux délimités selon un double niveau de composition, ne donnent jamais naissance à une structuration contrastive à trois segments, car les deux étages liés dans un même niveau portent généralement le même décor et le même type de balcon.
- Les structurations verticales en travées délimités à deux segments ne donnent jamais naissance à une structuration contrastive obéissant à une symétrie centrale, mais généralement à une structuration contrastive à deux segments, peut importe la longueur de la séquence des baies.

D'une manière générale le cas atypique nous permet de confirmer que l'organisation des façades coloniales se situant dans notre secteur d'étude « le Cours de la révolution » à Annaba, obéit à une organisation spécifique que nous avons pu démontrer au cours de l'analyse grâce aux résultats obtenus et à l'aide des typologies proposées.

CONCLUSION GENERALE

Notre recherche a été menée suite à un constat relatif à la situation du bâti colonial dans notre pays et plus précisément dans la ville d'Annaba, qui ne cesse de se dégrader et cela à cause de l'inconscience de la société, que ce soit la négligence de l'Etat ou de l'ignorance de l'individu vis-à-vis de la richesse patrimoniale qui l'entoure. En effet, notre problématique était de reconnaître ce bâti en tant que patrimoine architectural au même titre que les médinas et les sites archéologiques; car il est porteur d'une culture bien spécifique et constitue un pan très important de notre histoire, afin de bénéficier d'outils d'aide à la préservation et par conséquent subir les interventions adéquates à sa durabilité. Pour démontrer cette valeur architecturale et patrimoniale, nous avons confirmé les hypothèses que nous avons énoncées au début de la recherche à savoir :

- Le bâti colonial recèle une architecture riche et variée qui mérite d'être considérée comme patrimoine et par conséquent protégé et conservé à sa juste valeur.
- La mise en place d'une base de donnée architecturale portant sur la stylistique de bâtiments pourra guider les opérations de conservation du patrimoine colonial aussi variées soient-elles.

Pour ce faire, nous avons dans un premier temps effectué une recherche historique afin de mieux cerner le concept qui se rapporte le plus à notre thématique, à savoir celui du patrimoine bâti architectural et urbain, et avons conclu finalement que ce concept comme nous le percevons aujourd'hui est constitué d'un ensemble d'éléments matériels et immatériels, d'ordre culturel, chargé de significations multiples à dimension collective, et transmis de génération en génération. Nous avons réalisé aussi que la notion de centre est directement liée au patrimoine car le centre ville possède des caractéristiques morphologiques qui le distinguent généralement de la périphérie de la ville. Ces caractéristiques s'incarnent à travers des objets patrimoniaux qui sont porteurs de cette mémoire collective, tels que les bâtiments domestiques et publics qui constituent l'objet direct de notre recherche (APC, bâtiments domestiques etc.).

Une étude comparative a été élaborée pour des villes qui se trouvent dans le même contexte socio culturel que l'Algérie, à savoir la Tunisie et le Maroc, afin de constater l'intérêt que portent ces derniers pour leurs patrimoines récents et la valeur qu'ils apportent à sa conservation et sa durabilité. La Tunisie par exemple, s'intéresse concrètement au patrimoine national à travers l'inscription de plus de trente six monuments datant de la période du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle au classement, et en réhabilitant ces derniers à l'aide d'archives documentaires et le cas de théâtre italien « Rossini Palace » n'est que l'exemple vivant de cette intervention, cela constitue une véritable innovation en matière de méthode d'aide à l'intervention sur le patrimoine.

Quant au Maroc, même si sa reconnaissance pour son patrimoine fut tardive, vu que son inscription sur la liste de classement ne s'est faite qu'à partir de l'an 2000, aujourd'hui on compte plus de quarante trois monuments inscrits au classement pour la seule ville de Casablanca. Aussi, la mobilisation et l'action de la société civile marocaine a octroyé une valeur d'usage à ces édifices en les rendant d'abord exploitables tout en contribuant à leur entretien et ainsi à leur maintien. De ce fait nous pouvons déduire qu'il existe une prise de conscience de plus en plus forte qui ne se limite pas aux professionnels mais atteint également les autorités.

L'Algérie par contre, occupe le dernier rang en matière de protection et conservation du patrimoine architectural et urbain du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, car non seulement le nombre de monuments classés est de vingt deux monuments dans toute l'Algérie y compris les jardins et les espaces publics, mais aucune réelle action de prise de conscience n'est engagée vis-à-vis de ces derniers. Plus grave encore, nous assistons à des opérations de destructions de ce patrimoine, qui au lieu d'être réhabilité et mis en état d'usage, se trouve être considéré sans aucune valeur architecturale et architectonique et cela malgré la valeur esthétique, historique et mémoriale dont bénéficie la majorité des bâtiments coloniaux. Par conséquent on assiste avec un grand regret, et sans aucun pouvoir à la disparition peu à peu de ce savoir faire au dépend de projets soit disant modernistes dont le rendement économique est plus conséquent.

Dans une deuxième partie, l'analyse morphologique proposée comme modèle analytique de structuration et conformation d'un système de façade appartenant au XIX^{ème} et XX^{ème} siècle appliquée à un échantillon d'étude situé dans le centre ville de Annaba et plus précisément « le Cours de la révolution »; cette analyse vise dans un premier temps, la caractérisation et la

discrimination morphologique par décomposition ou destruction, puis par une comparaison systématique des formes.

Notre analyse nous a mené à constater que ces façades s'organisent d'une manière générale selon un réseau fenestré caractérisé par une répartition réglée des baies formant une structure réticulaire, elles sont regroupées en sous ensembles par divers procédés de discontinuité que nous avons nommé lyses, nous avons détaillé au cours de l'analyse ces procédés qui organisent le réseau fenestré. Les résultats de l'application de l'analyse morphologique sur notre corpus de façade ont abouti à quatre typologies sous-jacentes de notre corpus présentant eux même des sous types. Les quatre types repérés ne constituent qu'un modèle de base pour l'organisation des systèmes de façades néo classiques coloniales, car ils peuvent varier selon les décors qui leurs seront associés conformément aux catalogues élaborés suite à notre analyse.

Nous avons constaté que ces modèles constituent une logique de positionnement bien particulière sur les îlots situés de part et d'autre de notre site d'étude, car le type 2 et le type 3 obtenus suite à notre étude, présentent une organisation horizontale selon un simple ou double niveau de composition et une organisation verticale obéissant à une symétrie centrale. Ces deux types se situent à trente pour cent sur les façades principales du Cours de la révolution. Quant aux types 1 et 4 qui présentent une structuration régulière avec un simple ou double niveau de composition et avec une organisation verticale régulière suivant un même type de décor sur toute la façade, se localisent à trente cinq pour cent sur les façades postérieures des îlots qui donnent sur les voies tertiaires.

Par conséquent, nous avons déduit que le type 1 est l'homologue du type 3, et le type 2 est l'homologue du type 4, c'est-à-dire dans chaque îlot on doit trouver un spécimen présentant les caractéristiques du type 2 ou 3, et un autre spécimen présentant les caractéristiques du type 1 ou 4. De ce fait, deux grands types nous apparaissent plus clairement. De plus, le cas atypique que nous avons constitué, a permis de confirmer que l'organisation des façades coloniales obéit à une organisation spécifique des éléments intrinsèques qui composent ces dernières.

Au final, cette étude nous a conduit à élaborer des types d'organisations des façades coloniales et nous a aidé à dresser des répertoires ou catalogues stylistiques qui constitueront un outil de préservation dont le but serait :

- Se doter d'un répertoire architectural et architectonique référentiel reflétant les caractéristiques stylistiques intrinsèques de l'architecture coloniale néo classique.
- Ce répertoire référentiel constitue un moyen d'intervention sur ce patrimoine par des opérations bien orientées, qu'il s'agisse de réhabilitation , rénovation, requalification, ou toute autre opération de conservation. Mais au delà, ce repère peut aussi inspirer les architectes et urbanistes de notre ère pour des constructions contemporaines.

Cette recherche nous a permis également d'ouvrir les axes de recherche suivants :

1. Généraliser l'analyse des façades :
 - A travers des bâtiments hérités du colonialisme français, qui portent d'autres styles architecturaux tels que les bâtiments de style néo mauresque ou bien moderne etc.
 - A travers d'autres tissus anciens tels que les Medina, ksour etc.
2. Appliquer l'analyse morphologique au delà des façades, à savoir :
 - La lecture de l'organisation intérieure des bâtiments tels que les plans ;
 - La lecture des éléments porteurs des bâtiments, tels que les structures permettant de proposer des solutions techniques aux degrés de vétusté dont souffrent ces derniers.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Ouvrages

- ABRY A. et CARABELLI R., *Reconnaitre et protéger l'architecture récente en méditerranée*, édition Maisonneuve et Larose, Paris, 2005, 332 p.
- ARNAUD L., *Bône : son histoire...ses histoires*, Grande imprimerie Damremont, 238 p.
- BABELONS JP. et CHASTEL A., *La notion de patrimoine*, édition Liana Levi, Paris, 1994, 141 p.
- BAILLY GH., *Le patrimoine architectural*, édition delta Vevey (GH), 1975, 118 p.
- BEAUJEU-GARNIER J. et CHABOT G., *Traité de géographie urbaine*, édition Masson, Paris, 1963.
- BERTRAND MJ., *Pratique de la ville*, édition Masson, collection géographie, 1990, 319 p.
- BOURDIEU P. et SAYAD A., *Le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Minuit, 1964 (réed. 1996). 225 p.
- CHOAY F., *L'allégorie du patrimoine*, édition Le Seuil, Paris, 1992, 270 p.
- COHEN JL., OULEBSIR N. et KANOUN Y., *Alger, paysage urbain et architecturales, 1800-2000*, Les éditions de l'imprimeur, 2003, 350 p.
- COTE M., *L'Algérie, ou espace retourné*, édition Média -plus, Algérie, 1993, 362 p.
- D'ALFONSO E. et SAMSA D., *L'Architecture; les formes et les styles de l'antiquité à nos jours*, édition Solar, Paris 2002, 311 p.
- DELUZ JJ., *Alger, chronique urbaine*, édition Bouchène, Paris, 2001, 239 p.
- DUPRAT B. et PAULIN M., *Système de la façade et de la baie : Maisons à loyer urbaines du XIX^{ème} siècle*, édition du Cosmogone, pour le L.A.F, Lyon, 1995, 374 p.
- DUPRAT B., *Morphologie appliquées, l'analyse des conformations architecturales, ses problèmes, ses principes, et ces méthodes*, université jean moulin Lyon III, faculté de philosophie, 1999, 371 p.
- FRANKL P., *Die Entwicklungsphasen der Neueren Baukunst, Stuttgart, 1914, principes of architectural history*, Cambridge, MIT Presse, 1968.
- KOCH W., *Comment reconnaitre les styles en architecture, de la Grèce antique au XX^e siècle*, édition Solar pour la traduction française, Munich 1997, 194 p.

- MALVERTI X., *Les villes coloniales fondées en 1830 et 1880 en Algérie*, édition Aleith Picard.
- MOUHLI Z. et MCGUINNE J., *Tunis 1800-1950 portrait architectural et urbain*, association de sauvegarde de la médina de Tunis, 2004, 332 p.
- PANERAIS P., DEMORGON M., DEPAULE JC., *Analyse urbaine*, éditions parenthèses, Paris 1999, 176 p.
- PEREC G., *Espace d'espace*, édition Galilée, Paris, 1992, 124 p.
- RAGUENET, *Matériaux et documents d'architecture et sculpture*. Paris : Daly fils et Cie/Ducher, 1872-1921. 43 vols. Mensuel, 608 p.
- REMY A., *Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville*, édition Armant colin/SEJER, Paris 2004, 254 p.
- RUEL A., *L'archéologie : la passerelle invisible : du patrimoine à l'identité*, dans Jean Jack Jordi (dir), *Alger 1860-1939 : Le modèle ambigu du triomphe colonial*, Paris édition autrement, série mémoires 55, 1999, 231p.
- RUSKIN J., *Les sept lampes de l'architecture*, édition Denoël, Paris 1987, 225 p.
- WITTKOWER R., *Les principes de l'architecture à la renaissance(1949,1960)*, Éditions Verdier, 1949, 203 p.

2. Revues et articles

- AMMAR S., « Embellissement de l'hyper centre de Tunis : L'avenue Habib Bourguiba », Séminaire international de réhabilitation et requalification du patrimoine bâti : Expériences, Outils et Démarches. Regards croisés, 02-04 juin 2008.
- ARIBI R., « La législation du patrimoine culturel en Algérie », Unimed Cultural Heritage II, école polytechnique d'architecture et d'urbanisme, Alger, novembre 2008.
- BEJAOUI F., « Rapport écrit du projet de l'embellissement de l'hyper centre de Tunis », association de sauvegarde de la médina de Tunis, Janvier 2005.
- BERTHOLON R., « Fiche Information du patrimoine : Définition de la notion de patrimoine » (Fin Patrimoine-Définition.doc), octobre 2007.
- DEVILLERS C., « Typologies de l'habitat et morphologie urbaine », *L'architecture d'aujourd'hui*, n°174 ; 1947.
- DJEBAHI N., « La villa du centenaire, Un butin de guerre à préserver », *El Watan*, édition 09 -09-2004.

- KARAM H., « La typo-morphologie : Méthodes d'analyse du cadre bâti », Département d'études urbaines et touristiques, ESG-UQAM, février 2009.
- KHELIFA A., Revue Amenhis, numéro 01, septembre 2001.
- MEFOUED. B; « Réappropriation d'un centre ville colonial, cas de l'intra-muros de Sétif », septembre 1998.
- PICARD A., « Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962) » ; Revue du monde musulman et de la Méditerranée Année 1994, Volume 73 Numéro 73-74 , p121.
- SAHRAOUI M., « Patrimoine : De la parisienne à Alger, Place aux initiatives réfléchies », El Watan, 08-01-2008.
- SOUAMI MA., « Patrimoine : Réhabilitation ou destruction. Alger, une identité en déperdition », El Watan ,08-01-2008.
- Loi n°98-04 du 20 Safar correspondant au 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel, **Journal Officiel de la République Algérienne** n°44, article 3 ; 8.

3. Dictionnaires et encyclopédies

- Antoine-Chrysostome Quatremère de Quincy, « Dictionnaire de l'architecture ,1795-1825 ».
- CHOAY Françoise et MERLIN Pierre, « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », imprimerie des presses universitaire de France, Mars 1988, 863 p.
- LENIAUD. J.F.; In Encyclopedia Universalis 1997, 511 p.

4. Thèses et mémoires

- M^{elle} BOULKROUNE Heddy, L'expression de deux architectures à travers deux parcours urbains: villes de Constantine et Annaba, thèse de doctorat, université mantouri Constantine, 2006.
- M^{me} BOUANANE KENTOUICHE Nassira, Le patrimoine et sa place dans les politiques urbaines algérienne ; Mémoire de post graduation spécialisé dans l'architecture ; université de Constantine : Institue d'architecture et d'urbanisme, année universitaire 2008.
- M^{elle} RADOUANE Meriém ; Phénomène de mutation en centre ville coloniaux, cas de la ville de Souk Ahras ; Mémoire de post graduation spécialisé dans l'architecture ;

Université de Constantine : Institut d'architecture et d'urbanisme, année universitaire 2003.

5. Sites et documents internet

- <http://annaba.net.free.fr>, 02-2009.
- <http://fr.culture.univ-alger.dz>, Histoire d'Alger, 11-03-2009.
- <http://fr.international.icomos.org> ; « Architecture métisse et patrimoine », l'urbanisme colonial français au Maroc, 02-2009.
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Annaba>, 02-2009.
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Hippone>, 02-2009.

<http://.ammannurgurukulam.com>, discours du directeur générale de l'UNESCO (Koichiro Mastura) à l'occasion de l'année des Nations Unies pour le patrimoine cu